

Conditions d'utilisation des contenus du Conservatoire numérique

1- [Le Conservatoire numérique](#) communément appelé [le Cnum](#) constitue une base de données, produite par le Conservatoire national des arts et métiers et protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle. La conception graphique du présent site a été réalisée par Eclydre (www.eclydre.fr).

2- Les contenus accessibles sur le site du Cnum sont majoritairement des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public, provenant des collections patrimoniales imprimées du Cnam.

Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 :

- la réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur ; la mention de source doit être maintenue ([Cnum - Conservatoire numérique des Arts et Métiers - http://cnum.cnam.fr](#))
- la réutilisation commerciale de ces contenus doit faire l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

3- Certains documents sont soumis à un régime de réutilisation particulier :

- les reproductions de documents protégés par le droit d'auteur, uniquement consultables dans l'enceinte de la bibliothèque centrale du Cnam. Ces reproductions ne peuvent être réutilisées, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

4- Pour obtenir la reproduction numérique d'un document du Cnum en haute définition, contacter [cnum\(at\)cnam.fr](mailto:cnum(at)cnam.fr)

5- L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6- Les présentes conditions d'utilisation des contenus du Cnum sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

Auteur(s)	Exposition universelle et internationale. 1913. Gand.
Auteur(s) secondaire(s)	Imbert, Antoine (18..-19..)
Titre	Exposition universelle et internationale de Gand 1913. Groupe XII A, classe 66 B. Décoration fixe des édifices publics et des habitations, industries d'art, section des artisans d'art hors ateliers dépendant de la décoration fixe
Adresse	Paris : Comité français des Expositions à l'étranger, 42 rue du Louvre, 1914
Collation	1 vol. (140 p.) : ill., pl. ; 27 cm
Nombre de vues	152
Cote	CNAM-BIB 8 Xae 793
Sujet(s)	Exposition internationale (1913 ; Gand, Belgique) Décoration -- 1870-1914 Mobilier urbain -- 1870-1914
Thématique(s)	Expositions universelles
Typologie	Ouvrage
Langue	Français
Date de mise en ligne	26/01/2023
Date de génération du PDF	16/02/2023
Permalien	http://cnum.cnam.fr/redir?8XAE793

8^e Xae

7^e 979

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, DES POSTES & DES TÉLÉGRAPHES

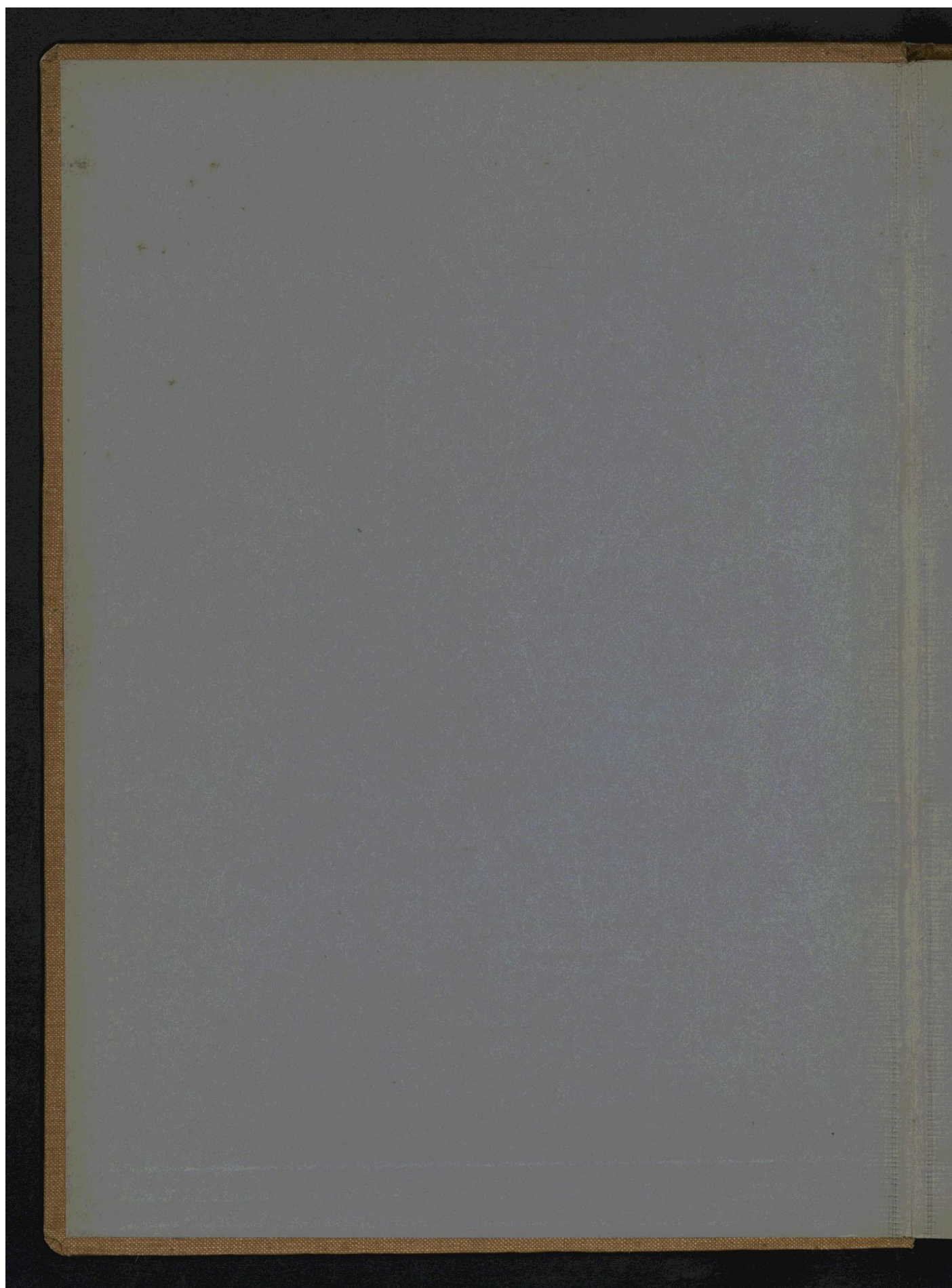
EXPOSITION UNIVERSELLE
ET INTERNATIONALE
DE GAND 1913

GROUPE XII^A
CLASSE 66^B

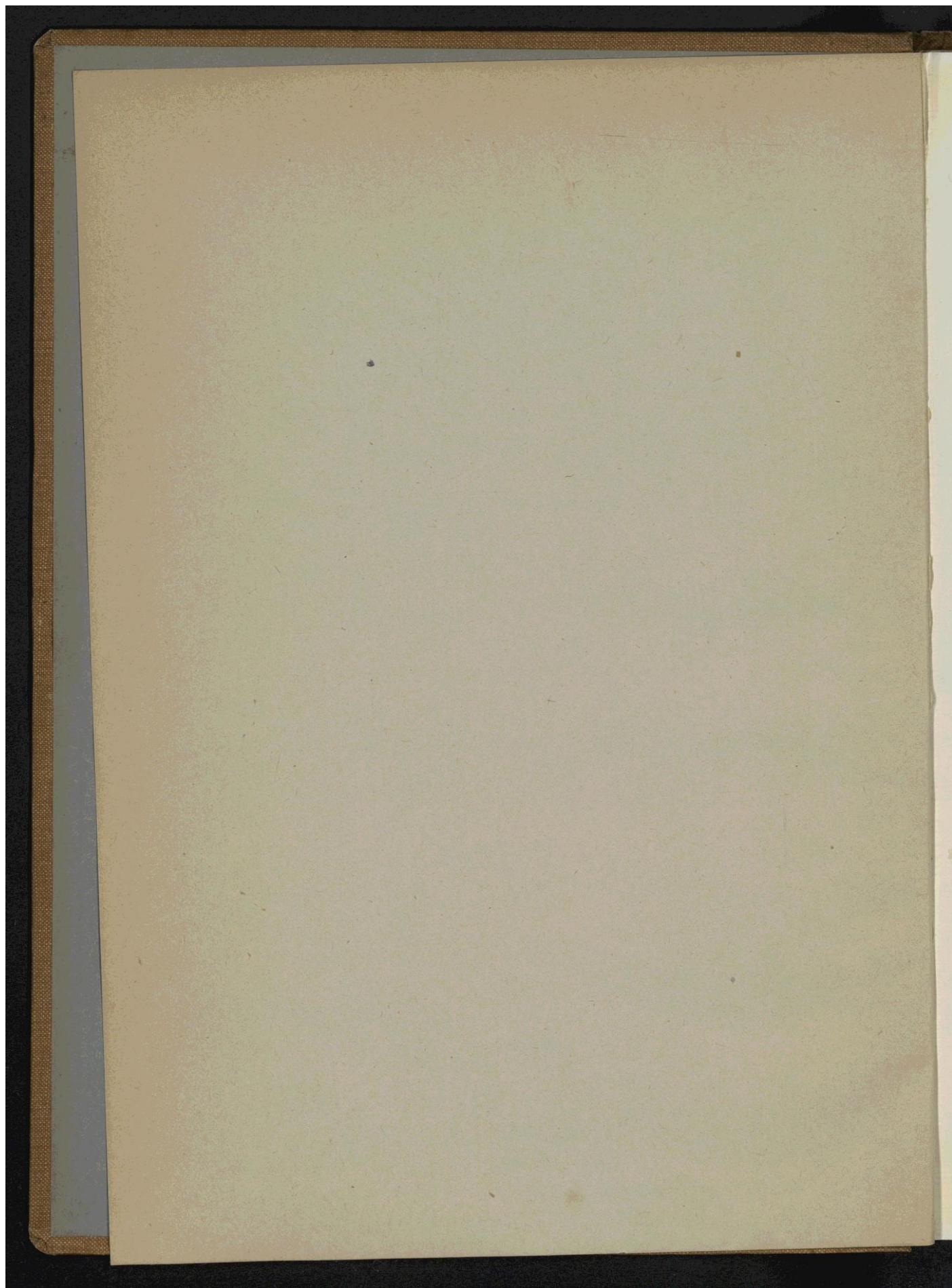
DÉCORATION FIXE DES ÉDIFICES PUBLICS ET DES HABITATIONS
INDUSTRIES D'ART
SECTION DES ARTISANS D'ART HORS ATELIERS
DÉPENDANT DE LA DÉCORATION FIXE

RAPPORT de M. Antoine IMBERT
Secrétaire et Rapporteur

Comité Français des Expositions à l'Étranger
42, Rue du Louvre, PARIS



8^e Xae 1

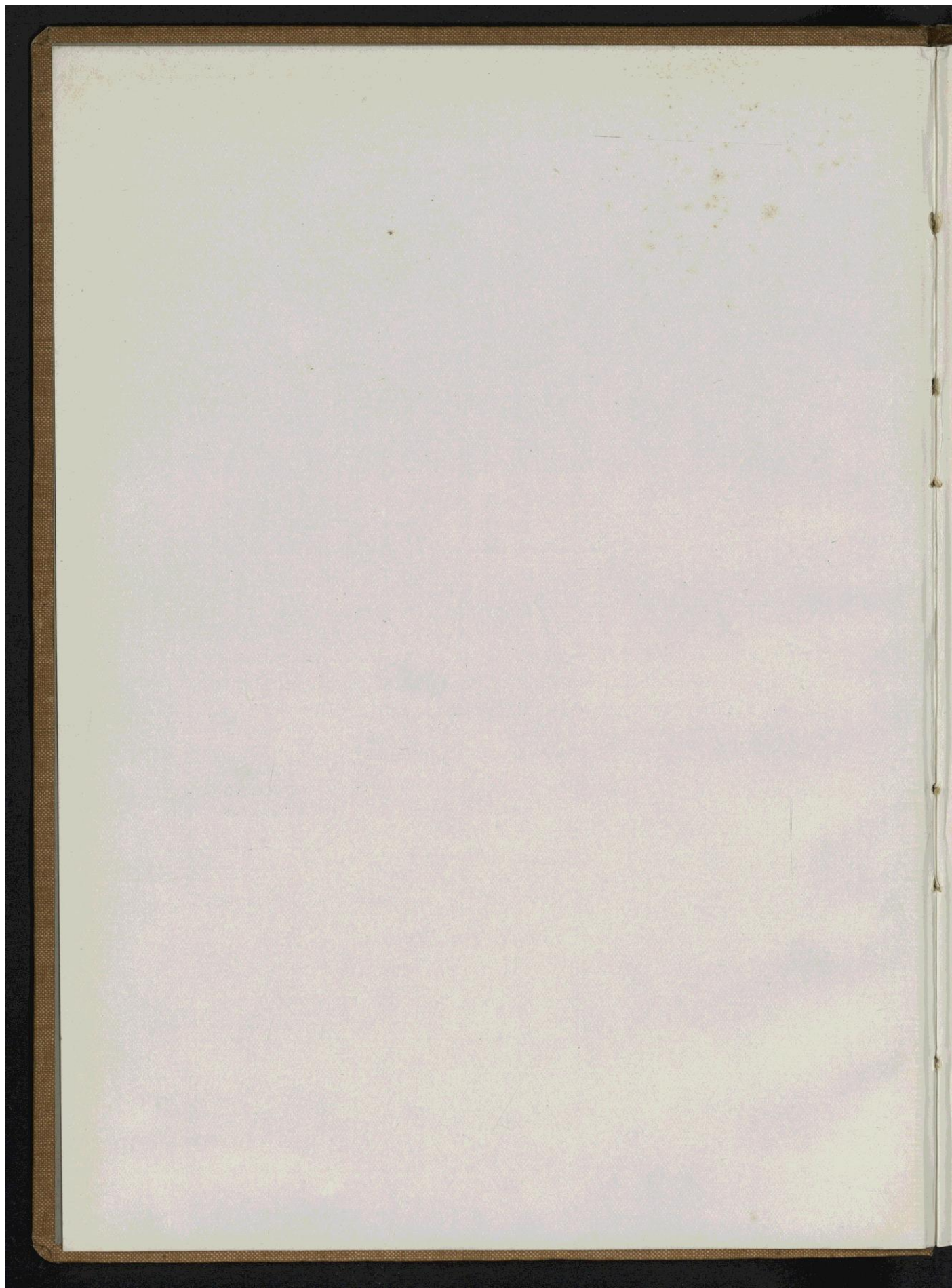


Notre rapport était à l'impression au moment où la guerre fut déclarée à la France.

Nous manquerions à notre devoir si, avant de le faire paraître, nous ne saluons nos amis d'hier, nos alliés d'aujourd'hui, pour le concours puissant qu'ils ont donné à notre pays en retenant l'envahisseur pendant vingt-deux jours au delà de notre frontière.

Tous les hommes civilisés souhaitent que, bientôt, la glorieuse Belgique puisse réparer, dans la paix et la gloire, les ruines immenses semées par l'invasion barbare dans ses villes et campagnes, et attester devant l'univers la valeur du droit, de l'honneur et l'immortalité de sa race.

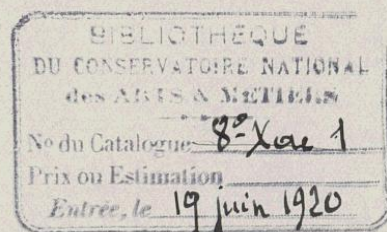
1914

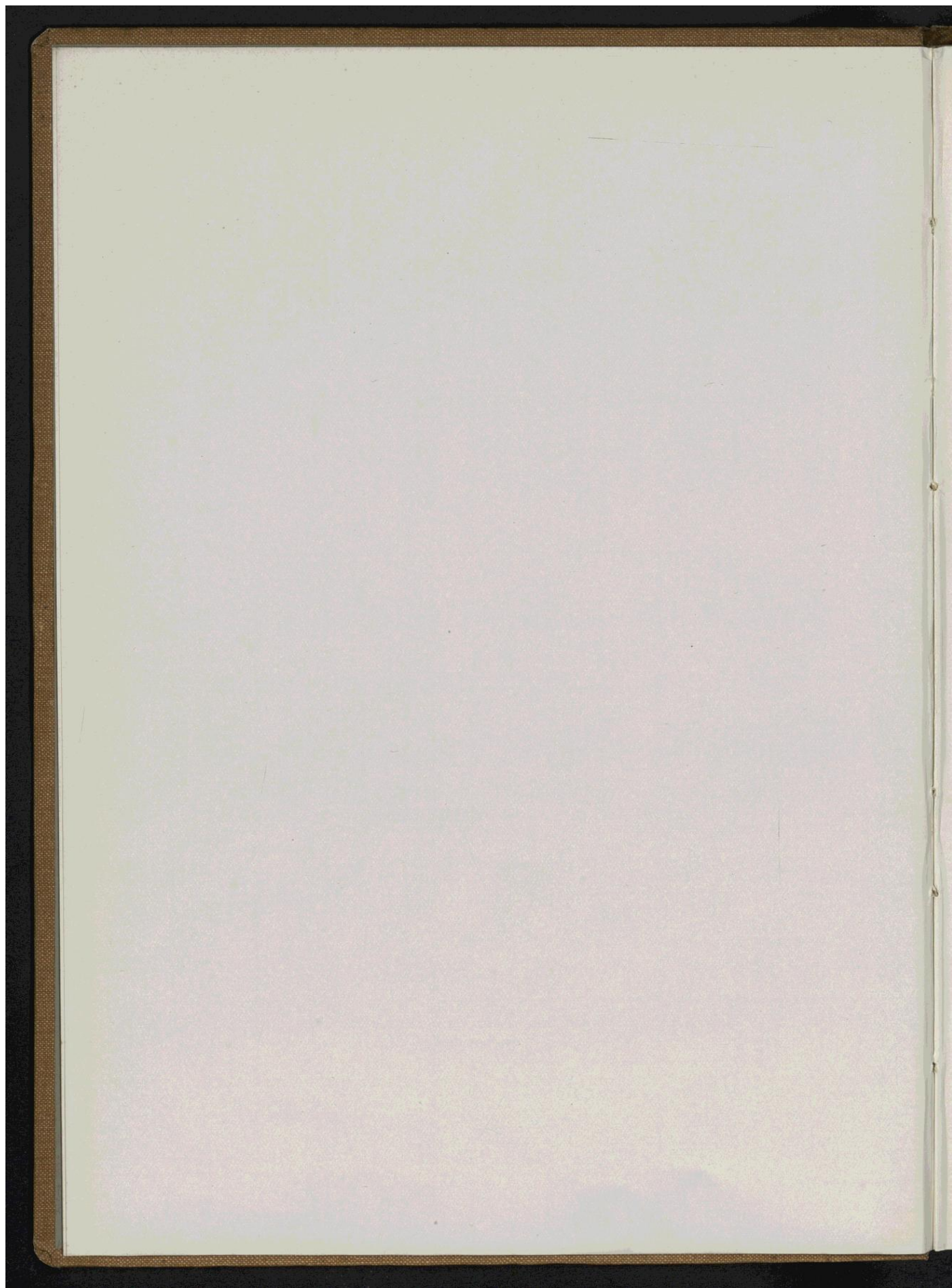


8° 979

8° Xae 793

EXPOSITION UNIVERSELLE
ET INTERNATIONALE
DE GAND 1913







Exposition Universelle et Internationale DE GAND 1913

COMITÉ EXÉCUTIF

Président d'Honneur : M. DE SMET DE NAEYER (Comte Paul), Ministre d'Etat.

Vice-Présidents d'Honneur : M. DE KERCHOVE D'EXAERDE (Comte Raymond), Gouverneur de la Flandre Orientale; M. le Sénateur Camille DE BAST.

Membre d'Honneur : M. SIFFER (Alphonse), Imprimeur, ancien Échevin de la Ville de Gand.

Présidents : M. Émile BRAUN, Bourgmestre de la Ville de Gand, Membre de la Chambre des Représentants; M. COOREMAN (Gérard), Président de la Chambre des Représentants.

Vice-Présidents : M. Maurice DE SMET DE NAEYER; le Baron DELLA FAILLE D'HUYSSSE, Sénateur.

Secrétaire général : M. Henri BODDAERT, Avocat.

Secrétaires généraux Adjoints : M. de BRABANDERE (Joseph), Avocat; M. VAN HOLLEBEKE (Léon), Avocat.

Membres : M. Albert CEUTERICK, Avocat; M. Albert FEYERICK, Industriel; M. Ferdinand FEYERICK, Consul de Russie; M. Albert MAERTENS, Directeur de la Banque de Flandre; M. Firmin DE SMET.

Directeurs généraux : Première Direction : Publicité. — Beaux-Arts, etc.; M. CASIER, Industriel à Gand, Directeur général; M. WYSEUR, Secrétaire.

Deuxième Direction : Travaux, Architecture, partie technique; M. COPPIETERS, Sénateur, Entrepreneur de Travaux Publics, Directeur Général; M. CADOLA, Inspecteur des Travaux.

Troisième Direction : Exploitation. Rapports avec les Sections Étrangères; M. Maurice DE SMET DE NAEYER, Vice-Président du Comité Exécutif; M. le Colonel en retraite HENNEQUIN, Secrétaire.

Architecte en chef : M. VAN DE VOORDE.

COMMISSARIAT GÉNÉRAL BELGE

Commissaire général : M. Jean DE HEMPTINNE, Industriel, Président du Syndicat des Filateurs.

Secrétaire général : M. John B.-STORME.

Trésorier général : L. CROLS, Directeur au Ministère de l'Industrie et du Travail.

Directeurs : M. Georges CARELS, Industriel ; M. Georges DE BOECK, Avocat près la Cour d'Appel de Bruxelles.

Secrétaires du Commissariat général du Gouvernement : M. Henri de HEMPTINNE, Licencié en sciences ; M. Albert DE PORRE, Industriel ; M. Gaspard MAIGRET, Attaché au Commissariat général de Bruxelles 1910 ; M. Etienne ORBAN DE XIVRY, Avocat ; M. Albert SPEECKAERT, Attaché au Commissariat général de Bruxelles 1910 ; M. Herman van SULPER, Rédacteur au Ministère de l'Industrie et du Travail.

COMMISSARIAT GÉNÉRAL FRANÇAIS

Commissaire général du Gouvernement français. — M. Pierre MARRAUD.

Services Administratifs du Commissariat général. — *Secrétaire général* : M. Eugène REGARD.

Chef du Secrétariat particulier : M. SASIAS.

Attachés : MM. DUBOULOZ, HIGNETTE, Georges MARRAUD et SORNAY.

Commissaires Adjoins au Commissaire général. — MM. Félix AUFAURE, François CROZIER, Fernand MOMMEJA.

Rapporteurs généraux : MM. AUFAURE et Georges VINANT.

COMITÉ D'ORGANISATION DE LA SECTION FRANÇAISE

Président : M. Charles LEGRAND.

Vice-Présidents : MM. Pierre ARBEL, L. BONNAT, V. LOURTIES, Sénateur ; D. MÉRILLON, SAINT-GERMAIN, Sénateur ; A. VIGER, Sénateur.

Secrétaire général : M. Gaston ROUX.

Secrétaires généraux adjoints : MM. E. MERMILLIOD, Georges VINANT.

Trésorier : M. Jean FAURE.

Trésorier adjoint : M. Auguste GUYOT.

Membres : MM. HETZEL, J. NICLAUSSE, E. SARTIAUX, NOEL, sénateur ; DE DION, député ; A. SARTIAUX, POUPINEL, J. CAHEN, DREUX, Louis BONNIER, PÉROL, DAVID-MENNET, DONCKÈLE, C. CHABRIÉ, P. TEMPLIER, D^r BEURNIER, Georges PALLAIN.

Délégué du Comité : M. Émile CÈRE.

Services d'architecture : M. Joseph de MONTARNAL, architecte en chef.

Services administratifs : MM. Max RÉVILLE et Léon DELILLE, Secrétaires.

GROUPE XII^A

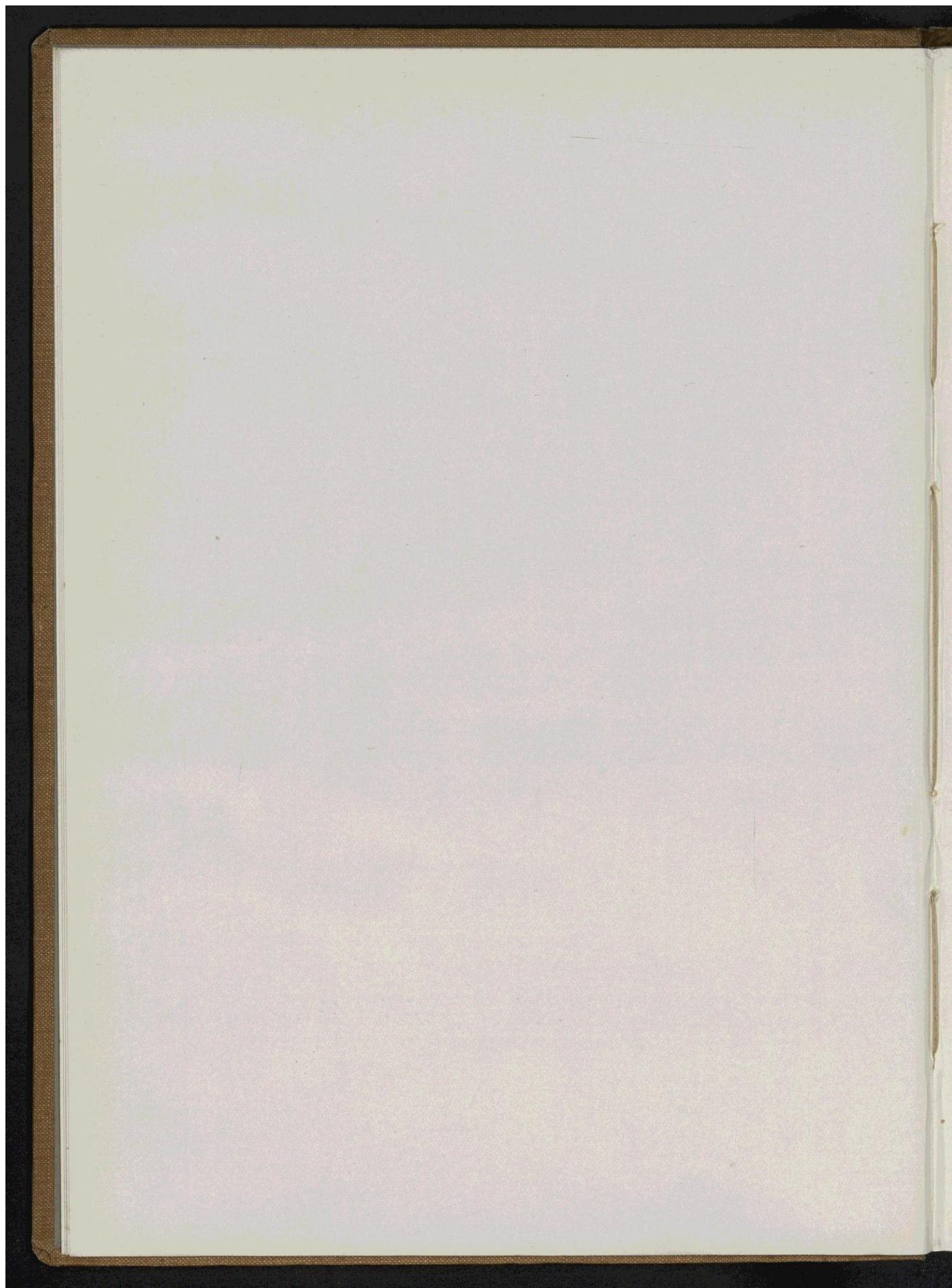
CLASSE 66^B

DÉCORATION FIXE DES ÉDIFICES PUBLICS ET DES HABITATIONS

INDUSTRIES D'ART

SECTION DES ARTISANS D'ART HORS ATELIERS

DÉPENDANT DE LA DÉCORATION FIXE



8° Xae 793

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, DES POSTES & DES TÉLÉGRAPHES

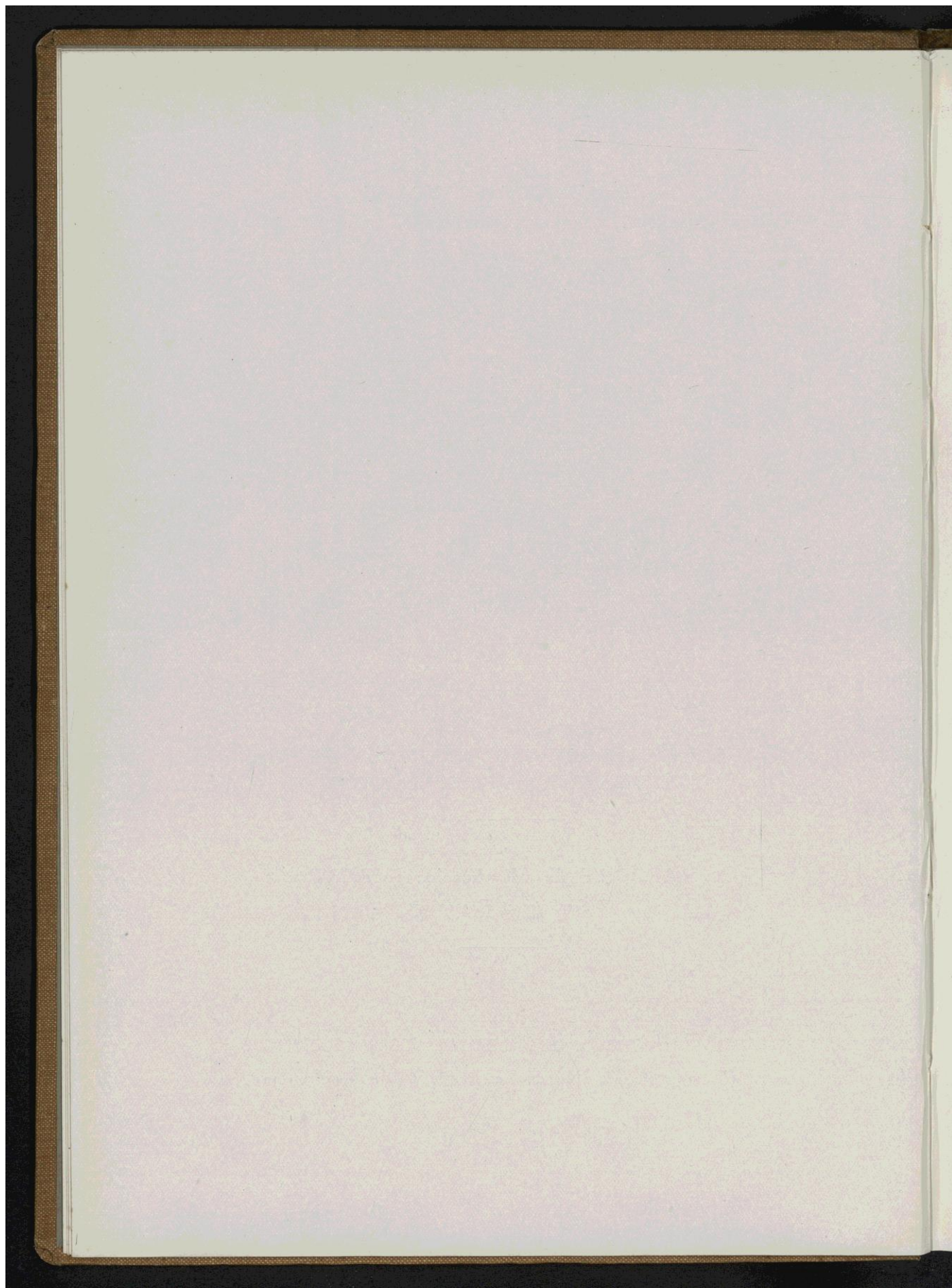
EXPOSITION UNIVERSELLE
ET INTERNATIONALE
DE GAND 1913

GROUPE XII^A
CLASSE 66^B

DÉCORATION FIXE DES ÉDIFICES PUBLICS ET DES HABITATIONS
INDUSTRIES D'ART
SECTION DES ARTISANS D'ART HORS ATELIERS
DÉPENDANT DE LA DÉCORATION FIXE

RAPPORT de M. Antoine IMBERT
Secrétaire et Rapporteur

Comité Français des Expositions à l'Étranger
42, Rue du Louvre, PARIS





PRÉFACE

Si la démonstration faite à Gand par les Français eut l'ampleur et, l'on peut le dire, le solennel retentissement qui, par nos rivaux économiques eux-mêmes, fut constaté sans réserves, ce fut, pour une part importante, grâce au concours si libéral et si désintéressé de ceux qui assumaient la patriotique responsabilité d'assurer, organiquement, administrativement, notre prééminence en un concours d'émulations internationales, où les concurrents étaient, on le sait, des plus redoutables.

Aussi, nous avons eu le désir de rendre hommage, sans attendre et sans compter, à l'infatigable dévouement de M. le sénateur Emile Dupont, Président du Comité français des Expositions à l'étranger, qui fut l'un des coadjuteurs les plus précieux du Commissaire général français et qui, à la tête de ses vaillantes troupes du Comité français des Expositions à l'étranger, fit une fois de plus la preuve de sa maîtrise dans l'art de conduire nos belles industries à la victoire, en dépit des efforts de leurs rivales du monde entier.

M. le commissaire général Marraud, avec un auxiliaire si qualifié, réalisa la perfection en matière d'organisation rationnelle et impartiale. Au reste, il était lui même rompu à cette technique difficile d'harmoniser les initiatives, de les présenter de façon à faire excellemment valoir l'une par l'autre.

De l'avis unanime, M. Marraud montra dans sa délicate fonction un tact, une science de tous les instants et réussit à donner la plus élégante solution à ce problème, entre tous épineux : dans l'agencement d'une Exposition, donner satisfaction à tout le monde, à la vérité et au public.

M. le Président de la Section française, M. Charles Legrand, ne saurait être oublié dans cette répartition d'éloges justement mérités. Lorsque les historiens de l'avenir feront des recherches parmi la multitude de rapports qui furent motivés par les récentes expositions où les métiers de France brillèrent de leur plus radieux éclat, il ne sera que justice pour eux de consigner le rôle, si précieux que tint M. Charles Legrand, notamment en

cette manifestation gantoise où, parmi l'état-major des organisateurs, il apporta la plus utile des compétences.

Mais, par ailleurs, et pour en revenir au Comité français des expositions à l'étranger, il serait singulièrement injuste d'oublier tous ceux qui, gravitant autour de M. Emile Dupont, furent les grands capitaines de cette glorieuse campagne.

Si la place nous fait ici défaut pour les énumérer tous, au moins sommes-nous heureux de citer avec une mention toute particulière, ceux auxquels les organisateurs de classes eurent, à tous instants, à soumettre quelque cas ardu ou à demander un conseil, ceux qui furent, à vrai dire, le lien constant entre la section française et le Commissaire Général. Qu'il nous soit donc permis de saluer ici, M. Roger Sandoz, Secrétaire général du Comité français des Expositions à l'Etranger, M. Louis Bonnier, Président du Groupe XII, M. Joseph de Montarnal, Architecte en chef du Comité français des Expositions à l'Etranger, dont l'expérience en matière d'Expositions, l'inépuisable affabilité, le zèle aussi vaillant qu'éclairé furent et resteront dans les grandes joutes de l'avenir, les sûrs garants du succès de toutes les entreprises où il sera question d'ajouter à la gloire et à la prospérité de nos industries nationales.

Monsieur le Commissaire Général du Gouvernement français de l'Exposition Universelle et Internationale de Gand m'a fait le grand honneur de me charger du rapport de la Classe 66 B. En ma qualité de Secrétaire de cette Classe, je crois avoir mis au service de ses intérêts tout le zèle qu'attendait de moi la confiance de mes Collègues.

A nouveau, je m'efforcerai de ne point démeriter de l'honneur qui m'est fait, en rédigeant le Rapport dont on m'a confié l'établissement.

Mission difficile et pour laquelle, à l'avance, je demande indulgence pour le cas où il m'advierait de commettre quelque erreur ou quelque omission. Tâche délicate, ajouterai-je, en raison même des industriels hors pair qui ont tous si brillamment contribué au succès de la Classe 66 B et qui, tous à des degrés divers peuvent être fiers de l'admiration et des éloges que leur stand particulier, comme l'ensemble de la Classe susciterent, de l'avis unanime du grand public, de la presse et des représentants les plus autorisés de toutes les nations.

La Classe 66 B, de Gand, a remporté un incontestable succès, dont il serait ingrat de ne pas reconnaître l'origine dans l'exemplaire administration de la Section française.



CHAPITRE PREMIER

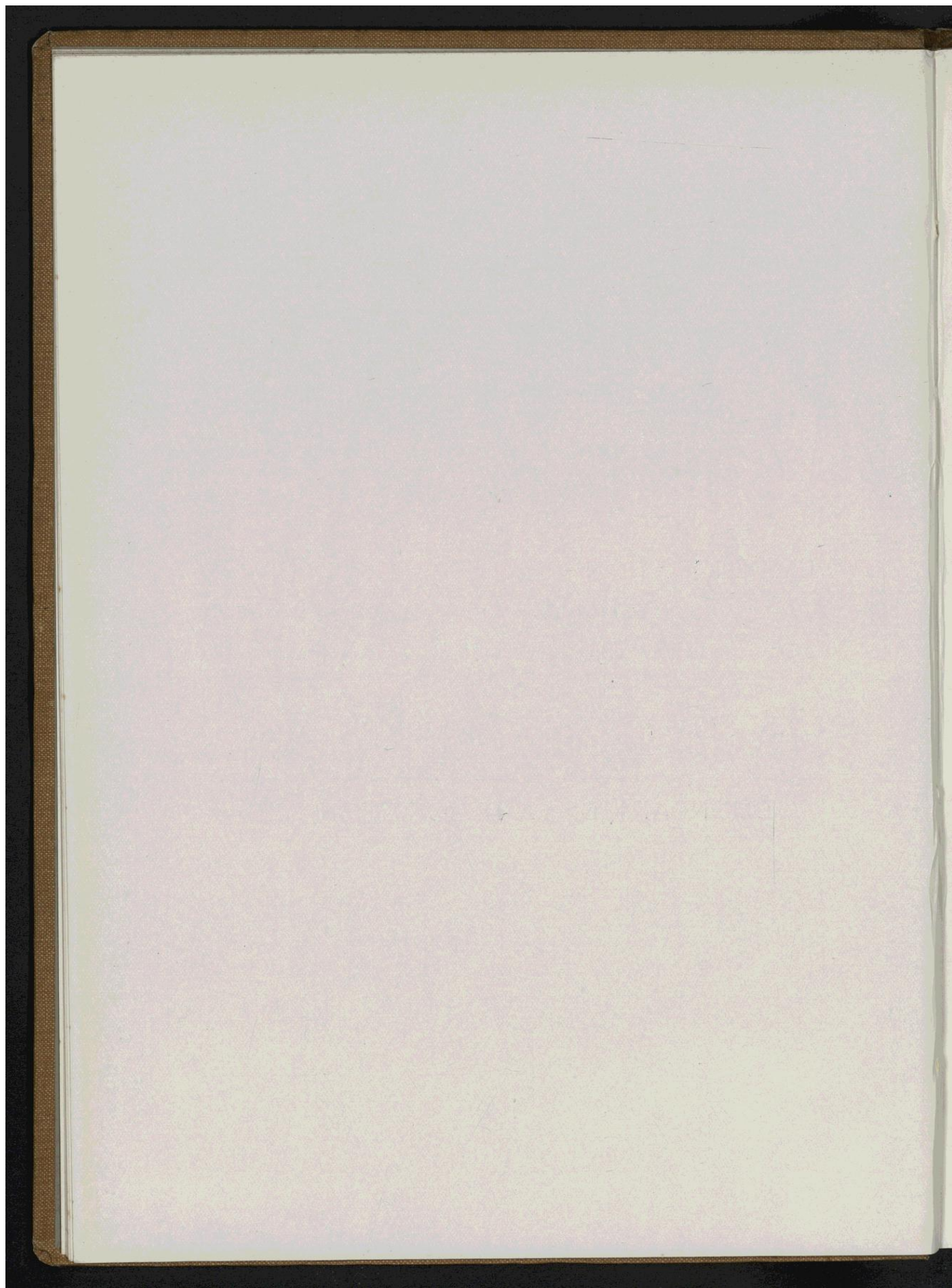
CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

SUR

LA DÉCORATION FIXE DES ÉDIFICES PUBLICS
ET DES HABITATIONS
DES INDUSTRIES D'ART

ET SUR

LA SECTION DES ARTISANS D'ART
HORS ATELIERS
DÉPENDANT DE LA DÉCORATION FIXE





CHAPITRE PREMIER

CONSIDERATIONS GENERALES SUR LA DECORATION FIXE DES EDIFICES PUBLICS ET DES HABITATIONS, DES INDUSTRIES D'ART ET SUR LA SECTION DES ARTISANS D'ART HORS ATELIERS DEPENDANT DE LA DECORATION FIXE

L'EXPOSITION DE GAND comportait une Classe 66 B affectée à la décoration des édifices publics et des habitations ; à la section des objets exposés par les industriels d'art une section était adjointe correspondant aux travaux des « artisans d'art » hors ateliers dépendant de la décoration fixe.

Parmi les multiples sections des Expositions, celles qui sont relatives à ces travaux où l'art et l'industrie collaborent sont de la plus haute importance ; elles sont en réalité intimement liées à un grand courant d'esprit qui émeut à la fois les ateliers d'artistes, les magasins des marchands, les chantiers des constructeurs, le public lui-même, en un mot tous ceux qui, de près ou de loin, réalisent, vendent, achètent ou établissent les éléments constructifs et ornementaux de la construction de son décor moderne.

Ce courant entraîne l'opinion vers un monde de recherches dans le sens d'une réadaptation des formes anciennes à nos besoins d'aujourd'hui, d'une utilisation intelligente et sensible de tout ce que la tradition française nous légua de noble et d'impérissable et enfin, dans certains cas, d'une refonte complète de nos goûts au bénéfice d'un idéal entièrement renouvelé.

Sur ce dernier point, il est inopportun ici d'ouvrir une polémique, ce prologue

n'en est nullement l'endroit ; on ne peut cependant négliger le fait que, depuis 1900 (la Classe 66 B de l'Esplanade des Invalides en fut la démonstration vivante), le parti de refonte dont nous venons de parler voit chaque jour s'accroître davantage le nombre de ses adhérents.

Est-ce à dire que malgré de très nombreuses manifestations, année sur année, malgré des tentatives, louables pour la plupart, inquiétantes dans d'autres cas, cet idéal révolutionnaire est susceptible d'un avenir où l'on pourra vérifier, dans la réalité d'objets heureusement conçus, le bien fondé des théories qui restent encore aujourd'hui souvent contradictoires ? Nous n'en voulons préjuger et nous laissons au temps le soin de trancher lui-même une question si délicate.

Pour ce qui concerne les deux autres points de vue, la difficulté est notablement moindre. Il reste manifeste, du fait même des entreprises hésitantes de ceux qui voudraient donner au monde décoratif moderne une physionomie absolument nouvelle que c'est dans la tradition française qu'un appui précieux est offert à ceux qui ont mission, à quelque titre que ce soit, de participer à la parure de nos *homes* actuels. Non, sans doute, qu'il soit dit que l'imitation servile des styles anciens puisse constituer à nos yeux une solution satisfaisante au problème de l'art décoratif vingtième siècle. Il est clair, il est certain et indéniable, que chaque siècle doit avoir sa physionomie et que si, dans un respect trop fidèle du passé, nos ancêtres s'en étaient tenus à la copie rigoureuse ou à la demi-adaptation des formes antérieures à leurs besoins personnels, nous n'aurions point vu en France se succéder avec une maîtrise et une grandeur que rien n'égale, cette longue suite de styles magnifiques vers lesquels l'Europe et le monde se tournèrent enthousiasmés, pour leur demander des inspirations, des copies et même des ouvriers, célèbres pour leur prestigieuse et incomparable main-d'œuvre.

Il convient donc de marcher de l'avant autant et aussi bien que les artistes et artisans de la Renaissance marchèrent de l'avant pour dépasser vers les cimes de la beauté leurs aïeux du Moyen Age. Il convient de marcher de l'avant comme le firent ceux du Grand Siècle de Louis XIV, comme le firent plus tard ceux du Premier Empire, comme ne le firent pas, hélas, ceux des années qui s'écoulèrent entre la Restauration et les premiers jours du siècle où nous voici. Il y eut là un temps d'arrêt, tout au moins dans la conception de formes neuves. Il y eut comme une sorte de sursaturation de beauté antérieure, et les fabricants, les dessinateurs, le public lui-même, n'éprouvèrent point le besoin, en présence d'un tel amoncellement de richesses, de beautés, de produire ou de réclamer des œuvres ou des œuvres d'art, selon la fonction des objets créés, qui représentassent expressément leur temps.

Sur le fonds national, sur le bagage hérité des siècles, chacun pilla à sa guise ; ce fut une période où la technique des métiers, loin de déchoir, resta ce qu'elle était aux temps antérieurs, mais où l'invention des créateurs faillit à sa tâche, du fait même d'une trop grande abondance de splendides exemples où il n'y avait qu'à se baisser pour prendre et à se relever pour faire admirer sans conteste.

Un temps vint cependant où l'on se persuada qu'il était opportun de ne pas recopier, fût-ce avec les plus parfaites qualités et, ce qu'avaient produit nos aînés.

La grande erreur, à ce moment, fut précisément de ne pas tenir compte de la tradition, sous des influences venues de l'étranger, et pendant toute une période de marasme qui, historiquement, reste bien curieuse à étudier, on sembla prendre plaisir à renier le goût français.

Ceux qui, aujourd'hui, dans toutes les branches de l'industrie, du bâtiment, ont montré les plus éminentes qualités, ceux qui ont rallié à leur stand l'hommage des foules les plus nombreuses, ceux qui ont obtenu la récompense des distinctions officielles, sont exactement ceux qui, avec un goût et un tact sagement mesurés, ont su conformer les caprices de leur imagination appuyée sur une forte expérience technique, à cet imprescriptible devoir de souder leur œuvre à l'œuvre des temps accomplis, d'établir entre elles un lien visible, de prolonger enfin la chaîne traditionnelle sans laquelle, dans aucun pays, un art ne peut être vivant, sain et dispensateur de joies.

Quant au troisième but vers lequel s'oriente quelquefois encore ce courant, il nous paraît de moins en moins fondé : c'est celui de la réédition intégrale et fidèle des formes anciennes en réponse à nos besoins d'aujourd'hui. Quelque respect que l'on puisse avoir pour les œuvres admirables créées par le passé, il y a une conception anormale dans le fait de vouloir les faire renaître telles qu'elles furent, dans nos milieux sociaux, tels qu'ils sont.

Certains qui, en une fidélité excessive, s'en sont maintenus à cette imitation pure et stricte, reconnaissaient de plus en plus leurs erreurs et se rallient à la doctrine de ceux qui, mieux inspirés et tout en n'étant pas du parti révolutionnaire de gauche, siègent, dans les arts décoratifs modernes, sur les bancs d'un juste milieu qui est précisément celui d'une tradition largement adaptée à nos exigences présentes.

Gand, à cet égard, offrait un spectacle d'une très louable pondération en même temps qu'une très sincère émulation vers ces recherches où la mesure et le tact interviennent quand il le faut parmi les inventions des crayons les plus libres.

D'un aveu unanime, et quelles puissent être les sections analogues groupées par les nations étrangères, la Classe de la Décoration fixe des édifices publics et des habitations sur laquelle flottait le pavillon français fut celle — ainsi que l'on devait s'y attendre, il est vrai — où était intégré le plus de goût pondéré en même temps que le plus de spirituelle audace.

S'il est vrai, ainsi qu'on nous le laissait pressentir il y a quelques mois, que Paris verra prochainement une Exposition des Arts Décoratifs modernes, à cette manifestation capitale, puisqu'elle doit nous assurer un triomphe à la fois esthétique et matériel, dans le monde, nous faisons le vœu que l'on accorde la plus large place à tous ceux qui viennent de faire si triomphalement applaudir encore une fois notre impérissable génie français dans les murs de la Cité gantoise. Et il ne nous est pas difficile de prophétiser que, multipliée et plus complète, cette manifestation de nos vertus séculaires, lorsque nous manions le métal, le bois, les tissus, sera éclatante et définitive au jour où, de tous les points du monde, seront venus pour nous concurrencer sur un terrain pacifiste, nos rivaux économiques et les artistes qui leur auront fourni des dessins.

Nous ajouterons que cette année à Gand, une innovation des plus heureuses renforçait encore l'intérêt de la section dont il s'agit ici. Fort judicieusement on avait adjoint aux œuvres exposées par les industriels d'art eux-mêmes, une section où étaient rapprochées les productions des artisans d'art hors d'ateliers dépendant de la décoration fixe. Ces artisans exposaient gratuitement dans les stands, grâce à une subvention qui leur avait été accordée par le Ministre du Commerce.

C'est là une mesure excellente et qui, pour la première fois, a porté les meilleurs effets. On trouvait, côte à côte, des fondeurs, des repousseurs, des ciseleurs, des ferronniers, des sculpteurs sur bois et sur métaux précieux, des graveurs, des céramistes, des mosaïstes, tous créateurs de leurs ouvrages, qu'il s'agisse du dessin ou de leur exécution dans la matière.

C'était là une très intéressante synthèse des travaux réalisés par notre artisan français, maître de son goût et héritier des tours de main qui jadis illustrèrent ses corporations. L'expérience était d'autant plus intéressante qu'elle venait fort judicieusement contredire le pessimisme outré de certains prophètes qui proclament la déchéance définitive de beaucoup de nos métiers, la ruine à peu près complète des techniciens d'antan.

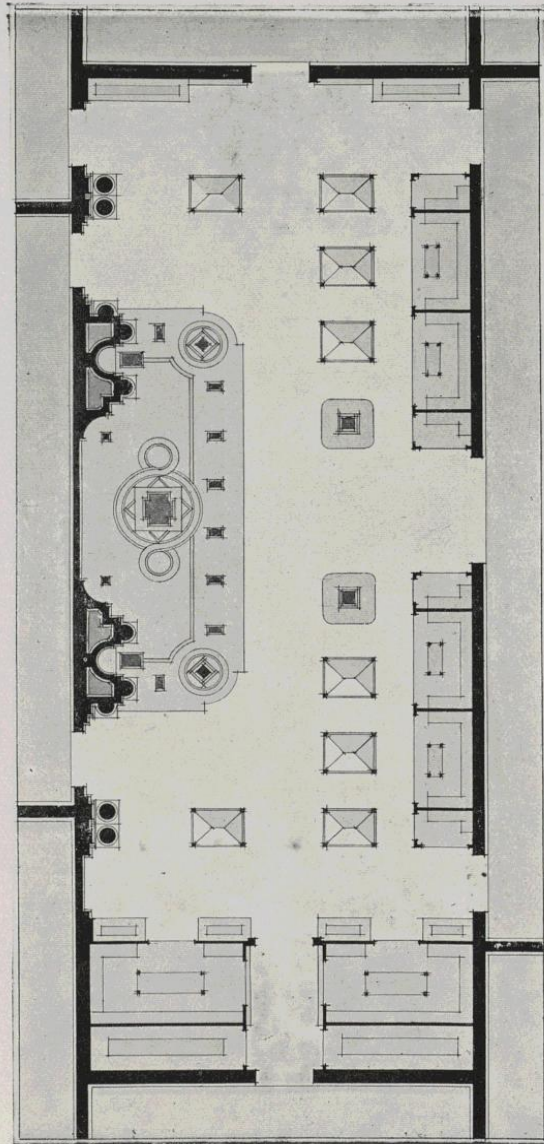
Parmi ces exposants, à côté de très vieux ouvriers figuraient de jeunes apprentis dont les travaux n'étaient pas les moins remarquables et c'est là une réponse suffisamment péremptoire à la calomnie que dans les ateliers industriels on laisse périr, faute d'enseignement donné à la jeunesse, les métiers du vieux pays de France.

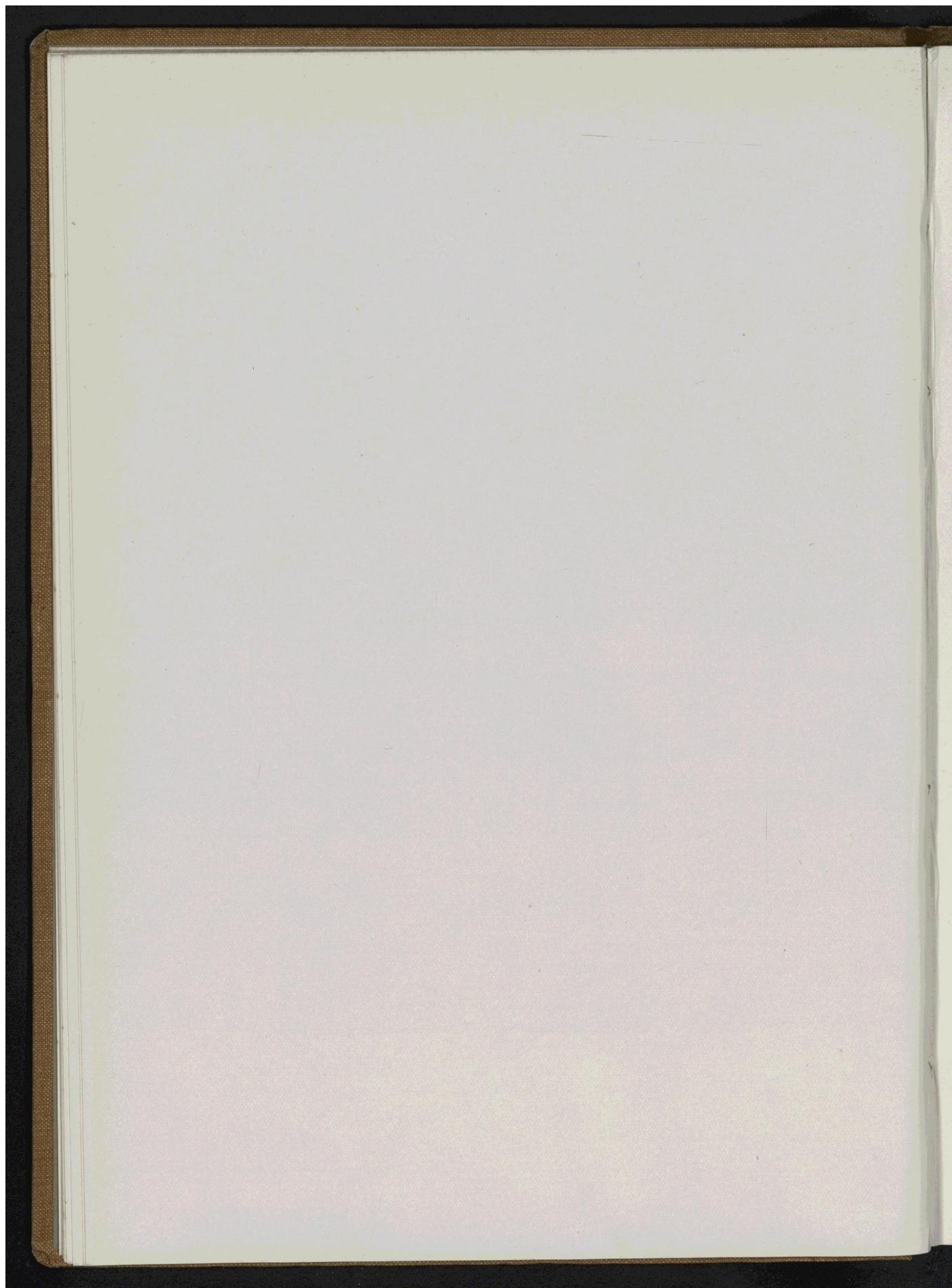
Il serait trop long de détailler ici, car nous n'avons voulu qu'exposer rapidement certaines idées générales, la distinction qu'il y aurait lieu d'établir entre les techniques anciennes et qui se perdant dans la nuit des temps, ont lentement et progressivement évolué jusqu'au temps actuel et ce que l'on pourrait appeler les techniques strictement modernes, c'est-à-dire celles qui sont nées depuis un temps relativement très court du machinisme de plus en plus introduit dans le labeur des ateliers artistiques.

Qu'il nous soit seulement loisible que Gand a fourni, avec plus de certitude que jamais, la preuve que dans ces seconds métiers une tradition déjà commence à s'appuyer sur des œuvres qui égalent en perfection les œuvres sorties des anciens métiers manuels et où, contrairement à ce que l'on pouvait supposer, l'ingéniosité du créateur, artiste ou artisan, trouve moyen de se faire jour, autant et aussi bien que si l'œuvre considérée avait été tout entière ciselée, burinée, parachevée sous les outils que dirige la seule pensée humaine.



Plan De la Classe 66 B.







LA CLASSE 66 B

De toutes les sections qui représentaient la France à l'Exposition de Gand, l'une de celles qui furent le plus unanimement admirées fut sans aucun doute cette Classe 66 B qui réitérait à Gand, après Turin, Bruxelles et jadis Paris en 1900, la démonstration éclatante des incessants progrès réalisés chez nous dans les industries relatives à l'aménagement et à la décoration intérieure des édifices.

Non seulement l'architecte, M. Majou, y apporta à l'ordonnancement général de précieuses qualités de maître d'œuvre et de décorateur, aidé de collaborateurs aussi expérimentés que dévoués, mais encore des circonstances particulièrement heureuses vinrent faciliter la tâche des organisateurs et leur apporter le plus appréciable concours.

C'est ainsi qu'un hasard des plus favorables situa l'Exposition de la Manufacture Nationale de Sèvres à l'intérieur même de la Classe 66 B, en adossement à la muraille qui séparait cette Classe de la grande salle de Conférences où les orateurs de tous pays ralliaient chaque jour des auditoires nombreux. On conçoit combien ces voisinages flatteurs devaient servir à la plus complète diffusion des

idées que notre pays traduisait à l'Exposition de Gand sous les apparences infiniment variées des chefs-d'œuvre exécutés dans nos meilleures industries d'art décoratif.

Par surcroît de chance, il se trouva que la Classe 66 B était à gauche prolongée par la brillante section de la Couture et de la Mode française, qui fut l'une des principales attractions de l'Exposition gantoise. Et enfin, les bureaux du Commissariat Général et de l'Administration étaient placés dans l'immédiate proximité de la section qui fait l'objet de ce rapport, ce fut là encore une raison qui contribua à diriger vers nos stands un public considérable.



Nous n'ignorons pas que la Classe 66 B eut assurément pu, par ses seules qualités, faire converger vers elle l'admiration mondiale, mais nous devons nous féliciter de ce qu'une fortuite distribution des services et sections ait placé cette Classe au centre attractif de l'Exposition française.

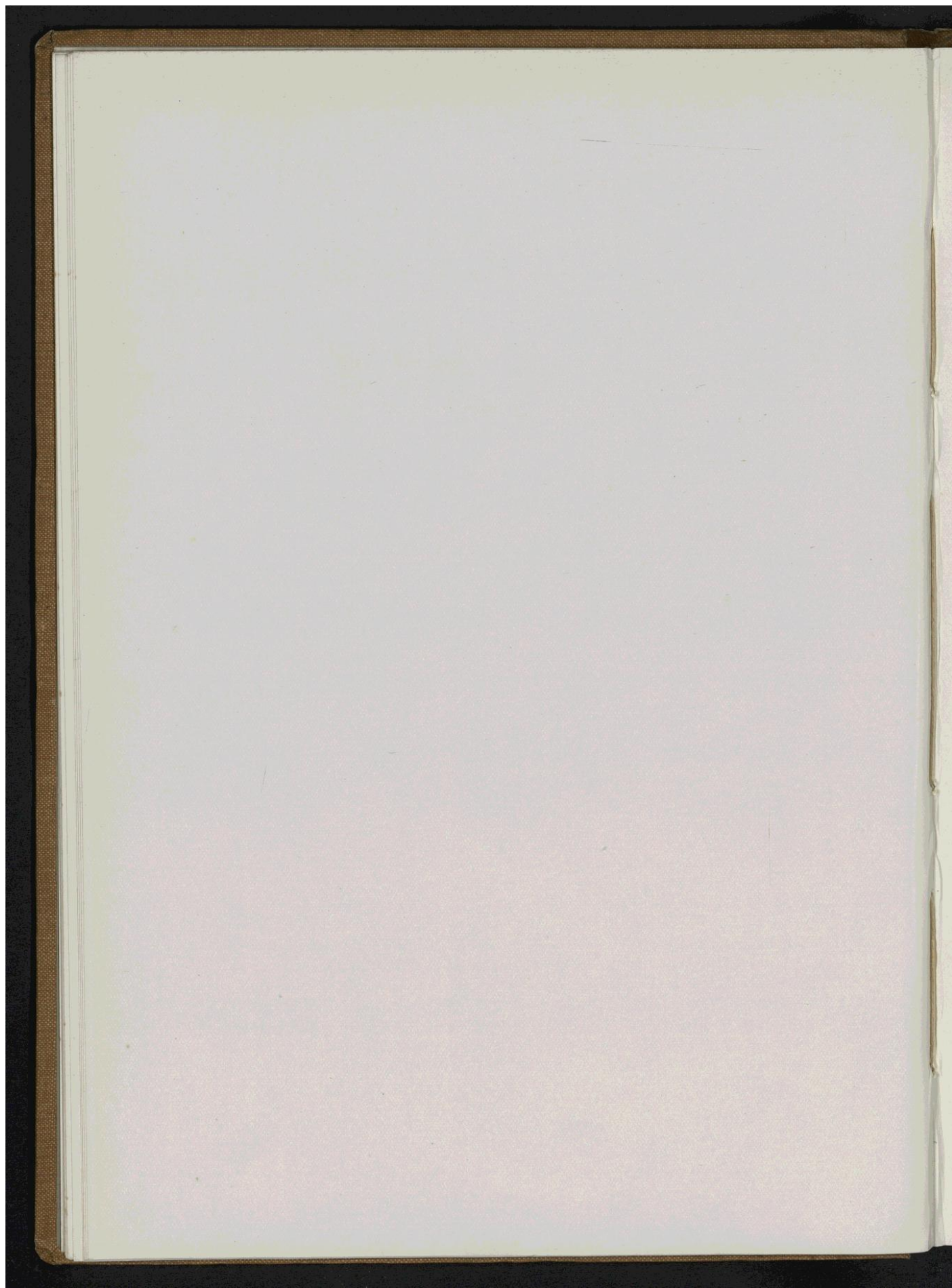
Avant d'examiner la participation de chacun des exposants de la Classe 66 B et de porter un jugement sur ce qu'ils ont soumis à l'appréciation du Jury et des visiteurs, il convient de rendre un juste hommage à la collaboration si intéressante de MM. Majou, Mousseaux, Larue, Le Feuvre père et fils, grâce à laquelle on peut dire de la Classe 66 B qu'elle a été, du point de vue de son installation, une de celles qui ont fait le plus honneur au Commerce et à l'Industrie Français.

M. MAJOU, architecte diplômé du Gouvernement, était tout désigné au choix qui a été fait de lui pour l'élaboration des plans et décors de cette Classe où précisément étaient exposées tous les mérites des industries collaboratrices du bâtiment, tant au point de vue structure qu'au point de vue ornemental.

En effet, M. Majou, par de nombreux témoignages, a su prouver le goût avisé et les qualités si éminemment françaises qui sont à la base de son esprit inventif et la démonstration qui a été faite à Gand permet d'envisager comme certain l'avenir de M. Majou en tant qu'architecte de section dans les Expositions où la France aura encore de par le monde à composer un cadre architectural digne de ses glorieuses industries.

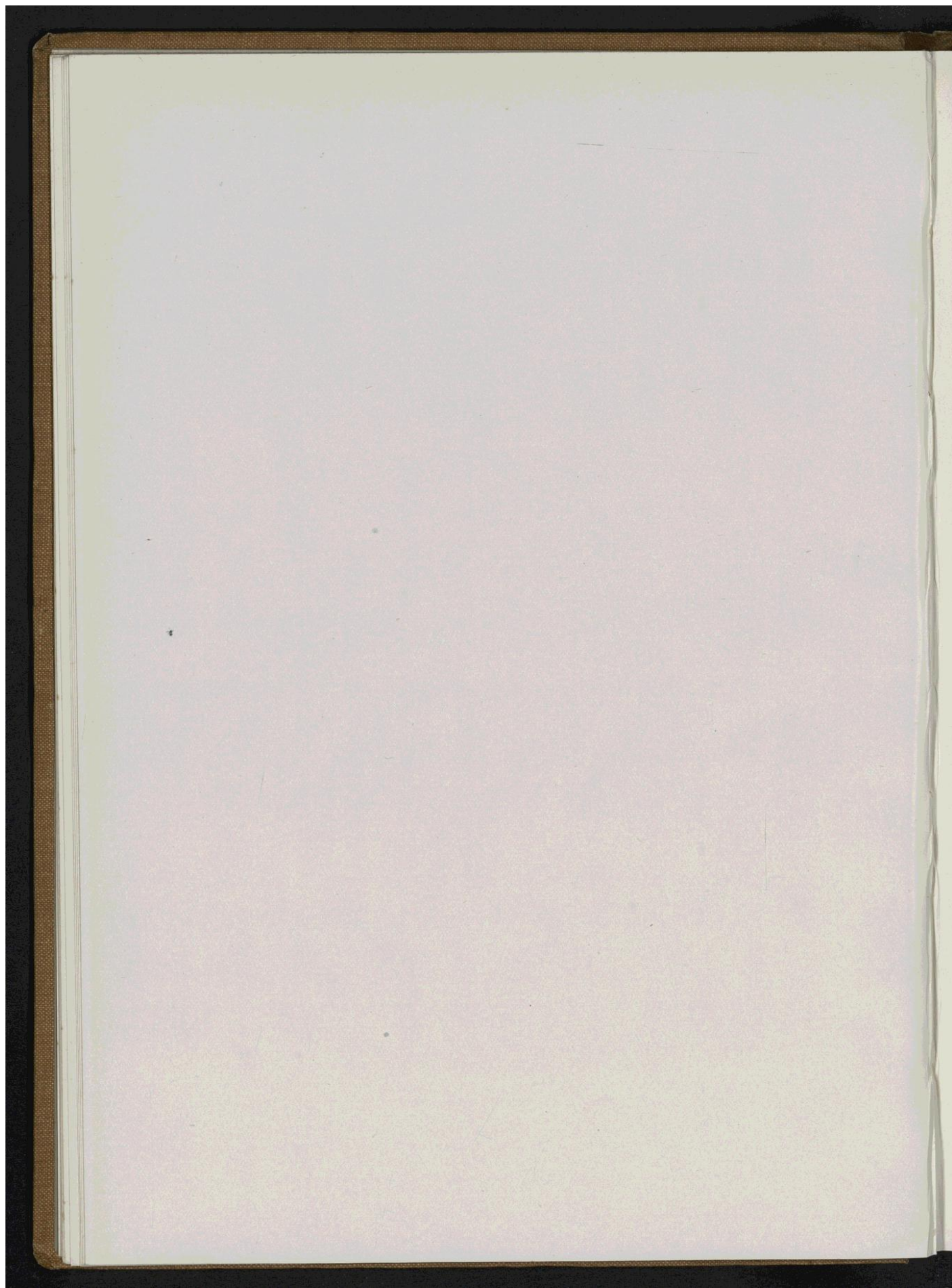
M. Majou a eu pour collaborateurs, en ce qui concerne les travaux de Menuiserie, M. MOUSSEAU, pour la Sculpture, M. LARUE, et pour la Décoration, MM. LE FEUVRE père et fils. Nous ne nous étendrons pas davantage sur leurs mérites puisque nous avons l'occasion de dire d'eux ce que nous en pensons en examinant chacune de leur Exposition personnelle.





CHAPITRE II

DESCRIPTION ET ÉTUDE PARTICULIÈRE
RELATIVE AUX EXPOSANTS





CHAPITRE II

DESCRIPTION ET ÉTUDE PARTICULIÈRE RELATIVE AUX EXPOSANTS

SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT A L'ART ET A L'INDUSTRIE

10, Rue Royale, Paris

Fondée en 1889, reconnue d'utilité publique par un décret du 21 janvier 1905, la Société d'Encouragement à l'Art et à l'Industrie a pour but principal, on le sait, de développer plus en plus l'Union de l'art et de l'industrie en France. Elle encourage l'enseignement du dessin industriel et décoratif en créant des prix et des bourses à décerner après concours entre les élèves des Ecoles d'art ; elle donne aussi, par tous les moyens en son pouvoir, aide, protection et encouragement à des artistes et ouvriers d'art en les faisant connaître et publier, en les soutenant auprès des pouvoirs publics, en organisant des conférences, expositions, etc., et en accordant son patronage à des œuvres de vulgarisation artistique.

Son rôle, en France, a été considérable depuis vingt-cinq ans. La formation progressive de ses cadres a solidarisé, sur le même principe et pour le même idéal de progrès, des industriels et des artistes, des publicistes et des parlementaires, des financiers et des artisans, des manufacturiers et des fonctionnaires, et, dans un esprit de concorde qui chaque année élargit davantage sa bienfaisante action, la Société d'Encouragement à l'Art et à l'Industrie a rendu à la cause des artistes créateurs et des industriels éditeurs, les services les plus précieux. De succès en succès, cette société poursuit sa féconde carrière. Dans toutes les expositions mondiales, elle tient à cœur d'être représentée et, par voie de conséquence, de représenter dignement

l'évolution du goût et des techniques françaises vers une perfection qui reste et qui restera incontestée. Elle combat heureusement les rivalités suscitées à notre art national, rivalités qui ont pour nos industries, provoqué parfois une crise assez sensible, à l'étranger. Ses efforts pour remonter le courant ont largement contribué à faire cesser un état de choses passager et le triomphe que la Société vient de remporter à Gand, est comme la démonstration de ce que le génie de France, un instant contesté témérairement par d'audacieux détracteurs, a pleinement reconquis la place qui lui est due et qui lui fut due de tout temps dans les arts industriels : la première.

Parmi les actes particulièrement utiles qui sont à l'honneur de la Société d'Encouragement à l'Art et à l'Industrie, il faut compter d'abord la rénovation de nos industries d'art ; les heureuses solutions données à la capitale question de la protection des modèles, une admirable série de concours qui, sur des thèmes nettement modernes, ont permis à de jeunes artistes de mettre leur talent en pleine lumière. Adjoignant les libéralités de l'argent aux générosités de l'idée, la Société d'Encouragement à l'Art et à l'Industrie a attribué à ses nombreux lauréats des sommes de plus en plus élevées. Les modèles primés ont été pour la plupart exécutés et ces témoignages ont pris place tant dans les expositions que même dans les musées.

La Société d'Encouragement à l'Art et à l'Industrie a été la première à se réjouir de la proposition de loi déposée le 12 juillet 1912 sur le bureau de la Chambre par le rapporteur L.-H. Roblin, et selon laquelle le gouvernement était invité à nommer sans délai une commission pour établir les moyens de réalisation d'une Exposition internationale des Arts décoratifs modernes, à Paris. L'idée était née dans la Société même, solidaire de trois autres sociétés d'art décoratif.

M. Chapsal, président, a depuis lors, publié un remarquable rapport sur ce vaste projet. Les termes clairs et sages où il renfermait une question rendue souvent épineuse par le parti-pris de quelques outranciers, ont rallié toutes les sympathies. Leur rapporteur, en ce texte définitif, a fait une fois de plus la preuve de ses robustes qualités d'administrateur qui maintes fois le désignèrent au choix du gouvernement lorsqu'il s'est agi de confier à un homme de valeur incontestée, le soin de conduire à la victoire le commerce, l'industrie ou l'art de la France.

M. Mayen, actuellement vice-président de la Société, met au service d'une œuvre si éminemment nationale les qualités qui le firent choisir parmi ses collègues pour seconder M. Fernand Chapsal.

Quant à M. Roger Sandoz, secrétaire général, on sait quel fut son zèle, tant à la Société même qu'au Comité français des Expositions à l'étranger ; membre du Conseil supérieur de l'Enseignement des Arts décoratifs, il servit avec une rare ferveur la cause de l'art industriel français à Hanoï, Milan, Londres, Copenhague, Turin, San Francisco, Bruxelles, Rome, et tout récemment encore à Gand.

La Société d'Encouragement à l'Art et à l'Industrie fut, en Belgique, à la hauteur de sa brillante destinée et des patriotiques devoirs qu'elle se proposa dès le premier jour.

L'Exposition des Artisans d'art, considérés comme petits fabricants, a mis en valeur à Gand, un très grand nombre de talents auxquels je me plais ici, selon toute équité, à rendre l'hommage qui leur est dû. Il nous est tout particulièrement agréable de mentionner et de féliciter, pour la qualité de leurs envois, ceux qui nous ont paru honorer avec le plus d'éclat cette riche section, riche en initiative et en œuvres, tout ensemble. On trouvait là des modelleurs, des repousseurs, des céramistes et mosaïstes, des sculpteurs sur bois, des sculpteurs sur métaux, des graveurs, des ferronniers, des doreurs, des ciseleurs, etc., tous artisans créateurs de leurs ouvrages, quant au dessin comme pour l'exécution. C'était dans l'ensemble une très précieuse synthèse de ces inestimables ressources qui, bien que l'on en dise, subsistent à la pointe des outils de France, et dans tous les métiers. Et, après avoir, en tant d'occasions, prêté malgré soi l'oreille aux rumeurs pessimistes qui proclament le déclin de nos industries manuelles, c'était un rare réconfort que de contrôler, œuvre par œuvre, le démenti le plus formel à ces paroles de trop hâtif découragement. Avec des tours de mains aussi impeccables que ceux dont faisait foi, pour tant d'industries diverses, la belle section des artisans d'art à l'Exposition de Gand, on peut rester fermement convaincu que les métiers, loin de périliter en France, retrouvent de plus en plus cette libre aisance, cette verve spontanée qui les caractérisèrent aux belles époques et leur valurent la célébrité la plus incontestée, dans le monde entier.

Voici la liste des artisans qui figuraient en cette importante section :

Paul Binet, mosaïste ; Paul Blache, sculpteur sur bois ; Pierre Chandavoine sculpteur sur bois ; Jean Dalstein, repousseur sur cuivre ; Debarle Ferdinand, ciseleur ; Georges Flamand, sculpteur ; E. Fogarassy, doreur sur bois ; Hobier, ferronnier décorateur ; Georges Iselin, sculpteur ; André Lafaure, ciseleur ; A. Le Lezec, sculpteur ; Charles Mihatseck, ferronnier ; Louis Outhwaite, ciseleur ; Henri Pain, sculpteur-décorateur ; A.-M. Peche, sculpteur ; R.-L. Piron, sculpteur ; Regius et Ruffin, repousseurs au marteau ; Vautrin, ciseleur ; Jean Virot, sculpteur sur bois ; Waldmann, statuaire.



MAISON LARUE

126, Rue de Javel — Paris

M. Paul LARUE, sculpteur-décorateur, depuis de longues années, s'est fait connaître et hautement apprécier par d'innombrables travaux de sculpture sur bois et pierre, décoration intérieure et extérieure en staff, carton-pierre, stuc, peinture décorative.



Sa Maison a été fondée en 1867 et les plus récentes distinctions qui lui ont été attribuées sont celles de : Hors-concours, Membre du Jury, Diplôme d'Honneur à Londres en 1908, à Bruxelles 1910, et Grand Prix à Gand, l'année dernière.

L'intention de M. Larue était cette fois d'exposer une petite salle des Fêtes à colonnades et coupole, dans le genre du Temple de l'Amour, à Trianon, mais il ne voulait point présenter une œuvre qui pût être considérée comme une copie ou même une adaptation lointaine.

Son projet était d'édifier, dans des proportions réduites, un édicule de destination rustique en même temps que d'un caractère architectonique rappelant le style pompéien.

Toutes ses études, maquettes et détails étaient au point lorsqu'il eut le regret d'apprendre que son projet, pour des raisons de proportions et d'emplacement, ne pouvait être agréé par l'Administration de la Section Française.

Force lui fut d'improviser, pour un emplacement très en vue, mais d'une installation assez difficile, une colonnade Renaissance, au-dessus des divans carrés qui avaient été prévus pour la Classe 66 B.

Le Jury a su reconnaître, dans cette œuvre exécutée à la dernière minute, la synthèse de l'énorme effort qui avait été celui de M. Larue depuis de longues années et c'est ainsi que l'exposant a obtenu un Grand Prix justement mérité.

Sur le socle de ses colonnes, M. Larue avait disposé des photographies reproduisant quelques-uns de ses travaux de sculpture sur pierre ou bois, en tous styles.

La hâte avec laquelle il dut préparer son exposition lui constitue un titre de succès de plus, puisqu'en un temps très restreint il a su composer et matériellement mettre au point ces sveltes colonnes cannelées et galbées, ces chapiteaux délicatement ajourés, agrémentés de figures bien en relief, cet entablement ouvragé et classique et enfin ces deux statuettes, figures stylites, jeunes Cupidons et Fillettes au miroir, inspirées de la plus pure Renaissance.



MAISON CHARLES BROT

89, Rue du Faubourg-Saint-Denis — Paris

M. Charles BROT s'est fait une spécialité, dans l'industrie de la miroiterie et du meuble, de ce miroir dont il a eu l'idée première, qu'il a, depuis lors, présenté sous des aspects infiniment variés et qui est généralement désigné et connu dans l'Industrie, sous le nom de « MIROIR BROT ».



Le miroir Brot peut être réalisé dans tous les styles, mais le style qui semble lui convenir le mieux est une sorte de Louis XV, harmonieux et particulièrement souple dans son ossature et dans son décor.

Le principe du Miroir Brot est de donner à l'objet la plus grande surface réfléchissante possible. C'est ainsi que, au lieu et place du cadre de glace, le miroir se prolonge dans les champs biseautés, recoupés ou non par des ornements agréablement disposés.

On constate l'utilité de ce dispositif dans nos intérieurs modernes, où la lumière

est souvent strictement mesurée et où il est précieux d'avoir une surface maxima d'où rayonne à l'intérieur le maximum de clarté.

Pas un miroir, mieux que le Miroir Brot ne saurait répondre à ces conditions ; du fait même de sa disposition biseautée, il supplée avantageusement à tous les systèmes employés dans de nombreux cas pour augmenter l'intensité lumineuse des pièces. En effet, l'inclinaison du cadre réflecteur recueille la lumière que ne peut recueillir la surface plane d'un miroir ordinaire. C'est là l'innovation qui, dans un très grand nombre d'appartements d'aujourd'hui, a été accueillie avec une extrême sympathie : et il ne pouvait en être autrement puisqu'elle répond à des besoins les plus fréquents de l'habitation contemporaine.

M. Brot ne pouvait manquer de présenter à l'Exposition de Gand quelques-uns des plus heureux spécimens de ce miroir. Comme dans toutes les Expositions antérieures où il participa, il obtint un succès complet.

De tous les stands où la miroiterie figurait, celui de M. Brot fut le plus apprécié par les visiteurs ; qu'il nous suffise pour le prouver de rappeler que le Jury attribua un Grand Prix à l'heureux exposant.

Comme complément de démonstration de ce qu'il présentait des produits de son industrie, M. Brot avait rassemblé un certain nombre d'objets bien faits pour ajouter au renom déjà ancien de sa maison.

C'est ainsi que l'on pouvait admirer tour à tour des paravents d'une grâce charmante, avec leur disposition à la partie haute, ainsi que cela se faisait au dix-huitième siècle, de cadres où figuraient d'anciennes estampes.

C'est ainsi, d'autre part, que l'on put voir à Gand divers écrans fort ingénieusement agencés pour concilier des formes bien françaises avec le goût de nouveauté qui se fait de plus en plus jour dans la clientèle.

Signalons encore, pour la qualité de ses proportions, la délicatesse de son décor, une armoire de petite taille qui occupait le milieu des stands de M. Brot ; enfin une table-toilette avec sa glace, meuble qui était un petit chef-d'œuvre de proportions.

C'est avec des travaux d'un style aussi épuré que M. Brot a su se faire dans le monde une réputation d'artiste-fabricant, aussi préoccupé de la beauté des objets créés par lui que de leur qualité matérielle.

La démonstration qu'il vient de faire à Gand ajoute péremptoirement à celle que fournissaient chaque jour et que fourniront de plus en plus les productions infiniment soignées qui sortent de ses ateliers.



MAISON GUENNE

72, Rue d'Hauteville, Paris

MAISON HUVÉ

62, Rue Saint-Sabin, Paris

La Maison G. GUENNE (miroiterie, vitrerie, ornementation, décoration et dorure), fournisseur du mobilier de l'Etat et des Palais nationaux, récompensée à Paris en 1900, Diplôme d'Honneur à Londres en 1908, Grand Prix à Quito, en 1909 ; Turin, 1911 ; Hors Concours, Membre du Jury à Bruxelles, à Roubaix et à Gand en 1913.



On sait la notoriété de M. Guenne qui s'est fait connaître par ces beaux cadres de style que lui demandent nos architectes lorsqu'ils veulent donner à un intérieur luxueux son maximum de distinction et de caractère.

La Maison Guenne réunit à Gand ceux de ses modèles qui, au cours de ces dernières années obtinrent le plus grand succès auprès de sa nombreuse clientèle. On y pouvait voir particulièrement un cadre de forme allongée, cintré et couronné d'une coquille appuyée sur un double rinceau où sont gravés deux axes légers et que fleurissent des roses épanouies.

Cette décoration, joliment modelée pour faire valoir l'ombre et la lumière, s'enlève sur un fond quadrillé que limite un motif au nu du cadre de glace.

Une autre œuvre de M. Guenne rappelait à Gand l'un des charmants dispositifs de cadres à trumeaux peints, soit en panneaux rectangulaires, soit en médaillons. C'est à juste raison que M. Guenne s'est essayé à remettre en faveur un arrangement qui permit autrefois à beaucoup de nos plus illustres peintres de composer des décorations, lesquelles, dans bien des cas eurent un sort meilleur que la peinture de chevalet et dont la valeur est loin d'avoir décliné.

Aujourd'hui il serait à souhaiter que l'ancienne tradition française revint à la mode et qu'à côté des tableaux de peinture proprement dite, le décorateur facilitât à l'artiste la possibilité de brosser des trumeaux charmants qui ajoutent à l'ornement général de la pièce, en rompant d'une façon séduisante s'il en fut, le rythme des lignes souvent assez monotones des cadres de glaces au-dessus de nos cheminées.

C'est en vertu du même principe, mais sous une modulation différente, que M. Guenne a exposé un autre cadre à panneaux supérieurs peints, sauf aménagement d'un oculus destiné à recevoir une peinture ornementale.

Ajoutons que M. Huvé, marbrier, exposait aux côtés de M. Guenne, dans le même stand, l'œuvre de l'un complétant l'œuvre de l'autre. On admirait tout particulièrement une cheminée de granit garnie de Bronzes.

M. Huvé, grâce aux qualités de longtemps reconnues des travaux qu'il expose et constamment réalise, a obtenu un Grand Prix à l'Exposition de Gand.



MAISON LOICHEMOLLE

60, Rue Amelot et 68, Rue Saint-Sabin, Paris

On savait d'avance que la Maison LOICHEMOLLE ferait à Gand une remarquable Exposition, mais ce qu'elle présenta dépassa en qualités tout ce que l'on pouvait prévoir et l'on peut dire que lorsqu'un Grand Prix fut décerné au Président Honoraire de la Chambre Syndicale de la Marbrerie, plus d'un pensa que



malgré son importance, cette récompense était encore au-dessous des mérites qu'elle venait de couronner.

La Maison Loichemolle qui s'est fait depuis longtemps connaître par ses travaux de cheminées en tous genres, artistiques ou commerciales, lavabos, baignoires, vasques, colonnes, gaines, piédestaux, vases, comptoirs, tables, autels, tombeaux, bénitiers, etc., réunit dans son stand de Gand, une grande cheminée Louis XVI, genre Delafosse en Campan vert des Pyrénées, une seconde cheminée Louis XVI, à colonnes, en marbre blanc de Serravezza (Italie) et une autre Louis XVI à consoles, en même marbre que la précédente, ces trois cheminées comportant des orne-

ments en bronze ciselé et doré. Elle exposait en outre deux gaines en marbre brèche violette avec appliques en Cipolin formant panneaux creux, deux vases de forme antique à canaux et godrons en Cipolin grec, deux vases Louis XVI de la même matière avec ornements en bronze ciselé et doré.

Le tout était accompagné de divers cadres à petits panneaux où M. Loichemolle présentait les photographies de cheminées et de vases réalisés dans ses ateliers.

Dans certains cas les cheminées étaient présentées avec des rétrécissements richement ornés de motifs en style correspondant, ainsi que des plaques de fonte inspirées des plus beaux modèles d'autrefois.

Cette façon de faire apprécier dans son ensemble le travail du marbre tel qu'il doit être vu lorsqu'il sera définitivement en place, est excellente à tous égards et contribue à donner la plus juste idée des proportions et des valeurs.

Tout en restant dans la plupart des cas fidèle aux beaux styles d'autrefois, M. Loichemolle s'autorise, à juste raison, sur ces vastes données, des variantes qui lui sont personnelles. C'est le cas pour ce Louis XVI modernisé, que produisent par ailleurs les architectes dans leurs façades et leurs décorations intérieures, et l'on comprend qu'une harmonie des plus heureuses s'établisse dans nos immeubles entre la décoration ambiante et les marbres de M. Loichemolle.



MAISON ROUSSELET ET FILS

160, Boulevard du Montparnasse, Paris

La Maison ROUSSELET & FILS, décoration en stuc, s'est fait connaître excellemment par les travaux de toute première importance dont elle a été chargée à Paris. Il suffit d'en citer quelques-uns pour faire la preuve de ce que cette maison est l'une de celles qui occupent dans cette industrie du stuc, une place de premier rang : Grand Palais des Champs-Élysées, Sorbonne, Bourse du Commerce, Hôtel de Ville, Palais de l'Élysée, Cour des Comptes, divers Etablissements financiers, notamment le Crédit Lyonnais, la Société Générale et la Banque de France.

En ces édifices et services publics, la Maison Rousselet et Fils a été appelée pour de très grandes décorations auxquelles répondent, en Province et à l'Étranger : le Casino de Vichy, le Palais du Gouvernement à Dakar, celui de l'Ambassade de France, à Vienne, et de nombreux monuments publics et hôtels particuliers en République Argentine, au Brésil, etc.

Il n'était que justice de voir confier à cette maison les travaux de stuc du Pavillon de la Ville de Paris, à l'Exposition de Gand. Indépendamment de ces travaux, cette maison exposait dans ses stands de nombreux échantillons de ses produits et des photographies.

Médaille d'Or à Paris en 1900, Diplôme d'Honneur à Bruxelles en 1910, Grand Prix à Buénos-Ayres la même année, membre du Jury, Hors Concours, à Turin en 1911, la Maison S. Rousselet et Fils, 160, boulevard du Montparnasse, qui a des succursales à Buénos-Ayres et à Montevideo, reçut à Gand le Grand Prix auquel elle avait droit. Elle y exposait une balustrade et deux vases qui étaient des chefs-d'œuvre de la technique du stucateur ; on y retrouvait ces qualités, si difficiles à acquérir, de science et de délicatesse, de tact artistique et de rigoureuse adaptation aux données proposées, qualités qui, depuis la fondation de la Maison Rousselet et Fils ont été appréciées par les architectes les plus notoires et qui lui ont valu d'être appelée pour la décoration des plus importants édifices publics et privés de notre époque.



MAISON BIÈS

6, Boulevard Richard Lenoir, Paris

M. FERNAND BIÈS est le directeur de la Maison qui porte son nom et qui, ancienne Maison CHEVRIAUX et LASNIER (1852), se consacre depuis lors à la création d'appareils d'éclairage, de suspensions de salle à manger, de lustres



et plafonniers de tous styles, de cristaux, de torchères, bras, appliques et girandoles, de lanternes de villes, de garnitures de foyers, et aussi de transformation et restaurations, ainsi qu'encore de robinetterie et accessoires de tous genres.

C'est, dans l'industrie parisienne, l'une des maisons qui depuis plus d'un demi-siècle — et aujourd'hui tout particulièrement — ont milité pour la conservation de nos véritables traditions d'art national avec le plus de persévérance et de succès.

Les industries de bronze d'art et de décoration ont, on n'en ignore point, joué un rôle capital dans la transformation des établissements de luxe, depuis quelques années, qu'il soit question des grands magasins, des casinos, ou des hôtels publics et privés, des vestibules d'habitations particulières, etc.

Ce que l'on sait aussi, c'est que des maisons allemandes ont cherché à acclimater chez nous, sans d'ailleurs y pouvoir réussir, des productions d'un style peu cohérent avec nos préférences et qui s'en éloignent chaque jour davantage. Alourdis d'ornements criards et disparates, maladroitement audacieux, ces modèles étrangers ont été combattus victorieusement par les modèles de France et leur succès occasionnel n'a pas tenu devant le triomphal courant qui a toujours conduit la clientèle de goût vers les productions où l'esprit de chez nous, les qualités de notre race, se manifestaient tant dans le choix des détails que dans la perfection des tours de main. Ce sont ces qualités maîtresses qui ont constamment assuré la prééminence de nos industries, et, dans l'ordre des travaux qui la concerne, la Maison FERNAND BIES a sans trêve fait refluer dans le métal ces caractéristiques de beauté qui désignent notre art industriel à la sympathie de l'univers entier.

Au stand de la Classe 66 B à l'Exposition Universelle et Internationale de GAND 1913, cette maison groupait un ensemble hautement démonstratif de notre supériorité. On y pouvait voir, entre autres objets typiques, une colonne d'un mètre cinquante fondue d'une seule pièce entièrement tirée sur plâtre. Cette colonne était toute sculptée de motifs d'un irréprochable fini. A signaler les embases, chapiteaux, écussons et bandes utilisables dans la décoration des magasins.

Une médaille d'argent a été attribuée à cet ensemble qui fait le plus grand honneur à l'industriel auteur de pièces toutes dignes du musée.

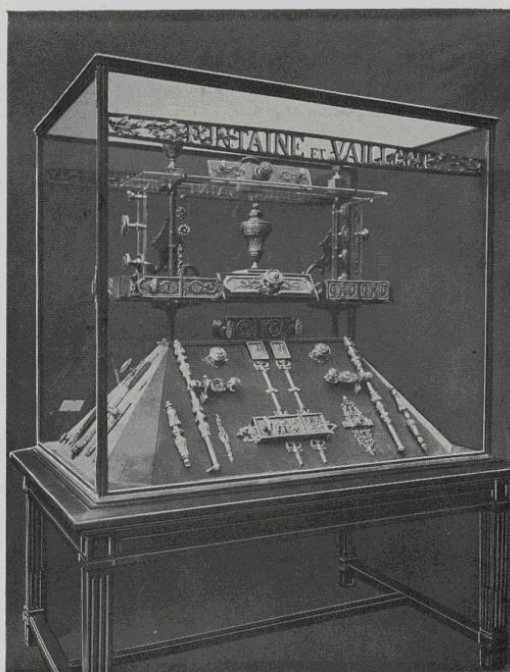


MAISON FONTAINE ET VAILLANT

181, Rue Saint-Honoré, Paris

MM. FONTAINE & VAILLANT ont envoyé à l'Exposition de Gand un choix de pièces de serrurerie décorative destiné à montrer, à défaut de leur grande quantité, la variété de leurs modèles et l'excellence de leur fabrication.

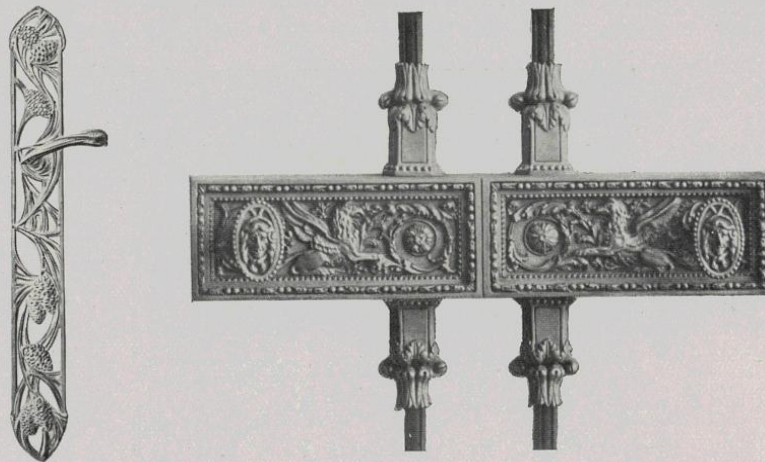
Ces pièces, réunies dans une vitrine, ont été choisies de petite taille et d'un travail délicat ; elles peuvent être réparties en trois catégories : 1° reproductions



exactes de ferrures anciennes encore en place dans nos monuments publics ou conservées dans nos musées ; 2° œuvres inspirées dans anciens styles et composées entièrement par MM. Fontaine & Vaillant ; 3° œuvres créées en dehors de toute préoccupation d'anciens styles, et montrant une fois de plus les efforts qui ont été faits depuis vingt ans par la Maison Fontaine & Vaillant pour rénover la serrurerie décorative moderne et l'adapter aux goûts et aux besoins de notre époque.

Sur l'une des grandes faces de la vitrine, c'étaient des ferrures de style Louis XIV, Régence et Louis XV, appartenant à la première catégorie, excel-

lentes reproductions de belles pièces anciennes. La partie médiane était occupée par une serrure de beau style (fin de la période Louis XIV), dans le goût de François de Cuvilliers ; reproduite avec un soin tout particulier, d'après l'original encore en place dans un vieil hôtel parisien. Montée avec ses verrous à boîtes ciselées, elle formait un ensemble décoratif bien particulier à la serrure française de l'époque et donnait une idée de la richesse que l'on apportait, au commencement du XVIII^e siècle, dans la fabrication de la serrurerie en bronze. C'était au point que les riches propriétaires faisaient jalousement détruire les beaux modèles des pièces exécutées pour la décoration de leurs appartements. L'on remarquait encore la repro-



duction d'une espagnolette de style Louis XV, d'une forme très pure, et dont la poignée était un chef-d'œuvre de composition, de lignes souples sans mollesse, d'une décoration sobre sans pauvreté ; ce modèle était fixé à l'une des fenêtres des salles à rez-de-chaussée (château de Versailles), ainsi qu'un autre modèle dans le style de Messonnier, d'une forme plus robuste, et dont une réplique très exacte était placée tout à côté. D'excellentes reproductions des boutons des portes (chapelle de Versailles, Petit Trianon, Hôtel Soubise, Hôtel Biron), d'autres serrures Louis XIV, de provenances diverses, des paumelles à vases ciselés très décoratives (l'une du célèbre Salon des Singes, au château de Chantilly), une belle targette de style Louis XIV, dans le goût des dessins de Lebrun, et reproduite d'après l'original appartenant à MM. Fontaine & Vaillant, complétaient l'ensemble des ferrures d'époque. Des deux marteaux de porte de style Louis XIV (reproduction de marteaux de vieux hôtels parisiens) celui dont les branches en volutes se terminaient par des têtes de lion, se voit à la porte du Ministère de la Justice, place Vendôme et se termine par une grande plaque ajourée qu'il n'a pas été possible d'exposer.

La face opposée de la vitrine montrait également, en majeure partie, des ferrures d'après l'ancien, mais de style Louis XVI. La petite serrure, ornée de griffons et de rinceaux était une des plus jolies pièces de serrurerie en bronze de

la fin du règne de Louis XVI (Versailles, Bibliothèque du Roi). Elle a été certainement composée et ciselée par le même artiste, un Gouthière sans doute qui exécuta vers le même temps les riches et délicates ferrures du Boudoir de la Reine Marie-Antoinette ; une des plus précieuses ferrures de ce boudoir, l'espagnolette au chiffre de la Reine, était exposée à côté.

Signalons d'autre part, la reproduction d'un bouton de porte, exécuté par Gouthière (château de Louveciennes), rare prestige des merveilles exécutées par le célèbre ciseleur pour Madame du Barry : tors délicat de rubans, branches de myrtes ajourées supportant le chiffre de la Favorite.

Béquilles, poignées de portes, plaques de propriété, objets d'un usage tout moderne ; boutons de tiroirs, entrées de meubles, anneaux de clefs, complétait l'ensemble Louis XVI, montrant avec le soin, la souplesse, le sens décoratif et pratique de MM. Fontaine & Vaillant.

Puis toute une série de pièces (parties d'un même ensemble composé dans le style du dessinateur anglais Adam. Le manque de place n'a permis qu'une exposition limitée, mais entrée de clefs, béquilles, crémones de fenêtres, donnaient une juste idée de l'art avec lequel MM. Fontaine & Vaillant avaient créé des pièces de serrurerie d'un style étranger moins familier aux habitudes françaises. Cet ensemble de pièces riches et délicates accompagnait à souhait une décoration et un ameublement du style anglais qui touche de près à notre Louis XVI et annonce l'Empire.

Puis encore deux belles ferrures Empire français, d'après les dessins des architectes Percier et Fontaine, pour le Louvre et les Tuileries, où elles sont encore en place ; l'une porte l'N napoléonien.

Enfin, des ferrures de style moderne exécutées par MM. Fontaine & Vaillant. Quelques pièces faisant partie d'ensembles sur les thèmes de la pomme et des aiguilles du pin, du mûrier, du rosier sauvage, etc. Le tout dénotant une étude raisonnée et leur emploi, la construction n'étant jamais sacrifiée à l'ornement et celui-ci toujours approprié à la forme qu'impose l'usage.

Quelques beaux boutons de porte où sont nerveusement modelées en médaille des figures du regretté sculpteur Alexandre Charpentier, apportaient une note toute spéciale. Ce n'aura pas été le moindre mérite de MM. Fontaine & Vaillant d'avoir les premiers, il y a vingt ans, compris et goûté le grand talent de cet artiste, et en s'en assurant sa collaboration d'avoir encouragé les premiers essais de décoration appliquée dans une note moderne.

Rappelons qu'à l'Exposition de Gand, la Maison Fontaine et Vaillant ne montrait qu'un tout petit choix des modèles exécutés par elle.



SOCIÉTÉ ANONYME DES ETABLISSEMENTS G. VINANT

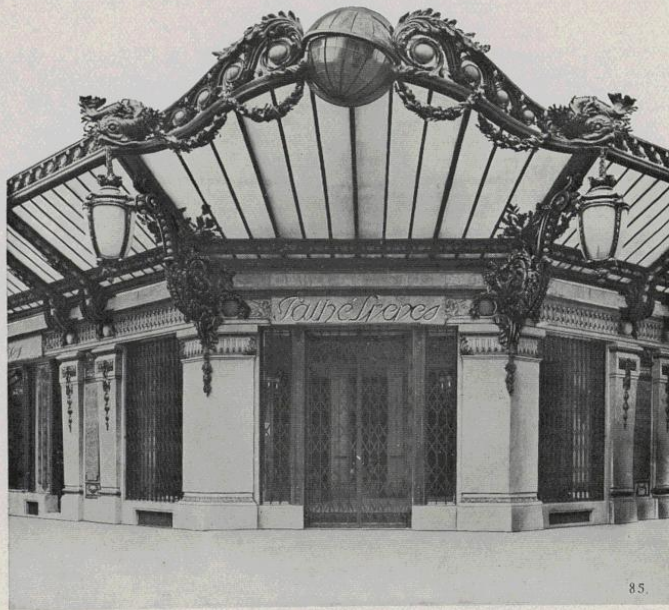
69 et 71, Rue Cambronne, Paris

Les Etablissements G. VINANT, dont les succès avaient été déjà maintes fois signalés à l'occasion de nombreuses expositions antérieures, vient de remporter un véritable triomphe à Gand. Il est vrai qu'il eut été difficile au Jury le plus sévère de ne pas reconnaître aux œuvres exposées par eux toute la qualité technique qui caractérise leur meilleure production.



On sait quelle notoriété ils ont su s'attirer en poussant à l'extrême toutes les techniques du métier de serrurier d'art et en s'y montrant, dans bien des cas, incomparables pour ce qui a rapport au poli du fer. Dans l'histoire de leur industrie, c'est une sorte d' « événement » dont on ne perd pas le souvenir que cette rampe d'escalier exposée à Turin, à la Classe 71 où la perfection du polissage du fer avait été atteinte.

Habitué à présenter ainsi des chefs-d'œuvre à l'appréciation de ses pairs et du public, M. Vinant eut cru déchoir si, à Gand, il n'avait pas exposé des travaux d'une exécution irréprochable. Ce fut, parmi d'autres envois, une remarquable rampe Louis XVI, à trois rinceaux ; une rampe d'escalier d'inspiration plus moderne avec un motif floral d'une grâce et d'une délicatesse émerveillantes ; une applique pour appareil électrique avec lumière en couronne, et encore de nombreuses photographies où était totalisé l'effort de plusieurs années dans des travaux que le public connaissait déjà pour la plupart, étant donné qu'ils ont pris place sur les voies les plus fréquentées de la capitale. Au nombre de ces travaux célèbres, bien qu'à peine posés, la Maison Vinant présentait la marquise des Etablissements Pathé frères, boulevard des Italiens. C'est là un de ces travaux de ferronnerie qui mériteraient de



faire figure dans une anthologie des beaux métiers de notre époque : la perfection matérielle y complète le pittoresque et l'originalité de l'invention ; au reste, la voix populaire devança celle des membres du Jury à l'Exposition de Gand. On se souvient en effet combien fut marquée la curiosité sympathique du passant lorsque, sur une architecture déjà monumentale par elle-même, furent assemblés les éléments de cette marquise de grand caractère et dont l'harmonie ajoute un décor si heureusement approprié à l'angle d'une rue nouvelle. Qu'il s'agisse des membrures essentielles qui constituaient l'ossature même de ce décor ou des éléments purement décoratifs qui se greffaient à la structure, on pouvait reconnaître au moment même de la mise

en place, et à pied d'œuvre, la probité des constructions et l'intelligence des tours de main. Trop contemporains de l'époque où il fut exécuté, nous ne pouvons bénéficier, pour en juger comme il conviendrait, du recul qui favorisera à nos enfants, dans cinquante ans, le moyen d'apprécier toute la valeur de ce travail qui semble bien marquer un moment dans l'histoire des industries du fer.

La Société des Etablissements G. Vinant, dont M. G. Vinant est administrateur délégué, a servi, en même temps que sa réputation propre, l'honneur de la France en présentant aux visiteurs internationaux de l'Exposition de Gand des œuvres toutes également exemplaires.

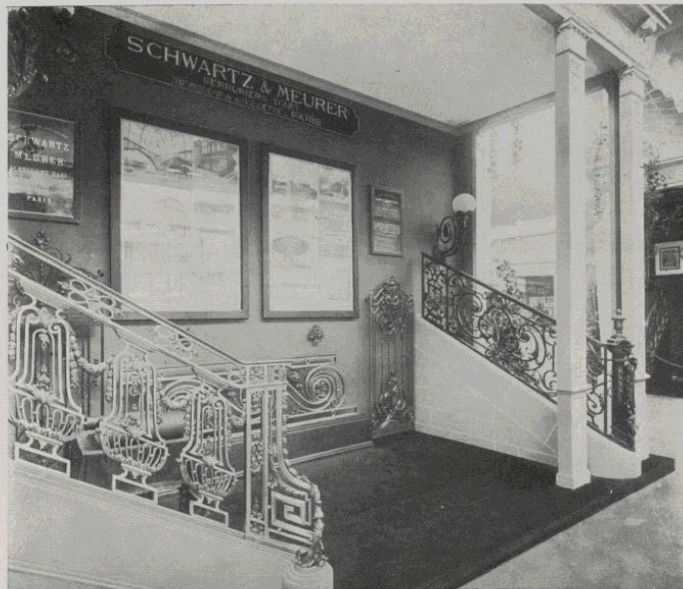
La juste récompense lui a été décernée en lui attribuant le Grand Prix.



SOCIÉTÉ ANONYME DES ÉTABLISSEMENTS
SCHWARTZ ET MEURER ET BERGEOTTE RÉUNIS*42, Rue du Hameau — Paris*

La Maison SCHWARTZ & MEURER était depuis de longues années, on le sait, une Société Anonyme qui s'était fait une place prépondérante sur les chantiers parisiens pour tout ce qui concerne les travaux en fer, serrurerie d'art et serrurerie horticole.

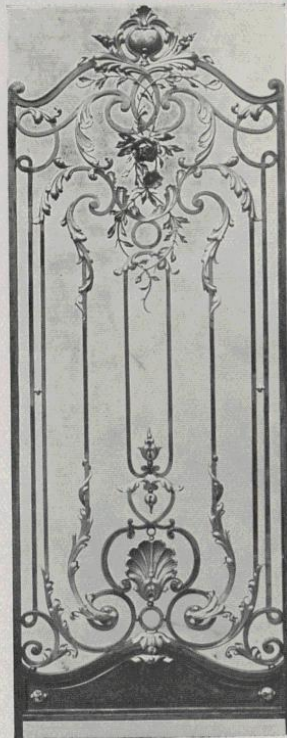
Fondée en 1840, et développée sous les dénominations successives de Maisons Lefebvre, Dormois et Bergerot, puis Bergerot, Schwartz & Meurer.



La Maison Schwartz & Meurer, depuis près de cinquante ans, avait recueilli dans le monde entier, dans les expositions universelles, toutes les distinctions que sa haute valeur lui permettait de briguer. C'est ainsi qu'elle obtenait : en 1867, 1878, 1889, des médailles d'or à Paris ; le titre de Membre du Jury-Hors Concours, en 1900 ; un diplôme d'Honneur en 1894, à Anvers ; un Grand Prix en 1905, à Liège ; la participation Hors Concours au Jury, à Milan en 1906, ainsi qu'à Londres, en 1908, à Bruxelles, en 1910 ; Hors Concours la même année, à Buénos-Ayres et, enfin, Hors Concours à Turin, en 1911 ; Grand Prix, Gand 1913.

A l'Exposition de Gand, la Société Anonyme des Etablissements Schwartz, Meurer & Bergeotte réunis ne pouvait manquer d'ajouter à une longue suite de témoignages, où, de ville en ville et de continent en continent, elle avait marqué sa place d'une façon si catégorique, si indispensable, au milieu de ses concurrents de tous pays.

Ce fut une des causes du succès de l'Exposition belge que ce stand vaste et bien éclairé où nos brillants serruriers d'art avaient rapproché, avec le goût le plus



parfait, les reproductions les plus dignes de représenter leurs ateliers. Nous publions notamment une vue où l'on pourra se rendre compte de la délicatesse technique et de la science de composition qui participèrent à l'établissement de ces deux départs d'escaliers où d'une part, un motif à balustres est relié par de souples guirlandes et où, d'autre part, sur une donnée Louis XVI spirituellement stylisée, s'est exercée toute la fantaisie du dessinateur et toute la verve de l'artisan. Au fond, c'est une balustrade aux lignes souplement cambrées et où le métal domestiqué obéit aux caprices les plus séduisants pour les yeux. Et encore, c'est une petite grille d'ascenseur qui en elle-même est un bijou de serrurerie et un modèle de perfection.

Si les connaisseurs goûtaient, en ces divers travaux, toute la saveur d'un travail poussé jusqu'à l'extrême détail, malgré les difficultés opératoires qui y abondent, le public profane n'y pouvait voir que de véritables tours de force et ne savait y admirer que l'art presque invraisemblable de triompher de l'impossible.

Assimilables aux plus beaux travaux des plus brillantes époques de notre serrurerie française, les dépassant même à certains égards, ces pièces tout à fait exemplaires ont rencontré à Gand le succès qu'elles étaient en droit d'attendre.

Non moins sympathique fut l'accueil du public pour un ensemble de motifs qui paraissent composés pour faire chanter dans le métal toutes les qualités de malléabilité d'une matière en présence de laquelle le génie de l'homme ne connaît plus d'obstacles. Une petite porte, notamment, se vit reconnaître par tous des mérites qui devaient ouvrir devant elle d'autres portes : celles d'un musée. Ce travail, délicatement architecturé selon des lignes aux cambrures charmantes, se fleurit çà et là de retombées de feuillages. A la partie haute dans l'axe, c'est une surprise délicieuse : une rose au naturel avec ses ramilles feuillues, négligemment jetée, croirait-on, sur l'ossature métallique.

Enfin, la Société Anonyme des Etablissements Schwartz, Meurer & Bergeotte réunis exposait, à côté de tous ces ouvrages d'un irréprochable fini, un très grand nombre de photographies d'œuvres exécutées et tout particulièrement de travaux qui nés dans ses ateliers, représente maintenant, dans toutes les parties du monde, la ferronnerie française.

Il ne fallait pas moins d'un tel effort pour que cette maison, à Gand, soutint dignement le prestige de son passé.

C'est à cause de ses mérites si grands que les architectes les plus qualifiés firent de tous temps appel à elle, lorsqu'il s'agit de confier un travail qui, pourrait-on dire, était destiné à passer à la postérité et à représenter impeccablement nos industries du fer aux yeux des générations futures.

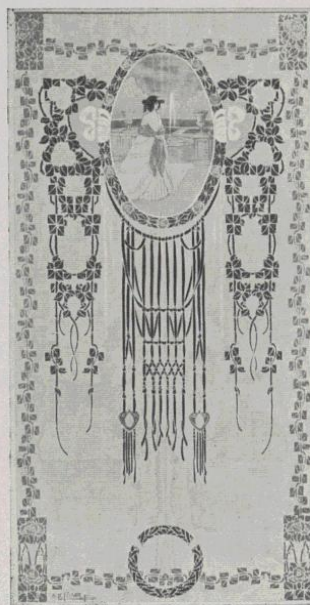
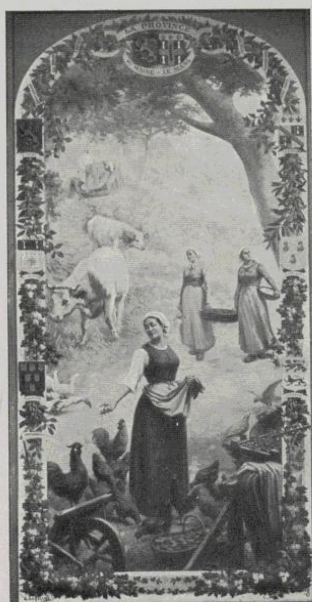


MM. LE FEUVRE PÈRE & FILS

117, Rue Notre-Dame-des-Champs, Paris

M. LE FEUVRE Fils, décorateur, exposait à Gand, dans la Classe 66 B, des panneaux qui étaient la digne continuation des œuvres signées par lui depuis sa sortie de l'Ecole nationale des Beaux-Arts et de l'Ecole nationale des Arts décoratifs.

Dans plusieurs maisons très importantes M. Le Feuvre fils a d'abord appris la technique du décorateur théâtral et d'appartements et ensuite n'a pas tardé à rendre



des services signalés grâce à ses facultés d'invention très variées et aptes à s'approprier aux thèmes donnés qui faisaient et qui font encore de lui un des plus charmants, des plus spirituels et des plus habiles dessinateurs de motifs originaux et neufs.

Il suffisait, à Gand, pour se convaincre de cette diversité d'aptitudes, de regarder côte à côte ses deux panneaux où, dans l'un, l'artiste avait symbolisé les travaux rustiques sous les apparences de quelques femmes de campagne transportant

dans des corbeilles les fruits de la terre ou s'occupant des soins que réclame la vie de la ferme. Autour de cette composition, une flore au naturel se composait en un cadre où étaient disposées çà et là les armoiries des principales villes de la Province du Maine ; dans l'autre panneau, au contraire, c'étaient des stylisations pures, essentiellement modernes : un médaillon soutenu latéralement par des rubans clairs, servant lui-même de support à une résille délicate retombant entre deux chutes de feuillages stylisés. Et l'on hésitait à préférer l'un ou l'autre de ces sujets tant, dans l'un comme dans l'autre, apparaissaient de qualités, ou robustes ou délicates, également faites pour plaire.

M. Le Feuvre fils a d'ailleurs de quoi tenir ; on sait qu'il est le collaborateur de son père pour un certain nombre de travaux en France et à l'Etranger. Médaille d'argent à Bruxelles 1910 et à Turin 1911, Hors Concours à l'Exposition de l'Ouest de la France au Mans, en 1911, médaille d'or et Membre du Comité d'Admission à Gand ; exposant au Salon de la Société des Artistes Français et des Décorateurs, M. Le Feuvre fils continue la tradition de son grand aîné qui, à Gand, exposait lui-même une composition décorative allégorisant l'art flamand et traité avec une science de l'arrangement de tous points admirable : devant un motif d'architecture à bossages, une Muse s'avance jusqu'à un riche médaillon où l'effigie si connue du Maître Rubens est encadrée ; vers le peintre monte en même temps le parfum d'un haut trépied et celui de lourdes guirlandes fleuries. Ce ne sont d'ailleurs partout que corolles et pétales, que feuillages harmonieusement groupés ; deux petits amours, arrière-petits cousins des jeunes amours qui volent gracieusement dans les toiles du Maître flamand, équilibrent la composition à droite ; au-devant des Figures, les symboles du marteau, des compas, de la palette et de la corne d'abondance.

M. Le Feuvre habite à la fois Le Mans, 1, rue Jacob, et Paris, 117, rue Notre-Dame-des-Champs. Il est de ceux dont la carrière a été bien remplie. Ses débuts chez Rubé et Chaperon, puis dans diverses maisons de décoration où il appliquait les principes du maître Galland, enfin ses travaux personnels au Mans. C'est dans cette ville qu'il eut la bonne fortune de pouvoir tout d'abord entreprendre les travaux de décoration des grands Hôtels, puis de la Bourse du Commerce, de la Caisse d'Epargne (salle du Conseil d'administration) ainsi que de la Caisse d'Epargne de Châteaudun.

Parmi les autres travaux, signalons : le Théâtre de Saint-Calais, le grand foyer du Théâtre du Mans ; les châteaux du Comte de Luard, de M. Gamard, de M. Achille Fould, l'escalier d'honneur du Château Eastwich Park, près Londres ; de nombreuses compositions peintes sur toile des Gobelins pour l'Amérique du Sud ; la décoration d'une chapelle funéraire pour le Comte de Luard et, œuvre capitale, celle de tout le chœur de l'Eglise paroissiale de Lassay. A retenir encore la peinture et la décoration du Château Louis XII de la Foriterie et, entre autres, la restauration de peintures du XVIII^e siècle chez le Comte de Lévis Mirepoix.

Tous ces projets ont été exposés au Salon de la Société des Artistes Français.

M. Le Feuvre est officier de l'Instruction publique depuis 1903 et chevalier de la Légion d'Honneur depuis 1912.

Médaille d'or à Rouen 1896, médaillé dans de nombreuses Expositions provinciales ; membre honorable au Salon de 1889 ; médaille de bronze en 1900 ; diplôme d'honneur à Milan 1906 ; Londres 1908 ; Bruxelles et Turin 1910 et 11 ; Membre du Jury à l'Exposition de l'Ouest de la France, Membre du Comité d'Admission et d'Installation à Turin, Bruxelles et Gand, M. Le Feuvre vient de remporter dans cette dernière ville un Grand Prix justement mérité.



MAISON LECŒUR, MORIQUAND et C^{ie}*141, Rue Broca, Paris*

La Maison LECŒUR, MORIQUAND & C^{ie} est bien connue pour la qualité de ses travaux de menuiserie d'art et de charpentes.

Déjà, en plusieurs Expositions, elle avait su marquer l'importance de la place qu'elle occupe parmi les maisons similaires et faire apprécier, par des témoignages irréprochables, le soin qu'elle apporte à réaliser les nombreuses commandes qui lui sont faites à Paris, en province et à l'Etranger.



Cette fois, à l'Exposition de Gand, la Maison Lecœur, Moriquand et C^{ie} a voulu faire une démonstration particulièrement probante. Elle avait compris à merveille que c'était le moment, pour les industriels français, de montrer, dans la plus large mesure possible, les ressources inventives et les qualités matérielles des œuvres sorties de nos ateliers ; en effet, l'étranger et spécialement l'Allemagne, semble montrer un zèle de plus en plus grand pour faire agréer, par les visiteurs des Expositions, des travaux de charpentes et surtout de menuiserie d'art qui, dans une certaine mesure, pourraient faire illusion et, par voie de conséquence, détourner de nos industries nationales tout un public assez peu préparé pour discerner entre les méthodes de construction, sous la simple apparence des choses.

C'est donc un surcroît d'honneur pour une maison française, comme la Maison Lecœur, Moriquand et C^{ie}, d'avoir triomphé si facilement d'un rival économique aussi disposé à vaincre.

Le fait est que le stand de cette maison fut un des plus appréciés ; on s'y était donné pour thème une chambre à coucher, d'un plan tout à fait original et, en outre, d'une décoration aussi ingénieuse que charmante. Les constructeurs s'étaient préoccupés d'un point de vue, entre tous pratique aujourd'hui : celui des espaces disponibles à usage de placards, de vestiaires, etc. L'harmonie de nos appartements est, dans bien des cas, rompue par la présence et la mauvaise disposition de ces accessoires indispensables. Nos architectes ont essayé souvent de solutionner cette question délicate en supprimant purement et simplement les placards et armoires. Cette solution, pour catégorique qu'elle soit, ne satisfaisait pas au problème. C'est bien ce qu'a compris la Maison Lecœur, Moriquand et C^{ie} en mettant au premier plan des recherches de la chambre à coucher qu'elle exposait à Gand, l'occasion d'indiquer dans son ensemble des réduits qui puissent rendre les services qu'on attend d'eux et qui cependant ne nuisent en rien à l'élégance de la pièce.

C'est avec le même souci que cette maison étudia un arrangement de cabinet de toilette en forme de loggia. A noter encore un divan-lit de repos disposé en alcôve ; le tout traité avec une indépendance très grande, tout en restant dans un esprit bien français.

La Maison Lecœur, Moriquand et C^{ie}, qui s'occupe d'entreprise générale sur une très grande échelle, et qui s'est fait une place considérable dans l'art d'installer des sections d'Expositions, se consacre également à l'importante question des maisons démontables en bois ignifugé, remises à automobiles, kiosques, pavillons de chasse, maisonnettes, maisons d'habitation, chalets, etc.

Le système même de construction autorise l'agencement de plans extrêmement pratiques et l'on peut dire que, dans ce domaine, la Maison Lecœur, Moriquand et C^{ie} a réalisé une œuvre aussi délicate, aussi charmante que pratique et qui égale en pittoresque et en agrément les plus confortables cottages anglais.



MAISON CHONION

44, Rue Boursault, Paris

M. Antoine CHONION exposait à la Classe 66 B de l'Exposition de Gand une fort belle boiserie décorative ; M. Chonion, qui a su donner un si remarquable essor à l'ancienne maison M. Bonjean, Duval & Cally, était parmi nos plus appréciés menuisiers d'art et de bâtiment. On sait qu'il s'occupe avec un égal succès de toutes les questions relatives au bois, où il obtint des résultats de premier ordre, grâce au parfait outillage mécanique dont sont pourvus ses ateliers.



C'était la première fois que M. Chonion exposait ; il a, comme l'on dit, pour un coup d'essai, fait un coup de maître, car il revint de Gand avec un diplôme d'Honneur.

Il s'est vu ainsi attribuer une haute récompense qui résume toutes celles dont, depuis longtemps, il aurait pu être titulaire s'il avait montré moins de modestie et si, comme c'était son droit d'artiste et d'industriel, il s'était fait représenter à toutes les manifestations mondiales où ses pairs ont été avant lui cueillir des lauriers. Son très grand succès de Gand n'a donc étonné personne. On savait que ses débuts dans la carrière d'exposant devaient être couronnés, pour lui, d'une victoire parti-

culièrement flatteuse. Si l'on considère, en effet, le document reproduit ci-joint, on verra qu'il y a mieux qu'un impeccable travail de menuiserie d'art. Pour le plus grand honneur de nos industriels français, il s'est trouvé que dans nos Expositions on rencontrât des œuvres réalisées avec une grande perfection technique ; toutefois, il arrive souvent que, sans pouvoir préciser ce qui leur manque, le visiteur est obligé de retenir une part de son admiration et se contente d'apprécier dans ces travaux les qualités matérielles plus que celles de l'imagination. Or, ici n'est point le cas de faire de telles réserves. La boiserie présentée par M. Chonion est une merveille de goût en même temps qu'un chef-d'œuvre d'exécution.

On imagine aisément l'aspect séduisant et le caractère décoratif de ces deux portes sur le motif milieu d'un buffet aux formes gracieuses, d'un style tout à fait moderne, mais d'un modernisme où tout se défend avec un remarquable tact de froisser quoi que ce soit de nos traditions françaises. Il est permis d'écrire ici, sans être taxé d'exagération, que parmi tous les meubles et arrangements de boiserie conçus par les chercheurs depuis l'Exposition de 1900, et souvent à grand tapage, beaucoup ont, à tort, cherché à s'imposer comme des trouvailles d'un caractère définitif et capable de faire école.

A notre sens, cet ensemble discrètement présenté par M. Chonion, exécuté avec compétence et une sûreté technique admirable, est peut-être celui qui satisfait le mieux les yeux et la raison et où l'on peut trouver avec le plus d'élégante précision une réponse à ceux qui invitent nos artistes et artisans à créer un style nouveau.

Une telle pièce suffirait à désigner son auteur aux louanges des critiques les plus sévères. Nous savons d'ailleurs que les comptes rendus approbatifs n'ont pas manqué de prouver à M. Chonion tout l'intérêt qu'avait suscité, en France et à l'Etranger, sa belle conception et il nous est agréable d'ajouter les nôtres aux compliments qu'il reçut de toutes parts.



MAISON PASSEGA

14, Rue Tailbout, Paris

M. PASSEGA s'est consacré depuis des années, parmi les industries du bâtiment, à celle des marbres reconstitués ; en outre de son Usine, 34, rue du Point-du-Jour, à Billancourt, cette Maison possède un bureau d'échantillons, 14, rue Tailbout où l'on peut voir une très riche collection de ces marbres qui sont, pour la coloration comme pour la densité, rigoureusement identiques aux marbres pris en carrières.



C'est avec le secours d'une véritable science chimique que M. Passéga arrive à réussir ces reconstitutions de marbres veinés, de brèches, de porphyre et de granits. Il y a là une étude de la manipulation dont les détails seraient trop longs à fournir ici, mais qui, dans l'ensemble, constitue une des plus brillantes victoires de l'industrie moderne servie par la science et mise au service de la construction.

Ces marbres reconstitués offrent dans toutes leurs parties la même homogénéité et les veines qui traversent l'épaisseur de la pâte sont aussi compactes que les parties avoisinantes. L'un des mérites, et non des moindres, de ce matériau est d'acquérir en vieillissant une dureté de plus en plus grande, sans se fendiller jamais.

Depuis plus de dix ans de très nombreux travaux exécutés par la Maison Passéga ont permis de vérifier l'endurance de ces marbres ; bien qu'exposés à la pluie et à toutes les intempéries, ils ont, mieux que certains marbres véritables, résisté et prouvé leur inaltérable nature.

En ce qui concerne l'élasticité, l'adhérence, le polissage, la réparation et l'entretien, les marbres reconstitués de M. Passéga ne sont pas moins irréprochables. Enfin, raison majeure et qui suffirait à les faire apprécier tout particulièrement, ces marbres, se moulant facilement, peuvent contribuer à la réalisation de toutes pièces travaillées et ornées, à des prix dont la modicité ne saurait être jamais égalée, à travail identique, si l'on employait des matériaux de carrières.

Toutes les colorations sont possibles, en sorte que le décorateur peut à loisir harmoniser sur les murailles et dans tous les détails de son ornementation, les gammes chromatiques les plus diverses.

C'est dire que les marbres reconstitués dont il s'agit trouvent des applications multiples, dont les principales sont : les revêtements muraux, les colonnes, les rampes et marches d'escaliers, plaques et encadrements, les cheminées de luxe, les cadres de glaces, les vases et les statues, les bas-reliefs, les corniches, frises, cimaises, lambris, balustres, soubassements, habillage de colonnes en fonte ou en pierre, plaques minces à poser sur les murs de plâtre ou de ciment.

C'est tous ces travaux de caractères si variés, qui ont valu à M. Passéga la récompense de Grand Prix à l'Exposition de Gand. Les très belles colonnes ioniques, les marbres échantillonnés, les pieds de vitrines qui étaient présentés, étaient comme une synthèse suffisamment démonstrative des travaux nombreux qui, à Paris, en province et à l'étranger, constituent autant de précieuses références à cette maison : les nombreux hôtels particuliers et publics, l'Opéra (gainés pour la Bibliothèque), le Palais des Fêtes de Paris, les multiples immeubles de rapport ont servi, si l'on peut dire, de champs de démonstration à M. Passéga.

On a particulièrement admiré à Gand, un socle d'une forme des plus originales et où était représenté, en table creuse, un motif animé de chevaux et de guerriers. C'était là, il convient de le dire, un véritable chef-d'œuvre technique qui montre toute la valeur de ce matériau souvent plus apte à faire l'office de marbre que les marbres les plus authentiques et les plus célèbres.



MAISON PACHY

23, Place de la République, Paris

La Maison PACHY exposait à Gand un ensemble de documents et matériaux bien faits pour attester l'importance d'une entreprise fondée en 1856 par M. Augustin Pachy à Roubaix, et développée dans la suite par M. Edmond Pachy, directeur actuel, avec un esprit d'initiative remarquable et une infatigable activité.



M. Pachy, vice-président de la Classe 66 B, exposait, notamment, des blocs et des cylindres de granit poli ou des granits présentés en feuilles d'une épaisseur extrêmement réduite. C'était la première fois que l'on pouvait apprécier, dans cet ordre de fabrication si important à une époque où le système des revêtements est si généralement appliqué, des procédés techniques permettant désormais l'emploi singulièrement économique en même temps que très décoratif, de « feuilles de granit » débitées avec sûreté dans des blocs d'une nature des plus réfractaires, il y a peu de temps encore, à de telles utilisations.

La démonstration a été magistralement fournie, cette fois, par la maison Pachy, qu'il n'y a plus de matière, quelque dure qu'elle puisse être, que l'on ne sache utiliser à très minime épaisseur. On conçoit l'importance d'une certitude de ce genre.

Après de très brillants succès en 1911 à Bruxelles, M. Pachy vient de remporter à Gand une nouvelle victoire, d'ailleurs prévue par tous ceux qui connaissent l'énergie déployée par lui pour mener de front, vers la perfection, dans ses vastes ateliers, toutes questions de mécanique pure et d'art quintessencié.

C'est à cette énergie que sa maison doit depuis longtemps, de ne point craindre la rivalité des maisons similaires de l'étranger, voire même de celles qui disposent sur place des plus beaux granits du monde : telles les maisons écossaises et suédoises. L'outillage le plus perfectionné, la propriété de plusieurs carrières, de nombreux dépôts en France, diverses usines de sciage, tournage, polissage, permet à M. Pachy de faire face à toutes les exigences, les plus délicates comme les plus pressées.

Rappelons que, non satisfait d'occuper dans son industrie une place de premier ordre, cet entrepreneur de travaux publics, de monuments et de travaux d'art tient à cœur de faire donner à son jeune personnel des éléments d'éducation artistique et technique qui lui permettront, dans l'avenir, de prendre goût à la profession, d'y mieux employer leurs facultés et conséquemment d'y améliorer leur situation matérielle. Le problème de la crise de l'apprentissage a été résolu par des moyens bien simples chez M. Pachy. Au prix de sacrifices personnels, le patron a assuré l'éducation professionnelle de ceux qui doivent être ses collaborateurs.

Créateur et président du Syndicat patronal des Gratiniers de France, M. Pachy, récompensé à Lille, Lyon, Athènes, à Gand autrefois, à Marseille, Bastia, Spa, Saint-Louis, Liège, Milan, Dublin, Saragosse et Londres, fut Grand Prix de la Classe 66 B à Bruxelles. Il vient d'obtenir un autre Grand Prix à Gand, et il était vice-président de la Classe 66 B.

Ses usines principales sont à Roubaix et à Vire, et ses bureaux à Paris, 23, place de la République.

Nous publions une vue du stand de M. Pachy à l'Exposition gantoise. On voit qu'on y avait rapproché, en une présentation d'un goût qui fut très apprécié, des œuvres de natures fort diverses : colonnes, vases, selles, piédestaux, échantillons de matériaux, ainsi que des photographies de travaux exécutés, notamment des monuments funéraires de très grande importance et partant de valeur très élevée.



MAISON A. RONTAIX

9, Rue Labat, Paris

M. Auguste RONTAIX Fils, successeur de son père, entrepreneur de travaux publics, maçonnerie, maire adjoint de Paris, participait à la Classe 66 B de l'Exposition de Gand, par un certain nombre d'envois où était attesté particulièrement le rôle considérable que cette Maison a tenu depuis de nombreuses années dans l'entreprise de maçonnerie, à Paris, en province et à l'étranger.

Parmi les documents exposés figure d'abord la photographie d'un immeuble construit au Champ de Mars, avenue Charles-Floquet, et comportant des appartements de 12, 13 et 14.000 francs. En ce remarquable travail de façade, l'architecte avait prévu quarante colonnes de pierre qui, dans une ordonnance décorative des mieux étudiées, ajoutent à cet immeuble un caractère de beauté incontestable. Au reste, la façade dont il s'agit doit être présentée au Concours des Façades et il est plus que certain qu'elle obtiendra la distinction à laquelle elle a droit. Remarquée déjà par les organes professionnels, elle a été publiée et commentée fort avantageusement.

Le rôle de M. Rontaix était de toute importance dans la réalisation d'un parti architectonique aussi intéressant professionnellement, tant par le choix des matériaux que par leur mise au point technique; cet entrepreneur a été en la circonstance le plus précieux collaborateur du Maître d'œuvre.

Un autre document à l'Exposition gantoise, rappelait les travaux de M. Rontaix pour l'exécution du monument commémoratif de la Ville de Coulommiers (1870-1871). Sur l'une des plus jolies places de cette ville, ce monument est constitué de blocs énormes de pierre, nature Savonnière, bien traités en tous détails, avec cette particularité qu'il n'existe aucun joint vertical dans les assises. Au sommet, une statue commémore l'année terrible. Cette œuvre a été fort appréciée aux Salons de 1908 et 1909.

Lors de l'inauguration du monument, en 1910, M. Rontaix a reçu publiquement les félicitations auxquelles lui donnait droit son intervention si précieuse dans l'appareillage et la construction de ce socle.

Enfin, une troisième photographie avait trait à la sous-station électrique du Nord-Sud de Paris, dont la façade est exécutée en pierre de Lorraine, en Comblanchien et brique de Bourgogne, jointoyés en ciment, le tout constituant un travail de premier ordre où il faut apprécier spécialement le caractère des cintres des grandes baies de 3^m50 d'ouverture. En outre de ses aspects extérieurs, la sous-station électrique du Nord-Sud de Paris comportait de considérables travaux intérieurs,

particulièrement dans le sous-sol qui descend à douze mètres en contre-bas et où furent établis des massifs en brique, meulière, etc., avec adjoints de sable, mortier grisé. C'était là pour un entrepreneur de maçonnerie l'occasion d'exercer toute sa sagacité, étant donné qu'il s'agissait de satisfaire à un programme essentiellement moderne, rendu fort complexe par l'absolue nécessité de conformer la maçonnerie aux besoins d'une industrie en quelque sorte nouvelle.

M. Rontaix a obtenu une médaille d'or à l'Exposition de Gand.



MAISON JOUANNET

11 bis, Avenue Mac-Mahon, Paris

M. JOUANNET exposait à Gand une œuvre dont l'originalité a suscité beaucoup de commentaires ; son modernisme délibéré a soulevé des polémiques qui, empressons-nous de le dire, mettaient en présence un nombre très réduit de critiques et une quantité considérable d'admirateurs.



C'est qu'en effet M. Jouannet n'avait pas hésité à sacrifier au Dieu d'un modernisme franc sur le programme d'un banc de granit au fond d'une avenue de parc. Qui donc songerait à nier la beauté émouvante de ces bancs de pierre qu'au fond de nos futaies endormies, au détour des allées, on rencontre parfois jonchés de feuilles mortes et de souvenirs séculaires ?

Il n'en est pas moins vrai qu'il appartenait à notre époque de ne point rééditer des formes, tant évocatrices qu'elles puissent être, et de chercher, ainsi que le font un certain nombre d'artistes consacrés à l'art des jardins, des présentations nouvelles du banc, de la margelle, du cadran solaire, de la stelle, du vase, des perrons, etc.

C'est dans cet ordre d'idées que M. Jouannet s'est maintenu lorsqu'il a réalisé cette belle œuvre où le granit sut se cambrer en silhouette harmonieuse avec des ajourés où s'encadrent les frises mobiles des feuillages d'arrière-plan.

Aussi bien sur les bancs de Versailles, imagine-t-on qu'une marquise couchée vient lire paresseusement quelque sonnet, aussi bien sur ce banc composé par M. Jouannet voit-on s'asseoir, feuilletant un roman de Bourget, quelque élégante parisienne de nos jours.

L'architecture se distribue selon une puissante arcature sous laquelle un petit génie de la forêt met une note de bronze.

Latéralement, sur des socles fleuris, s'élancent des colonnes à décoration végétale très près de la nature et une corniche à cambrure souple couronne l'ensemble par une suite de claveaux où la flore se distribue en une partie sculpturale très rationnelle.

Ce sont des œuvres de ce genre qui servent excellemment la cause du renouveau des formes et de l'évolution possible des styles et, lorsque dans le monde du bâtiment, des personnalités de l'importance de M. Jouannet prennent l'initiative de créations aussi typiques, on ne peut que se féliciter de voir une si généreuse cause trouver des défenseurs aussi autorisés. Au reste, en ce qui concerne les théories d'art, surtout celles qui sont le plus discutées, la seule démonstration qui vaille c'est celle qu'apporte l'œuvre réalisée. M. Jouannet l'a bien compris ainsi, le Jury a eu la même opinion, puisqu'il a accordé à l'auteur de ce banc un Diplôme d'Honneur.

Rappelons que M. Jouannet a participé comme entrepreneur de maçonnerie à la construction de nombreuses maisons, parmi lesquelles celles situées 124, avenue Victor-Hugo, 6, rue Dufrenoy, l'Hôtel Lutetia ; ces trois immeubles primés au Concours des Façades de la Ville de Paris.

Notons que ces œuvres primées pour le caractère artistique qu'elles représentent, fait le plus grand honneur à la conception et à l'exécution.



M. LOUIS BIGAUX

1, Boulevard Henri-IV, Paris

Parmi les artistes décorateurs qui ont poursuivi avec une rare assiduité le grand problème de modifier dans un sens moderne la physionomie de nos décorations intérieures, M. Louis BIGAUX occupe une place importante. Ne fut-il pas de ceux qui, dès les premiers jours, militèrent avec ardeur pour l'idéal nouveau ?

On se souvient de ses travaux si remarquables dès le début. Alors que, autour de lui, avec une exubérance de laquelle ils sont revenus, tant d'autres improvisaient des merveilles qui n'eurent qu'un jour, M. Louis Bigaux, d'un tempérament plus placide, d'une nature plus circonspecte, continuait à étudier ses mobiliers et ses ensembles avec ce souci persistant de toujours subordonner ses inventions à une construction rigoureuse, à un dogme de sagesse, toutes préoccupations qui devaient un jour trouver leur récompense.

N'y eut-il que la conception des travaux réalisés pour les grands Magasins du Printemps, qu'elle suffirait déjà pour classer M. Bigaux parmi les artistes décorateurs qui surent, le plus vite et le mieux, concevoir des œuvres où le public élégant trouvait, selon sa convenance, des éléments dignes de participer à la décoration de leurs demeures.

Chaque année dans plusieurs Expositions, l'artiste dont il s'agit ici démontre que, à ses yeux, le but de perfection n'est jamais atteint ; que ce soit au Salon d'Automne ou que ce soit dans les grandes Expositions mondiales, le stand de M. Bigaux est de ceux qui ne sauraient passer inaperçus. On y vérifie la preuve d'une assiduité aussi savante qu'artiste, qui ne veut rien ignorer des ressources de la matière, non plus que rien méconnaître de l'évolution lente du goût et qui, tout en respectant dans les moindres détails la dignité du maître d'œuvre, tout en se refusant à faire au caprice du moment aucune concession, a la souplesse qui appartient aux seuls créateurs assez habiles pour satisfaire dignement l'art et pour plaire sans déchoir au public.

Sur ces bases doctrinales, M. Bigaux a exposé à Gand des travaux qui lui ont valu des éloges unanimes.

A l'étranger d'ailleurs, il est connu et aimé comme l'un de ces esprits sur qui l'on peut s'appuyer avec certitude lorsqu'il est question de recevoir un bon conseil artistique.

Il serait trop long d'énumérer ici tous les titres de considération que possède M. Louis Bigaux hors nos frontières. Disons seulement qu'il y a deux ans un grand journal anglais, désireux d'organiser une section d'art français dans une expo-

sition qui devait s'ouvrir par ses soins, ne sut faire meilleur appel chez nous qu'à M. Louis Bigaux pour obtenir de lui les éléments les mieux aptes pour traduire au temps donné, l'exact point où avait abouti notre art décoratif national.

Nous n'adressons pas à cet artiste un éloge supplémentaire à celui qu'il reçut de toute part l'année dernière en Belgique ; c'est là une superfétation après ce que nous venons de dire. Qu'il nous laisse seulement approuver sans réserve l'admirable effort conduit depuis tant d'années et augurer pour l'avenir des succès plus éclatants que ceux du présent.



M. FÉLIX FOURNERY

2, Avenue des Tilleuls, Paris-Auteuil

M. FOURNERY s'est fait une place appréciable, il y a de longues années déjà, parmi nos meilleurs peintres et, à une époque où bien des gens en possession d'une notoriété plus que suffisante, se satisfont des succès acquis sans penser à se retourner vers une autre carrière, M. Fournery, tout en restant d'ailleurs fidèle à l'art qui l'avait fait connaître, s'est consacré à la sculpture où il n'a pas tardé à montrer sous l'ébauchoir des mérites égaux à ceux qui étaient les siens lorsqu'il œuvrait le pinceau à la main.

La Classe 66 B a accueilli avec un vif plaisir ce participant, assuré d'avance qu'il contribuerait, par les objets exposés sous son nom, à ajouter au prestige d'un ensemble si remarquable à tous égards ; il faut convenir que la Classe 66 B ne s'est pas trompée puisqu'à Gand M. Fournery a obtenu d'emblée un Grand Prix.

Depuis sept années, au reste, cet artiste tente des démonstrations particulièrement intéressantes dans les Expositions à l'Etranger, au point de vue de tout ce qui a rapport à la décoration fixe. Son principe se rattache à une grande tradition, depuis bien longtemps méconnue en France et qui cependant, aux plus belles époques de notre art, a servi la cause de la beauté : celle de l'unité de conception. Cette doctrine est appliquée en son œuvre par M. Fournery qui déjà, à l'Exposition de Londres, nous avait montré quel peut être l'homogénéité d'un ensemble réalisé par la même pensée.

Les œuvres qu'il présentait étaient de tous points charmantes : il s'agissait de figures de cire, analogues à celles que l'on peut admirer au Musée Grévin signées de sa main et représentant la scène du Sacre de Charles VII à Reims et Jeanne d'Arc aux côtés de son Roi.

Dans ses compositions, où il s'agit pour l'artiste d'exalter toutes les grâces de la femme, M. Fournery a tenu à honneur de n'être point seulement le fabricant d'accessoires ou de bustes pour couturiers ou coiffeurs, mais encore et surtout l'auteur responsable, — au même titre que pourrait l'être un industriel d'art, — de tous les détails de la figure, qu'il s'agisse de la cire elle-même ou des dessins selon lesquels furent exécutés les costumes dont cette cire est revêtue.

Avec ses collaborateurs, MM. Deshays et Testac, M. Fournery a signé pour Gand une série de figures que, il faut l'espérer, nous reverrons à Paris accompagnées de silhouettes nouvelles.

On n'ignore pas que dans cet ordre d'idées des recherches extrêmement séduisantes ont été poursuivies par quelques novateurs, à juste raison irrités de la laideur

des cires exposées depuis trop longtemps dans les magasins de commerce et dans les locaux industriels. Participant à ce mouvement bien moderne, qui réclame l'art en tout, M. Fournery a compris que, dans ce domaine d'action, son remarquable talent statuaire, ses qualités de coloriste et de dessinateur, devaient le servir à merveille pour prendre, parmi ces travaux, la première place ; la consécration du Jury Gantois vient de démontrer avec éclat que cet artiste n'exagérait point la portée de son effort.



MAISON L. MOUSSEaux

233, Boulevard Voltaire, Paris

L'évolution contemporaine du commerce et de l'industrie devait nécessairement créer une esthétique toute particulière en ce qui a trait à la présentation des objets proposés à la curiosité du passant. Le magasin ne pouvait plus rester fermé, comme invisible aux foules de la rue. Il convenait que le public put, d'un rapide regard, se laisser séduire par ce qu'il voyait chez le commerçant désireux de suppléer à la tyrannie de la concurrence par l'irrésistible agrément de l'étalage. C'est ainsi qu'est né un « style du magasin », un art de la présentation à la fois extérieure et intérieure, que ne connurent point les commerces d'il y a seulement trente ans. On conçoit l'auxiliaire précieux que peut rendre à un marchand, quel qu'il soit, l'ébéniste assez avisé pour interpréter impeccablement la pensée de l'architecte qui, selon ce parti nouveau, composa des devantures de magasins. Il y avait là toute une science moderne, toute une réadaptation d'un métier ancien à des besoins nouveaux.

M. MOUSSEaux comprit, le premier sans doute, la place que pouvait prendre aujourd'hui un menuisier connaissant bien son art, s'il savait, en outre, le conformer à ces exigences du commerce et de l'industrie. Parmi d'autres travaux importants, il se fit donc une spécialité de la devanture de magasins, et consacra tout son zèle à conquérir la première place parmi ceux qui, comme lui, devaient collaborer à la décoration artistique des façades et des intérieurs à usage de commerces.

Servi par le goût le plus sûr en même temps que par la plus grande capacité professionnelle, à la fois installateur et menuisier, dépassant de beaucoup le niveau de ceux qui se contentent d'exécuter les dessins fournis par des spécialistes, capable lui-même de créer, de composer des arrangements ingénieux, originaux, et de nature à faire valoir, pour le maximum, le commerce qu'ils sont appelés à encadrer, M. Mousseaux réalisa donc, notamment à Paris, un très grand nombre de devantures dont la délicatesse et le charme bien français, la perfection matérielle et l'agrément pittoresque, furent bien vite remarqués et lui valurent, en même temps que les félicitations les plus légitimes, un nombre infini de commandes.

Cet entrepreneur, dans les domaines officiels, vit consacrer son activité et son talent. C'est lui, entre autres, qui, à l'Exposition de Bruxelles de 1910, et à l'Exposition de Gand de 1913, fut chargé de l'installation de la menuiserie, dans les classes de la décoration fixe. A Gand, il vint d'obtenir une médaille d'argent.

En cette dernière Exposition on remarqua tout particulièrement un panneau où M. Mousseaux avait juxtaposé une série de documents reproduisant des façades de magasins réalisés par lui, et aussi quelques vues intérieures.

MAISONS CHEVALIER et FILS, DERUDER et FILS jeune

LUCAS et DIGUET, TRIBEL

MM. CHEVALIER et FILS, DERUDER et FILS jeune, LUCAS et DIGUET, TRIBEL, ont exposé dans la Casse 66 B des photographies et des plans reproduisant les travaux d'installation qu'ils avaient exécutés dans d'autres expositions.

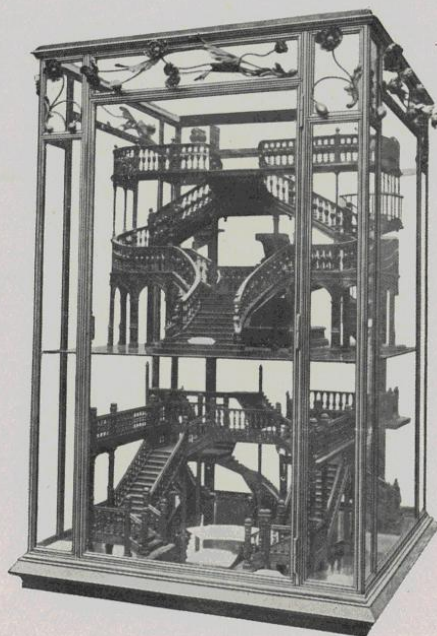
A l'examen de ces documents, on a pu se rendre compte que ces entrepreneurs, qui sont à la fois des menuisiers très habiles et des tapissiers décorateurs remarquables, avaient été en maintes circonstances des collaborateurs fort précieux pour les organisateurs d'expositions.



MAISON GONOT

58, Rue de l'Eglise, Paris

Spécialiste des travaux de charpente en bois, M. GONOT a, sur les plus grands chantiers parisiens, innové selon des méthodes aussi ingénieuses que rationnelles. Loin est le temps où le constructeur en était réduit à la primitive sapine, si incommode et si désuète. On sait les merveilles que l'échafaudage moderne nous permet d'admirer depuis des années déjà : ossatures légères, élancées, habillant les édifices qu'il s'agit de restaurer, s'élevant avec une grâce véritable au-dessus des chantiers.



Ce sont des échafaudages de ce genre que M. Gonot nous montra lors de la construction des Magasins de la Samaritaine, jadis, lors de la restauration de la tour de Saint-Germain-l'Auxerrois, ainsi qu'à l'Ecole de Droit, à la Faculté de médecine, et, en province, au clocher de l'église de Vic-le-Comte (Auvergne), à la tour Talbot (Clermont-Ferrand), au château de Guillaume le Conquérant (Falaise) 1910 et depuis lors en tant d'entreprises importantes...

Mais M. Gonot ne se limite pas à cette spécialité. Il exposait à Gand des œuvres où il opposait, au caractère nécessairement fruste de l'échafaudage, la grâce

et la précision délicate la plus remarquable dans la construction de l' « escalier de style ». C'est surtout dans cet ordre de production que M. Gonot s'est fait une réputation justement méritée. Les escaliers d'art sortis de ses ateliers sont très nombreux en France. Ils continuent, dans le beau métier que choisit M. Gonot, la si brillante tradition qui fut celle des *escalieristes* français au Moyen Age et à la Renaissance. Devant l'envoi qui valut, à cet entrepreneur, un Grand Prix à l'Exposition de Gand, on songe à ces chefs-d'œuvre de menuiserie que devaient autrefois réaliser de leurs mains les compagnons avant d'obtenir leur diplôme de maîtrise. Pas de difficultés qu'ils ne s'obligeaient à solutionner, les coupes biaisées, les tracés les plus malaisés à ramener à une exacte épure se rencontraient dans ces véritables défis techniques. Et l'on restait stupéfait devant la précision des assemblages, devant la sûreté des constructions, étonnantes réductions d'escaliers qui, plus tard, en bien des cas, étaient construits dans des résidences seigneuriales.

N'est-ce point d'ailleurs le cas de M. Gonot ? Son modèle de Gand est le dernier en date de tous ceux qu'il établit pour figurer à petite échelle des commandes qui, aujourd'hui, en bien des châteaux ou des palais, représentent sa firme universellement connue. C'est l'escalier du Comte de Chabrol, rue de Lille, ceux de MM. les Ducs et Vicomte de Polignac, de M. le Comte F. de Bagneux, du château de M. Carpentier à Concire (Loiret), de M. Fontaine à Morvillars, de la Villa de M. Cambert à Montmorency, de la Villa Certaud, à Concarneau, les magasins Amy Lincker, rue Auber. C'est encore l'escalier gothique d'un rendez-vous de chasse, au Marais de Machecourt (Aisne), sans préjudice d'autres travaux plus récents encore.

M. Rolinat fonda, en 1860, la Maison que devait reprendre son gendre, M. GONOT père. En 1900, M. Gonot fils prit la direction des affaires.

Depuis cette époque la Maison Gonot a obtenu de nombreuses récompenses aux Expositions : Médaille de Vermeil à l'Exposition de l'Habitation en 1903, Médaille d'argent en 1908, Diplôme d'Honneur à Londres en 1908, Diplôme d'Honneur à Bruxelles 1910 et Grand Prix à Gand 1913.



MAISON BERGEOTTE

44, Avenue de la Grande-Armée, Paris

Le Maison BERGEOTTE est l'une des plus anciennes entreprises de serrurerie d'art de Paris. Fidèle à sa tradition, — elle qui exposa depuis sa fondation et qui toujours, de stand en stand, recueillit les succès les plus incontestables — cette maison présenta l'année dernière, à Gand, une série d'œuvres dont nous allons parler en quelques lignes,



Le balcon en fer poli, rehaussé d'or, qui était dressé en avant de son stand, était une œuvre d'un fini absolument remarquable ; sa conception empruntait ses grandes lignes aux ordonnances stylistiques de la fin du XVIII^e siècle et l'on peut dire, sans froisser la modestie de l'auteur, que ses modèles, réalisés d'hier, équivalaient en élégance ornementale et en perfection technique les plus célèbres modèles conservés, depuis cette époque, dans nos musées et dans les hôtels particuliers. Aussi, devant cette belle pièce, on était tenté de souscrire à l'hypothèse de ceux qui soutiennent les styles d'autrefois contre la poussée d'un renouveau trop ardent.

Un instant, on acceptait, comme une certitude, que les modulations sur les thèmes classiques, si justement réputés, son infinies et que l'invention y reste inépuisable, bien que l'ingéniosité de nos grands aînés semble bien avoir dégagé des formes de beauté, en définitive.

Au fond du stand, une grille très délicatement ouvragée et apparentée, avec un curieux charme composite, avec notre Louis XV français, composite qui permit à M. Bergeotte d'*inventer* sur un canevas *classique*. Cette invention, il faut le dire, est d'ailleurs si personnelle, qu'elle donne à cette grille, d'esprit bien français d'autrefois, un caractère pourtant des plus modernes.

Comme un bouclier de gloire, au-dessus de cette grille, on pouvait voir un panneau où étaient rapprochées les multiples décorations et distinctions décernées à la Maison Bergeotte ; symboliquement des fleurs de métal, cambrées au marteau et ciselées, encadraient ce palmarès éloquent.

Enfin, c'était, tout à l'entour, une série de panneaux de photographies où la Maison Bergeotte exposait des balcons, des grilles, des couronnements de portes, des rampes d'escaliers, des cages d'ascenseurs, etc.

C'est ici plus que jamais que l'on pouvait déplorer la rigueur inexorable qui impose aux exposants, et quels qu'ils soient, l'obligation de se limiter dans des superficies de stands extrêmement réduites. Il est certain que le jour où la Maison Bergeotte pourra, dans une manifestation spécialisée à son industrie, présenter un ensemble de ses travaux depuis son origine, il y aura là comme la réduction d'un magnifique musée des industries du fer à notre époque.

Il convient d'ajouter que la Maison Bergeotte, en un patriotisme sagement entendu, a cru de son devoir, et c'est en quoi il faut l'approuver totalement, de ne point limiter ses superbes productions au seul territoire français.

C'est ainsi qu'elle a établi une succursale à Londres, dont les travaux n'ont pas peu contribué à ajouter à l'étranger au prestige de notre art décoratif.



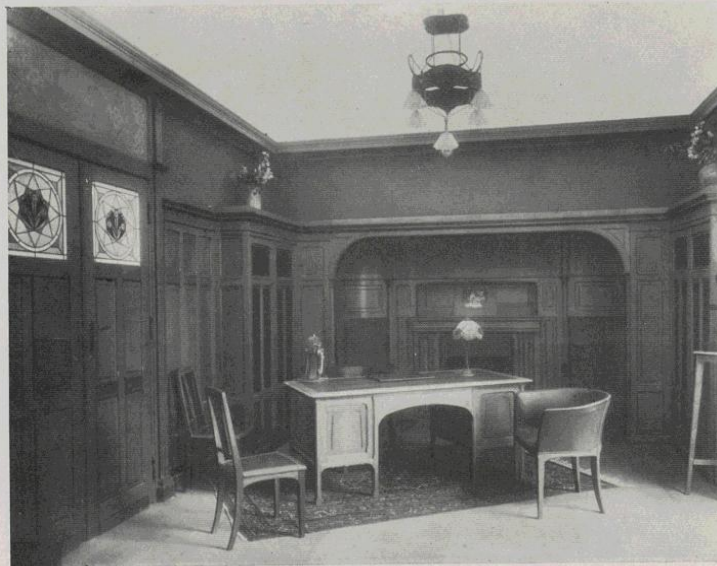
MAISON IMBERT

20, Rue de Troyon — Paris

La Maison IMBERT fut fondée en 1860 ; ses propriétaires successifs ont été MM. Montadert, Rupé, Henry ; M. A. Imbert, secrétaire et rapporteur de la Classe 66 B, la dirige actuellement.

Sous sa direction, cette entreprise a obtenu de hautes récompenses aux Expositions : entre autres, un diplôme d'honneur, à Bruxelles, en 1910, le classement hors-concours, à Gand, avec participation au Jury.

Cette maison doit son développement à l'organisation pratique qui a présidé à son installation et à son fonctionnement.



Les ateliers ont été pourvus d'un outillage moderne de tous points perfectionné. Elle peut ainsi réaliser, avec la plus grande rapidité et une rare perfection, les très nombreuses commandes qui lui permettent d'entretenir, d'une façon régulière, un personnel nombreux.

Le mérite de la maison Imbert est de savoir admirablement conformer sa production au programme esthétique qui lui est proposé. Loin de se spécialiser à une forme d'art où elle pourrait exceller, mais en dehors de laquelle il serait difficile de répondre

aux goûts si divers de la clientèle, cette maison a toujours eu pour doctrine artistique d'interpréter avec une égale maîtrise les types de beauté de toutes les époques. C'est à cette souplesse technique qu'elle se montre aussi prompte à vaincre la difficulté, soit qu'il s'agisse de réaliser un travail uniquement inspiré des plus parfaits exemples du passé, soit qu'il faille innover sur des thèmes décoratifs relevant d'un art de tout point moderne.

C'est cet ensemble de qualités qu'elle voulut, une fois de plus, faire apprécier à Gand, en exposant un intérieur de bureaux. De l'avis unanime de ses collègues, de la presse et du public, cette pièce constituait une excellente démonstration de ce que l'industrie moderne, par des moyens sagement traditionnels, peut aujourd'hui faire œuvre de nouveauté, en matière de décoration intérieure plus particulière au bois.

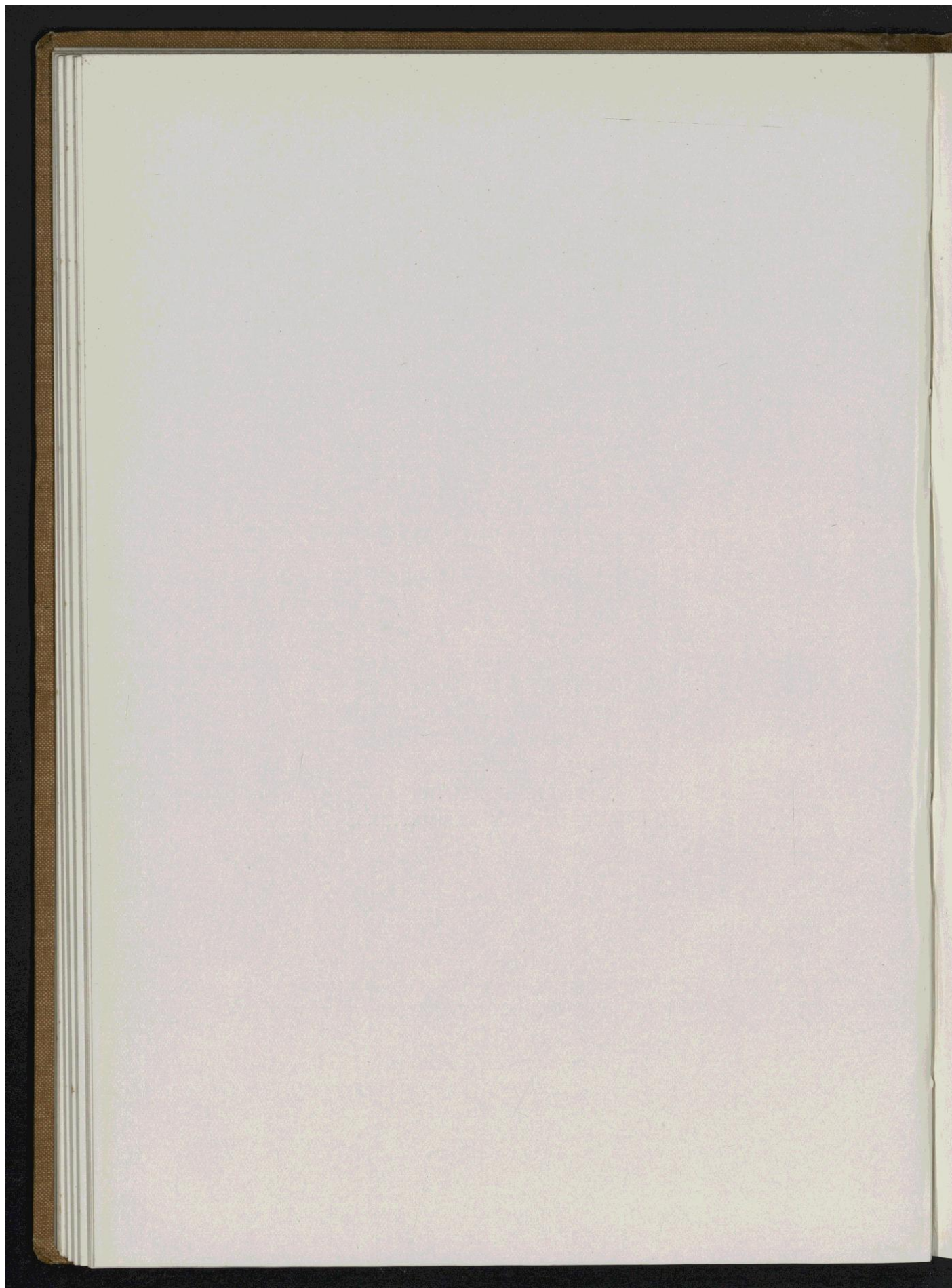
La Maison Imbert, sans vouloir attirer l'attention par des recherches outrancières, s'est efforcée de réaliser un modèle type, propre à satisfaire complètement l'esprit, à répondre à tous les besoins d'ordre pratique, et où, en un mot, le judicieux emploi de la matière réponde au double problème du Confortable et de la Beauté.



CHAPITRE III

HISTORIQUE
DES PRINCIPAUX MÉTIERS
DE LA DÉCORATION FIXE
DE LA CLASSE 66 B

- 1° SERRURERIE ET FERRONNERIE D'ART
- 2° DE LA MENUISERIE ET DES MENUISIERS
- 3° LA MIROITERIE
- 4° LA MARBRERIE
- 5° PAPIERS PEINTS
- 6° CHAUFFAGE DES HABITATIONS





CHAPITRE III

HISTORIQUE DES PRINCIPAUX MÉTIERS DE LA DÉCORATION FIXE DE LA CLASSE 66 B

1^o SERRURERIE ET FERRONNERIE D'ART

Ce n'est qu'au XII^e siècle que le serrurier, après s'être contenté de fabriquer exclusivement les articles des ferrures et fermetures proprement dites, apparaît véritablement avec les artisans des autres métiers, il prend dès lors une véritable importance.

A la fabrication élémentaire des ferrures indispensables aux habitations, cet artisan ingénieux ajoute la confection des pièces d'art qui enrichissent nos musées, nos monuments, églises et châteaux, ouvrages toujours intéressants, très souvent d'un goût très pur, tout en restant naïf et sincère.

Nous devons citer parmi les spécimens les plus connus de l'art des serruriers-ferronniers les grilles du chœur de l'ancienne abbaye de Conques (Aveyron). Les ferrures des portes des églises de Rouen, Reims, Saint-Martin d'Angers, les grilles à brindilles et ornements forgés de l'église de Puy-en-Velay, les pentures de la cathédrale de Paris qui sont de véritables merveilles de l'art du forgeron.

Au moyen âge, le serrurier ne se sert pas de la lime qu'il connaît cependant, car il trouve que cet outil donne à ses travaux un aspect « lâche et veule », il se contente de son marteau qui donne des reliefs « mâles et puissants ».

A l'époque de la Renaissance, les serruriers commencent à fabriquer des coffrets

à bijoux ; en l'an 1447, maître Anthoine, serrurier de Tarascon, fait le coffre qui sera déposé en la chambre de Madame et ce maître serrurier exécute les grilles du château seigneurial de la même ville.

Au xv^e siècle, les ferrures sont plutôt découpées que forgées : cette décadence venue d'Allemagne apure le dessin, mais fait perdre un peu la main de nos artisans.

Au xvi^e siècle l'art du serrurier est à son apogée.

Cet artisan produit des chefs-d'œuvre, ses serrures sont ornées de fleurs et de feuilles, de sujets symboliques, d'armes seigneuriales, de figurines, ses clés sont souvent de formes exquises, la ciselure de ces objets est exécutée par le serrurier lui-même.

Pour fixer ses ferrures, le serrurier forgeait et ciselait des clous d'ornements dont les têtes étaient en pointe de diamants ou bien figuraient des rosaces, des coquilles, des fleurs de lys, des statuettes même, souvent ces clous reposaient sur des fleurettes épanouies ce qui leur donnait encore plus de valeur décorative.

A partir du xvii^e siècle, nous voyons apparaître les magnifiques rampes, les balcons, les balustrades dont il reste encore fort heureusement tant de superbes spécimens : les grilles sans rivales en fer forgé et poli de la galerie d'Apollon au Louvre, celles du chœur de Saint-Germain-l'Auxerrois.

Les merveilleuses grilles de Nancy ont été exécutées en 1760 par le maître serrurier Jean Lamour sous la direction du roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar ; nous citerons encore les grilles intérieures de l'église Saint-Ouen, à Rouen, qui datent de cette époque, et exécutées également dans le plus pur style Louis XV.

Après la révolution de 1789, jusqu'en 1845, les ouvrages en fer forgé concourant à la décoration fixe des habitations furent délaissés pour être remplacés par des ouvrages en fonte, mais vers la moitié du siècle, la serrurerie d'art, grâce à d'habiles ouvriers qui ont su égaler leurs devanciers, a repris la place légitime qu'elle n'aurait jamais dû cesser d'occuper.



2° DE LA MENUISERIE ET DES MENUISIERS

Menuise, Menuzerie, Menusarie étaient les noms donnés à tous les ouvrages de petites dimensions ou exécutés avec des matériaux de petites dimensions.

Ce mot, qui s'est aujourd'hui spécialisé et qui ne s'applique plus dans le langage courant qu'aux travaux du bois, avait jadis une signification infiniment plus générale. On l'employait uniformément pour indiquer tout ce qui était de taille menue : les petits poissons, goujons, les ablettes, etc... étaient au XIII^e siècle annoncés dans les rues de Paris par ce cri :

*Menuise, douce menuise,
N'en vendrai-je à personne ?
Si (pourtant) elle est belle et bonne,
D'en vendre que nul ne me nuise.*

Au XVII^e siècle, on désignait encore sous l'appellation de menuise, le bois à brûler, « qui était trop menu pour être mis avec les bois de compte ou de corde ».

L'article II du règlement de 1724, défendait aux marchands de « triquer le bois de menuise » pour le mélanger avec d'autres bois plus forts et plus longs. Encore aujourd'hui, dans le patois forézien « menuse » veut dire morceau de bois. Enfin l'Edit de Henri II sur l'orfèvrerie, année 1554, porte : « Voulons et ordonnons que tous les dits orfèvres, en quelque lieu qu'ils soient établis, fassent et dressent en telle sorte la loy de leurs ouvrages, tant d'or que d'argent ; que ce soit grosserie ou menuiserie »...

Quant au mot « menuiserie », appliqué au travail du bois, il commença d'être en usage, lorsqu'on substitua, dans la confection des meubles aux planches équerries et corroyées, l'emploi de cadres ou de bâtis assemblés à tenons et mortaises et dans lesquels des panneaux sculptés en bas-reliefs se trouvaient embrevés. C'est ainsi qu'il faut comprendre le mot menuiserie appliqué à la description d'un grand nombre de meubles. Il est d'ailleurs à remarquer que c'est seulement au XV^e siècle, à l'époque par conséquent où les planches pleines cédèrent dans la confection des meubles, la place à la disposition plus savante en cadres et panneaux, qu'on vit apparaître ce genre de désignation.

Du Cange relève, en 1411, le nom de Pierre Buridan : « escrinier ou charpentier en menyserie, demourant en la ville de Guise ». Au XVI^e siècle, cette façon de parler devint d'un emploi constant, dans le centre et le midi de la France. Les « comptes des bâtiments du Roy (année 1536, palais de Fontainebleau) mentionnent la réfection de toutes les croisées de menuiserie qu'il conviendra (faire) aux offices du dit Chasteau ».

Menuisier, Menusier. — Nous venons de lire que sous cette désignation générique, on avait, dans le principe, englobé tous les artisans qui « œuvroient du tranchant en merien », c'est-à-dire qui travaillaient le bois avec des outils tranchants. Plus tard,

on divisa ces artisans en deux classes : les charpentiers de la grande cognée et ceux de la petite cognée. Ces derniers s'occupèrent plus spécialement des boiseries intérieures et des meubles. En 1403, la duchesse de Bourgogne étant venue à Paris faire des emplettes, s'adressa à « maistre Jehan de Liège, charpentier, demourant à Paris, pour deux cuves de bois, à baigner et deux chapelles à ce appartement ». A ce moment, le titre de charpentier était encore le seul admis. Peu de temps après, conséquence de l'essor pris par la fabrication des meubles, les ouvriers et patrons commencèrent à se spécialiser d'après les objets qu'ils fabriquaient, plus particulièrement.

Ils prirent les noms de coffier, d'escrinier, de huchier, de fustier, d'huissier ; suivant les localités, et aussi suivant les travaux qu'ils exécutaient de préférence.

Le nom de menuisier qui allait remplacer tous les autres, avait l'avantage de posséder un sens à la fois aussi clair et beaucoup plus général. Il exprimait que les artisans ainsi qualifiés, confectionnaient de petits ouvrages et il l'exprimait si bien, que, jusqu'à une époque assez proche de nous, il ne fut pas réservé seulement aux gens qui travaillaient le bois, mais à toutes sortes d'autres métiers. Ainsi au siècle dernier, les orfèvres distinguaient dans leur profession, les œuvres de grosserie et celles de menuiserie, et portaient suivant qu'ils exécutaient de grandes ou de petites pièces, le titre d'orfèvre-menuisier ou d'orfèvre-grossier. On rencontre même au ^{xv}^e et au ^{xvi}^e siècle le mot menuiserie appliqué à des ouvrages d'or et d'argent. Dans l'inventaire de Ramond de Cussac, Chanoine de Saint-André (Bordeaux 1442) a été mentionné : « En un petit drapet, quatre esterlins et aultre menusaria d'argent ».

Quoi qu'il en soit, on peut constater que dès le ^{xv}^e siècle, le nom de menuisier, sans autre appellation, était appliqué d'une façon assez régulière aux charpentiers de la petite cognée.

Enfin la *Farce des Cris de Paris*, composée vers 1480, peut figurer aussi parmi les premiers documents où l'on relève le nom de « menuisier » :

*Je te diroy se me semble
C'est quand ung menusier assemble
Deux pièces de boys, les fault joindre
Et pour ensemble les conjoindre
Et quand ils sont joints, il les colle
Ainsy tu seras, teste folle ?
Le prestre vous assemblera
La femme et toy pui sera
Tout ung : Entends-tu ?*

C'est donc entre 1450 et 1475 que l'on peut sûrement placer l'adoption générale de cette désignation nouvelle.

Les premiers statuts où il est fait mention du titre de : « huchiers-menuisiers » sont moins anciens. Ils datent de 1580. Ces statuts furent refondus en 1645. Ce sont eux qui, avec quelques modifications, régissent la profession jusqu'à la Révolution. La Communauté était administrée par un principal élu et par six jurés.

L'apprentissage durait six années, après l'apprentissage on devenait compagnon. Pour pouvoir être admis à la maîtrise, les compagnons devaient « faire de leurs mains propres, en la maison de l'un des jurés, le chef-d'œuvre prescrit, tant en assemblage, que de taille, de mode antique, moderne ou François garny d'assemblage, liaison et moulure... » Les fils de maîtres étaient eux-mêmes soumis à cette formalité du chef-d'œuvre. Enfin les compagnons pour pouvoir travailler dans un atelier, devaient fournir un certificat de leur précédent patron. Deux minutes de M^e Delafons, notaire à Paris, place Maubert, relatent un acte de compagnonnage passé entre Marin Pichart, compagnon menuisier et Anthoine de Flamermont, maître menuisier, demeurant à Saint-Marcel-lès-Paris (1571), et un contrat d'apprentissage daté de 1580 entre Pierre Dequille, maître menuisier, demourant à Paris, à la Cousture Sainte-Catherine, et Regnaud Ernest.

Les « Comptes de la Chambre de Louis XI (1478) portent divers acomptes versés à André Andouart, menysier », pour une maison qu'il a faite par l'ordonnance du dit seigneur : « tant pour boys, clous, huys, que fenestres, etc... »

Enfin au siècle suivant, une nouvelle branche d'activité s'ouvrit pour eux. On commença à leur demander des carrosses.

En mars 1585, « l'honorable homme Nicolas Maugras, maître menuisier et corrossier, demourant à Saint-Germain-des-Près-lès-Paris, rue de Vaugirard confesse avoir faict marché, avec Monsieur maître Jacques Violle, seigneur d'Andressay, conseiller du Roy, en sa cour de Parlement et aux requestes du Pallais ; demourant rue Sainte-Geneviève, paroisse Saint-Estienne-du-Mont.

Ajoutons qu'ils étaient à cette époque, traités par les plus grands princes comme de véritables artistes ; Héroard nous montre le jeune Louis XII, âgé de neuf ans, ne dédaignant pas leurs travaux et s'amusant « en sa chambre à raboter des aïs » ; cinq ans plus tard, il le surprend travaillant avec les menuisiers, et y prenant grand plaisir. En 1667, quand Louis XIV institua les Gobelins, les menuisiers furent avec les peintres, les sculpteurs, les tapissiers, les orfèvres, compris parmi les « bons ouvriers de toutes sortes d'arts et mestiers dont le surintendant » et le directeur devaient tenir la manufacture remplie.

Le titre de menuisier était, au surplus, si considéré à cette époque, que des artistes du plus rare mérite : les Boule, les Jean Mace, les Stabre, ces admirables marqueteurs, les plus fameux de leur temps, étaient qualifiés de « sçavans menuisiers ». Enfin dernier témoignage de l'importance qu'avait alors cette artistique profession, les « Comptes des Bâtiments » nous apprennent que dans une période de dix-sept années, de 1664 à 1680, Louis XIV fit exécuter pour 2.687.541 livres de travaux de menuiserie en ses « maisons royales ».

Cette abondance de travaux devait, en se continuant au XVIII^e siècle, amener tout naturellement la dislocation de cette grande industrie, et la spécialisation de ses membres, suivant leurs aptitudes particulières.

A partir de cette époque, on distingua les menuisiers d'assemblage des menuisiers de placage et de marqueterie. Plus tard, de nouvelles classifications se produisirent. Les menuisiers décorateurs des maisons et des édifices publics et les menuisiers

en meubles, se séparèrent tout à fait et cessèrent d'entreprendre les mêmes travaux. Puis dans chacune de ces branches, il se forma ce qu'on pourrait appeler des sous-divisions. Aujourd'hui l'industrie de la menuiserie a des débouchés si considérables, que certaines maisons se bornent à une sorte de travaux ou de meubles et n'en font pas moins un chiffre d'affaires très élevé.

Pour terminer cet historique de la menuiserie et des menuisiers ce sera justice de rendre hommage à nos ancêtres qui furent de véritables artistes, tant au point de vue professionnel qu'à la haute conception des devoirs qu'ils remplissaient envers leur corporation. Parmi les plus illustres de l'ancienne corporation, nous citerons :

1411. — Pierre Buridan, escrinier charpentier à Guise.

1432-1438. — Gillequin, escrinier à Lyon.

1460-1484. — Pierre de Villefranche, maître menuisier, député des menuisiers de Lyon.

1469-1496. — Hubert Gillet, maître menuisier, député des menuisiers de Lyon. Travailla en 1494 pour l'entrée de Charles VIII qui le prit à son service et l'emmena avec lui à Naples.

1659. — Charles Chacnet, maître menuisier, fabriqua les premières chaises à porteurs.

1771. — Roubo, menuisier du Roy.

1772. — Antoine, père et fils, menuisiers de l'Hôtel des Monnaies.



3° LA MIROITERIE

Ce fut la nature qui fournit le premier miroir à l'humanité naissante : le cristal des fontaines servit en effet dès l'origine des temps à l'amour-propre des filles d'Eve qui s'en contentèrent longtemps pour contempler leur image.

Puis lorsque l'industrie des hommes leur eut donné les premiers moyens de satisfaire leurs caprices, ils apprirent à fabriquer des miroirs d'airain poli dont les femmes se servirent pour leur toilette ; ils eurent même des miroirs d'or et d'argent pour les demeures les plus riches.

Plus tard l'art de faire du verre connu dans l'antiquité des seuls Egyptiens et Phéniciens refleurit à Venise et c'est vers le ^{xv}^e siècle qu'on put arriver dans cette ville à fabriquer les premières glaces qui étaient expédiées dans le monde entier pour servir aux femmes à se parer.

Enfin au ^{xvii}^e siècle, Colbert fit venir d'Italie des artistes vénitiens qui, malgré les peines les plus sévères qui les attendaient à leur retour en Italie, importèrent en France l'art de faire des glaces. Telle fut l'origine de la Compagnie de Saint-Gobain qui créa des manufactures d'où sortirent toutes les glaces qui, pendant plus de 200 ans, ornèrent les chambres des femmes de la cour et des riches demeures féminines.

Mais la glace appelait nécessairement un encadrement ce qui donna l'occasion à de nombreux artistes d'imaginer les encadrements les plus riches en bois, en bronze, en argent, en ivoire et de là vint l'origine de l'art des miroitiers.

Depuis lors les manufactures perfectionnant leur industrie arrivèrent à faire des glaces dont le prix convient à toutes les bourses et dont les dimensions atteignent des proportions fantastiques.

La miroiterie s'est tenue à hauteur des exigences modernes et est à même aujourd'hui de fournir des miroirs et des glaces encadrées de tous genres et de tous prix.

Pour compléter cet exposé si rapide de l'histoire de la miroiterie, nous ne saurions passer sous silence un miroir qui complète les services que rendent les glaces en général. Une glace, en effet, sert à se voir de face seulement, c'est-à-dire que l'on n'y voit que le quart de sa propre personne ; il n'est pas moins utile de se voir de tous les côtés, même de dos. C'est le but du miroir composé de trois glaces dont les dispositions ingénieuses permettent à celui et à celle qui s'y regardent de se voir à la fois de face, de profil et de dos, de la tête aux pieds.

L'industrie de la miroiterie comprend à Paris seulement plus de 150 maisons qui occupent un assez grand nombre d'ouvriers ; c'est donc une industrie qui a sa place parmi les industries les plus intéressantes et qui joignent à la fois l'utile à l'agréable.



4° LA MARBRERIE

Au nombre des ouvrages relatifs à la construction et à la décoration des édifices, il faut comprendre ceux qui sont exécutés en marbre et en granit et qui constituent la marbrerie, métier qui remonte à la plus haute antiquité.

Le marbre, par ses couleurs variées et chatoyantes, est la pierre de luxe par excellence, qui donne à la décoration intérieure des édifices et des constructions privées l'éclat, la beauté et une richesse de bon aloi ; tous les véritables artistes décorateurs en recherchent l'emploi, sachant bien tout l'effet qu'ils pourront en tirer.

Le granit, matière dure dont l'éclat et le poli résistent indéfiniment aux intempéries, convient de préférence pour les travaux et la décoration extérieurs. Son emploi est surtout apprécié pour les monuments funéraires.

Les gisements de marbre et de granit qui existent en France sont extrêmement riches et variés ; il serait trop long d'en donner la nomenclature complète et il nous suffira de dire que ces gisements sont exploités principalement dans le Nord, dans l'Est, le Jura, les Alpes, les Pyrénées, dans le centre et dans l'ouest de la France.

Depuis l'antiquité et presque jusqu'à nos jours, le travail de ces matières était fait presque exclusivement à la main. Des machines pour scier, moulurer et polir ont été créées il y a quelques années, mais elles s'adressent surtout aux ouvrages courants, la belle marbrerie décorative, qui demande la perfection d'exécution, étant encore traitée à la main par des ouvriers habiles et expérimentés dont le nombre tend malheureusement à décroître.



5° PAPIERS PEINTS

L'industrie du papier peint en France date du commencement du xvii^e siècle où elle était exercée par la soixante et unième corporation (dominotiers, enlumineurs, imagiers).

La planche à imprimer en bois est inventée en 1688 par Jean Papillon et remplace l'emploi du pochoir. Le papier velouté était fabriqué un peu avant et concurremment en France et en Angleterre.

Vers 1765 les feuilles sont assemblées avant la fabrication qui est livrée en rouleaux de neuf aunes. Ce n'est qu'en 1830 que le rouleau de papier est fabriqué en un seul morceau.

Le premier brevet pour machine à imprimer composée d'un ou de deux cylindres gravés fut pris en 1840.

Mais la fabrication à la machine ne prit un réel essor qu'en 1860.

Perfectionnement des papiers frappés au balancier en 1869. Invention du papier cheviote en 1877, du papier soierie en 1902 et du papier Ripolin en 1907.



6° CHAUFFAGE DES HABITATIONS

Le chauffage des habitations a fait, depuis vingt ans surtout, de très grands progrès.

L'antique cheminée ne figure plus maintenant que pour servir de motif de décoration et aussi pour donner aux yeux la joie d'un feu de bois ; mais le chauffage de l'appartement est réellement produit par des radiateurs à vapeur ou à eau chaude.

Le chauffage par cheminée a été proscrit de l'économie domestique parce qu'il est très coûteux, parfois insuffisant, toujours malpropre, et que la cheminée présente le grave inconvénient d'être, la nuit, une cause de refroidissement. On l'a donc remplacée par les poêles à combustion lente, chauffés à l'anthracite et à feu continu. Cette solution est la plus économique en même temps qu'elle donne toute satisfaction au point de vue de l'intensité du chauffage : nos habiles constructeurs ont supprimé tous les risques d'émanations délétères et ils ont su donner à ces poêles des formes d'un aspect assez gracieux pour que leur présence soit acceptée dans les salles à manger et même dans les salons.

Dans les installations plus luxueuses, c'est le chauffage à vapeur ou à eau chaude qui est adopté. Il se prête, en effet, à un réglage irréprochable, ne nécessite dans l'appartement aucune manipulation de combustible et ne répand aucune odeur. Les radiateurs peuvent se dissimuler dans l'épaisseur des murs et ne nuisent en rien à la décoration ; ils sont même actuellement combinés avec un système de ventilation qui renouvelle l'air des pièces et qui fait tomber le reproche adressé jadis au chauffage à vapeur.

Ce dernier mode de chauffage lui-même est maintenant supplanté par le chauffage à eau chaude qui est infiniment plus doux, puisque la température de l'eau peut varier depuis la température ambiante jusqu'à l'ébullition : enfin les spécialistes sont arrivés à installer le chauffage « à niveau » en plaçant la chaudière dans l'appartement même qu'il s'agit de chauffer, de sorte que chaque locataire d'un immeuble est maître de son chauffage qu'il peut commencer et arrêter quand bon lui semble.

L'installation du chauffage a conduit à la distribution d'eau chaude permanente dans les immeubles dont tous les lavabos, appareils d'hydrothérapie, services de cuisine, sont constamment alimentés d'eau chaude, en été et en hiver.

Ce progrès considérable dans le confort de l'appartement a été accompagné d'un progrès non moins sensible dans le service de la cuisine.

Les anciens fourneaux dits « de construction » chauffés au charbon de bois, ont à peu près complètement disparu pour faire place au fourneau en tôle et fonte chauffé au charbon de terre, avec four à rôti, grillade et bain-marie.

L'introduction du chauffage au gaz dans des appareils faisant corps avec le fourneau vient encore de rendre un nouveau service à la cuisine, en simplifiant la conduite du fourneau tout en lui conservant la variété de ses applications : rôtis au four, grillades, etc.

Des perfectionnements très ingénieux ont permis de réaliser des économies de combustible notables avec les grands fourneaux d'hôtels, d'hôpitaux et services publics, en même temps que la ventilation des cuisines en a enlevé les mauvaises odeurs et en a abaissé très sensiblement la température.

Enfin, le développement de plus en plus important des cuisines à vapeur a simplifié le problème de la nourriture des grands effectifs.

Des établissements comme le Bon Marché, la Samaritaine, le Printemps, etc., etc., ont à nourrir cinq à six mille employés et la cuisine à vapeur installée dans les combles et alimentée par de la vapeur produite dans les sous-sols, permet le fonctionnement de cet important service dans un espace relativement restreint, sans aucun danger résultant de la manutention d'énormes récipients et avec le maximum d'économie. La variété de la nourriture ne laisse d'ailleurs pas à désirer puisque la cuisine à vapeur permet de préparer des rôtis à la casserole et des fritures de légumes.

L'un des signes des temps modernes est le développement de la propreté et de l'hygiène dans les milieux ouvriers ; aussi les lavoirs et blanchisseries se sont-ils multipliés en même temps qu'un matériel perfectionné leur permettait de produire davantage.

C'est un préjugé foncièrement erroné que celui qui consiste à considérer le lavage mécanique comme absolument défectueux au point de vue de la conservation du linge.

Les deux appareils qui caractérisent la buanderie mécanique sont : la machine à laver et l'essoreuse.

La machine à laver se compose d'un cylindre percé de trous, animé d'un mouvement périodiquement alternatif, dans lequel le linge roule sur lui-même. C'est le frottement du linge « sur lui-même » et dans l'eau savonneuse qui produit le lavage. Ce frottement est évidemment moins violent que celui de la lavandière qui applique énergiquement l'une contre l'autre deux parties d'une même pièce en leur imprimant un mouvement rapide de va-et-vient.

Quant à l'essoreuse elle fatigue le linge beaucoup moins que l'opération qui consiste à le « tordre ».

Le matériel de la buanderie se complète par la machine à repasser le linge plat, draps et serviettes, et le linge amidonné, faux-cols et manchettes.





Le Pavillon de la Ville de Paris



PAVILLON DE LA VILLE DE PARIS

M. Roger BOUVARD, architecte

Le Pavillon de la Ville de Paris, construit par M. Roger Bouvard, architecte, a manifesté une fois de plus l'importance de la participation de notre capitale aux grandes Expositions.

Remarquable par la beauté de son architecture, la richesse et la délicatesse tout à la fois de sa décoration, cette construction constituait ainsi par elle-même une prestigieuse manifestation d'art français.

La Ville de Paris y exposait tous les détails de ses services d'administration, d'hygiène et de police, dont l'ensemble formait, pour les visiteurs, une leçon de choses du plus haut intérêt.

Mais l'exposition de boiseries peintes, de style Louis XVI, provenant de la très récente démolition d'un immeuble de la rue du Regard, fut la grande attraction du Pavillon de la Ville de Paris. L'idée fut des plus heureuses de mettre ainsi sous les yeux du public des documents d'une époque que l'on est en droit de considérer comme celle où le goût français a atteint des hauteurs qui n'ont jamais été dépassées et imposé une maîtrise restée sans rivale.

La pureté de l'ensemble, la délicatesse du détail, le fini de l'exécution ont affirmé tour à tour, à l'examen des plus exigeants des connaisseurs, la merveilleuse entente qui régnait à cette époque, entre les cerveaux créateurs de beautés et les mains expertes des ouvriers d'art.

Ce précieux héritage du passé le plus brillant constituait ainsi une réponse élogieuse à ceux qui mènent le mauvais combat en faveur des tendances nouvelles, affirmées si piteusement par nos réformateurs d'outre-Rhin.

Espérons que de telles manifestations inspireront de salutaires réflexions à ceux

dont on cherche à surprendre et tromper la religion d'art et qu'elles fortifieront en eux cet amour du goût français dont on peut dire qu'il fut parfait dans sa production au XVIII^e siècle.

Cette heureuse exposition, d'un ensemble de style de l'époque Louis XVI, fut donc de tout point digne de la Ville de Paris et justifie les éloges qui furent décernés à ses organisateurs puisqu'elle constitua une réplique écrasante aux prétentions de ceux qui s'opposaient en face de nous en des attitudes de rivaux d'art.





LES SECTIONS ÉTRANGÈRES

BELGIQUE

Conviant les nations étrangères à une fête des Arts, du Commerce et de l'Industrie, la Belgique ne pouvait faire mentir son superbe passé d'activité et de fécond labeur. Aussi trouva-t-on dans toutes ses sections le témoignage éloquent de l'admirable élan national qui, depuis un demi-siècle, a fait de ce vaillant pays le type le plus parfait des petits Etats, soucieux de suppléer à l'exiguïté de leur territoire par la vaillance de leurs citoyens. La Renaissance belge restera, au cours du XIX^e siècle et jusqu'au jour où nous voici, l'un des témoignages les plus frappants, les plus probants de ce que peut réaliser la volonté de tout un peuple stimulé jour sur jour davantage par la légitime ambition de tenir une digne place sur l'échiquier des nations dans cette pacifique et formidable lutte des intérêts qui est devenue une des formes permanentes de la guerre.

Pour ne parler que des produits qui peuvent être rattachés à la Classe 66, il nous est particulièrement agréable de mentionner les remarquables ensembles présentés par M. Jules Brunfaut, qui exposait le Salon d'honneur (dont la description suit) et les salles où se manifestait la brillante initiative de la Gilde de Saint-Luc et de Saint-Joseph, dont nous allons avoir également l'occasion de parler, en rendant hommage à M. Etienne Mortier, architecte provincial de la Flandre orientale et membre de la Commission royale des monuments.

Nous devons — empressons-nous de le dire pour en remercier sans retard — toute la documentation que l'on va lire à M. Mortier et à M. Jules Brunfaut, membre de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Arts et membre effectif de la commission royale des monuments.

Le Salon d'honneur de M. Brunfaut faisait le plus grand honneur à son goût et fut, de l'exposition, l'une des parties les plus remarquées, l'une de celles aussi que l'on approuva sans l'ombre de réserve.

Salon de Décoration Monumentale (Salon d'Honneur)

Au sein du Groupe XII, le Salon de décoration monumentale qui fut le Salon d'honneur de la Section Belge, constituait une manifestation d'art d'une présentation

toute nouvelle et dont le succès caractéristique impressionna vivement les hautes personnalités qui visitèrent ce Salon, ainsi que la presse et le grand public.

Cet intéressant groupement était dû à l'initiative de M. Jules Brunfaut, Vice-Président du Groupe XII, Membre de l'Académie royale de Belgique. Frappé de ce fait que, dans les Expositions des Beaux-Arts, la mésestime s'attachait injustement aux œuvres décoratives, souvent reléguées dans les salons accessoires, M. Brunfaut résolut de mettre ces œuvres en valeur, en les présentant dans des cadres architecturaux solidaires du décor, et qui, loin de l'éclipser, devaient exalter au contraire, tous ses mérites. Ainsi furent réalisées ces merveilleuses mises en pages des Palais d'Italie.

Grâce à l'aimable concours du Commissariat général, ce projet prit bien vite corps, et malgré la diversité de style et de dimensions des œuvres réunies, l'arrangement architectural, plein de tact et d'à propos, fut conçu avec un talent très sûr et un goût discret, par l'architecte Van den Heude.

Tonalité gris-vert de la mouluration, or platiné de l'ornementation, tapis mauve, velum Champagne, autant d'éléments qui créaient une atmosphère dont l'harmonie charmait dès le seuil.

Que dire des œuvres elles-mêmes, sinon qu'elles furent, ainsi présentées, une révélation nouvelle pour ceux qui les connaissaient déjà.

Les trois vastes compositions : *La Barque de l'Idéal*, *La Fontaine de l'Inspiration*, *l'Île de Beauté*, dans leur tonalité bleu et or d'un classicisme et d'une poésie captivants ; *L'Homme-Dieu dominant l'humanité souffrante*, de Delville, d'une si noble portée philosophique, son *Prométhée* et *l'Amour des Ames*, d'inspiration noble et sereine ; *Vie sereine* et *Honorons la terre*, où Ciamberlaize note la saine beauté de la vie dans une humanité consacrée.

Et encore les *Travaux d'Hercule*, de Langaskeus, de colorations somptueuses, le plafond de Knefp, ces gracieuses silhouettes féminines, *Le Printemps*, de Van Holder, d'un aspect si riant et si candide ; voici quelques œuvres parmi d'autres qu'on voudrait pouvoir désigner et fleurir de justes éloges.

La contribution des sculpteurs fut non moins remarquable et l'on admira sans réserves l'important segment du *Fronton du Palais du Roi*, de Vinçotte ; *La Fontaine* aux suaves théories de jeunes gens et jeunes filles, de Victor Rousseau ; le monument du *Père Vierbiest*, mandarin chrétien, par le comte de Lalaing ; le *Tympan*, de facture savoureuse, signé Marin ; le *Buste du Roi*, de Lagac ; le *Destin*, délicate figure tombale de Bremacker ; un gracieux groupe familial et le *Buste de la Reine*, par Samuel ; d'étranges *Chimères*, de Vresse ; les *Cariatides* opulentes de Josué Dufon ; le *Groupe d'enfant* de l'attique du Palais, par Le Roy ; une élégante stèle de Stribelle ; la *Légende solaire*, robuste poème en quatre groupes, de Volfers fils ; *Force*, *Sagesse*, *Beauté*, majestueux ensemble de Van Biesbroec ; *l'Immortalité*, fragment du monument des Van Eyck, par Verbanck, etc., etc...

Cette sélection d'ouvriers remarquables, de décorateurs de tout premier ordre, produisit, par son unité et son harmonie, une sensation profonde jusqu'à la fin de l'Exposition et frappa vivement M. Ch. Bérard, sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts.

Un utile renseignement, souhaité par le promoteur, s'en dégage : « En présence de tant de talents inutilisés, pensent légitimement nos amis Belges, le Gouvernement et les Administrations ont le devoir, — comme l'a fait Saint-Gilles, à son Hôtel de Ville, — de fleurir de plus de beauté, tant de monuments, souvent si maussades. Ils rappellent que la peinture et la sculpture décorative sont l'adjuvant rationnel et indispensable de l'architecture.

Ces considérations, développées par M. Brunfaut, ont eu le rare bonheur de recevoir l'entière approbation de Sa Majesté le Roi des Belges, lors de l'inauguration du Salon de décoration monumentale, et ont valu, à leur auteur, de chaleureuses félicitations, pour son heureuse initiative et sa magistrale réalisation.

M. Etienne Mortier avait été chargé, nous l'avons dit, de présenter les travaux de la Gilde de Saint-Luc et de Saint-Joseph. On ne pouvait confier à une personnalité plus compétente en l'espèce cette mission, aussi délicate que flatteuse.

La Gilde de Saint-Luc et de Saint-Joseph

En 1886, un certain nombre d'anciens élèves de l'Ecole Saint-Luc, de Gand prirent l'initiative de grouper en une Association amicale, leurs condisciples d'autrefois dans le but d'entretenir et de multiplier les relations fraternelles entre les élèves actuels et les anciens élèves de l'institution. L'Association permettrait, en outre, de continuer les études théoriques et de relever le métier en développant le sentiment artistique parmi ses membres. Enfin la Gilde nouvelle procurerait aux associés aide, appui et conseil.

Le rapide développement que prit cette jeune corporation prouve combien elle répondait aux besoins et aux aspirations du moment. A l'heure actuelle, la Gilde de Saint-Luc et de Saint-Joseph compte plus de 500 membres répartis en trois catégories : associés, confrères et membres d'honneur.

Une « Section d'étude », présidée par le Directeur de l'Ecole, y tient régulièrement ses réunions hebdomadaires. A tour de rôle ses membres présentent une étude sur l'art, l'archéologie, la construction, le mobilier, la technique des diverses professions artistiques, ou sur tout autre sujet pouvant avoir un intérêt pratique. De plus, une fois par an, la Gilde organise pour ses membres un voyage d'étude, sous la conduite des professeurs de l'Ecole Saint-Luc.

Depuis sa fondation l'action de la Gilde s'est manifestée notamment en trois circonstances. Ce fut d'abord, en 1891, la célébration solennelle de fêtes jubilaires à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la fondation de l'Ecole. Au programme figurait une Exposition qu'abrita le Palais des Universités mis gracieusement à la disposition des organisateurs par l'édilité gantoise. Cette exhibition était une révélation véritable, suivant l'expression de M. de Bruyn, ministre de l'Industrie, dans son discours d'ouverture. Elle sut vaincre bien des préjugés et provoqua un heureux revirement dans l'opinion publique.

En 1907, la Gilde conviait les confrères à une nouvelle manifestation de la valeur individuelle de ses membres dans le domaine artistique. Le succès en fut considérable, triomphal : « Oui, écrit un périodique, un triomphe pour ses organisateurs, membres d'une association jeune encore, mais débordante d'initiative, de vitalité, d'enthousiasme. Triomphe surtout pour l'enseignement de l'Ecole Saint-Luc et pour les Frères des Ecoles Chrétiennes qui ont assuré à cet enseignement le merveilleux développement et l'extraordinaire épanouissement dont plus personne aujourd'hui n'oserait contester les résultats. Cette exposition montre d'une manière saisissante qu'un enseignement artistique traditionnel, comme l'est celui des Ecoles Saint-Luc, n'étouffe nullement chez les élèves l'inspiration originale. Il leur inculque des principes auxquels la plupart resteront fidèles : il les fait tous participer à ces conceptions fortes et saines, traditions qui firent la gloire de notre art national, il leur communique à tous un « air de famille » qui est celui du moyen âge. Mais il permet d'autre part à leur personnalité de s'affirmer ; il fait éclore les talents originaux, encourageant celui-ci dans ses aspirations vers le mysticisme, laissant tel autre s'orienter plutôt vers le réalisme ; il forme parmi ses élèves des artistes dans toute la force du terme, de véritables maîtres aussi bien que des ouvriers d'art ; il procure aux plus humbles l'occasion de s'élever dans les rangs de la hiérarchie sociale ; chez tous, il encourage l'aspiration constante vers l'idéal et la pratique toute chrétienne de la solidarité.

Ces appréciations laudatives n'étaient pour ainsi dire que l'écho des paroles si judicieuses qu'avait prononcées, une année auparavant, au cours d'une allocution, M. G. Cooreman, l'éminent ministre d'Etat. — « Mais, ce que l'Ecole Saint-Luc a produit de meilleur, c'est la phalange des hommes d'art et de métier qu'elle a formée avec autant d'amour que d'intelligence et qu'avec une fierté plus légitime que celle de Cornélie, elle peut montrer comme ses plus beaux ornements. Bons chrétiens, loyaux citoyens, vaillants travailleurs, ils sont les dignes héritiers de ces fortes races d'autrefois, dont l'histoire de notre Flandre et de notre Cité redit la foi mâle, les vertus civiques et familiales ; l'habileté professionnelle et l'amour de l'Art. »

Bien armés pour les luttes de la vie, les anciens élèves ne s'en vont pas isolés dans la carrière. Constitués en Gilde, sous le double patronage de l'artisan Saint Joseph et de l'artiste Saint Luc, ils ont fixé le siège de leur association dans des locaux qui se confondent avec ceux de l'Ecole. Une bibliothèque composée avec discernement et des musées que de généreux donateurs se plaisent à enrichir, forment le foyer de la Gilde.

Par ailleurs, une voix non moins autorisée a porté le jugement que l'on va lire ; jugement qui précise magistralement la portée de la récente exposition, ainsi que la valeur éducatrice de l'Ecole.

« L'Exposition, dit le rapporteur, a démontré que la restauration de notre art national et religieux n'est pas l'évocation d'un passé à jamais évanoui, mais une entreprise pleine de vie, de proportions considérables, pénétrée d'un souffle progressif très capable d'unir le respect des principes nécessaires et des règles traditionnelles à l'intelligence de l'époque actuelle et des besoins nouveaux de la société contemporaine. Dans un autre ordre d'idées, cette intéressante et instructive exhibition a permis

au public de se rendre compte de la place importante et de tout premier rang, que les Ecoles Saint-Luc occupent dans l'actuel développement de l'enseignement professionnel. Tous les esprits adonnés à l'étude sérieuse des questions sociales comprennent combien cet enseignement, bien dirigé, peut aplanir les difficultés de l'heure présente, et améliorer, dans une notable mesure, la condition des classes laborieuses. Notre situation économique se ressent péniblement de l'encombrement de certaines carrières et de l'espèce de discrédit qui s'attache trop souvent aux gens de métier. N'est-ce pas faire œuvre excellente que de réagir contre cet état de choses en réhabilitant le travail manuel, en lui procurant de nouvelles et nombreuses recrues, en les instruisant, les perfectionnant, les relevant à leurs propres yeux par le but utile et vraiment noble assigné à leur activité. Or, cette mission, l'Ecole Saint-Luc la remplit, nous osons le dire, avec un succès qui n'a été égalé nulle part ailleurs. Que de jeunes gens nés dans les couches inférieures du prolétariat urbain et rural et qui semblaient voués à un sort abaissé, sont redevables à cette école de s'être frayé un chemin honorable et de s'être élevé, par un labeur intelligent, dans les rangs de la hiérarchie sociale. Parmi les exposants, que d'obscurs manouvriers, prédestinés selon toute apparence à des besognes sordides, sont devenus d'habiles artisans, des architectes de talent, des artistes estimés, parfois même de véritables maîtres. Ils ont appris à aimer le travail, à honorer la profession choisie et à unir leur formation religieuse et intellectuelle à leur développement technique et au perfectionnement de leur art. »

L'Exposition de 1907 fut honorée de la visite d'un grand nombre de notabilités. M. le ministre Francotte présida à la cérémonie de l'ouverture solennelle. Plusieurs autres ministres, le Gouverneur de la Flandre Orientale, le Bourgmestre de Gand, l'Ambassadeur de Chine, etc., apportèrent tour à tour à l'entreprise l'expression de leur intérêt, de leur sympathie et, l'on doit le dire, de leur admiration.

Enfin, la Gilde saisit l'occasion que lui offrit la « *World's Fair* » de 1913, pour convoquer les associations des institutions similaires à un concours pacifique, à l'effet de figurer dignement dans les halls de l'Exposition Universelle, sous le titre de « Collectivité des groupements professionnels des anciens élèves des Ecoles Saint-Luc ». Cette Exposition a laissé le souvenir d'un gigantesque effort dont il serait superflu de redire l'importance.

Elle s'honore d'avoir reçu, dès le début, la visite de Sa Majesté le roi des Belges ; de plus elle a été encouragée par un grand nombre de personnalités éminentes du pays et de l'étranger qui consacrèrent des heures entières à l'examen minutieux des œuvres exposées. « Cette exposition, le *clou* de la *World's Fair*, écrit un chroniqueur artistique, fait pénétrer le visiteur dans un monde nouveau, absolument étranger au reste de la grande foire internationale. L'art y est vigoureux, sain, personnel. Il ne s'enlise pas dans des formules toutes faites ; il va aux sources mêmes du beau, aux nobles formes, aux couleurs riches, aux matériaux de choix ; il n'a rien d'artificiel ni de maladif, c'est l'art vrai, honnête et par là même original.

« Cet art est, en même temps, traditionaliste ; il est directement apparenté à l'art du moyen âge. Tantôt il reste fidèle aux formes médiévales, tantôt il s'en écarte : avant tout il s'inspire des principes logiques, de la simplicité harmonieuse, des concep-

tions parfaitement équilibrées qui caractérisent l'art médiéval. S'il est libre d'allures, c'est un trait de plus qu'il a de commun avec cet art ; il s'en est approprié l'esprit ; il continue tant en Belgique qu'en Angleterre, la grande tradition nationale qu'interrompt la Renaissance.

« Saint-Luc et la section anglaise nous ont révélé, en outre, un art populaire : populaire en ce qu'il associe dans ses œuvres — et par ce trait il est bien médiéval — l'art et le métier populaire ; disons mieux, social, en ce qu'il relève la dignité de l'artisan et lui ouvre des horizons hier encore insoupçonnés ; populaire encore, parce qu'il se propose de faire pénétrer la beauté partout, dans les demeures les plus modestes comme dans les maisons les plus riches, parce qu'il en revêt les objets souvent très humbles qui font partie de notre existence de tous les jours et qu'ainsi il embellit notre vie.

« Enfin l'art de Saint Luc, tel qu'il s'est révélé à l'Exposition de Gand, s'affirme par sa tendance religieuse. Par destination, il se met le plus souvent au service du culte et c'est ce qui nous a valu, surtout à l'origine du mouvement, tant de chefs-d'œuvre d'architecture, de sculpture, de vitrerie ecclésiastique. Mais même dans ses productions profanes, l'art de Saint Luc est une protestation vivante contre l'esprit artificiel, le défaut d'idéal et surtout contre le sensualisme qui sévissent dans l'art contemporain.

« Aussi a-t-il quelque chose de grave, voire même d'austère qui est sa force, parce que c'est à cela qu'il devra de durer.

Le Canada, l'Italie, les Pays-Bas, la Russie, le Grand-Duché de Luxembourg, participèrent, dans des mesures inégales, à l'Exposition de Gand.

Chacun de ces pays avait édifié un palais où étaient rassemblés les produits du sol et de l'agriculture. Nous ne ferons que mentionner la présence de ces diverses nations, sans nous attarder à l'analyse de leurs expositions car aucune n'avait envoyé à l'Exposition des matériaux ou éléments quelconques dont on puisse faire état en rapport sur la question qui nous retient ici.

Limitons-nous à dire que l'on apprécia, dans les stands du Canada, de fort intéressantes réductions de mines en exploitation, présentées en maquette avec un luxe de détails et une précision documentaire qui forçaient l'admiration. Du même pays on put voir, avec un réel intérêt, des types réduits de grandes usines de peausseries.

Il fallait s'attendre à ce que l'Italie, patrie des plus nobles marbres, nous montrât les beaux produits de ses carrières. Elle n'y manqua point et de justes récompenses consacrèrent cette démonstration, à laquelle il est régulièrement rendu hommage, toutes les fois que les Italiens remettent sous les yeux du public et des jurys leurs matériaux de grand choix.

Retenons qu'en outre des marbres bruts et polis, l'Italie avait groupé un bon nombre de statuettes finement sculptées qui ne contribuèrent pas pour peu au succès de leur section.

Les Pays-Bas nous montraient beaucoup de cuivres martelés et, parmi d'autres chefs-d'œuvres techniques, un grand autel en bois sculpté, réduit d'après un modèle

ancien. A signaler encore des bois contreplaqués de très grandes dimensions et de forte épaisseur. La fabrique Picus qui exposait ces bois me semble devoir être actuellement la seule à mettre au point des pièces de cette importance, grâce à l'extrême perfectionnement de son outillage.

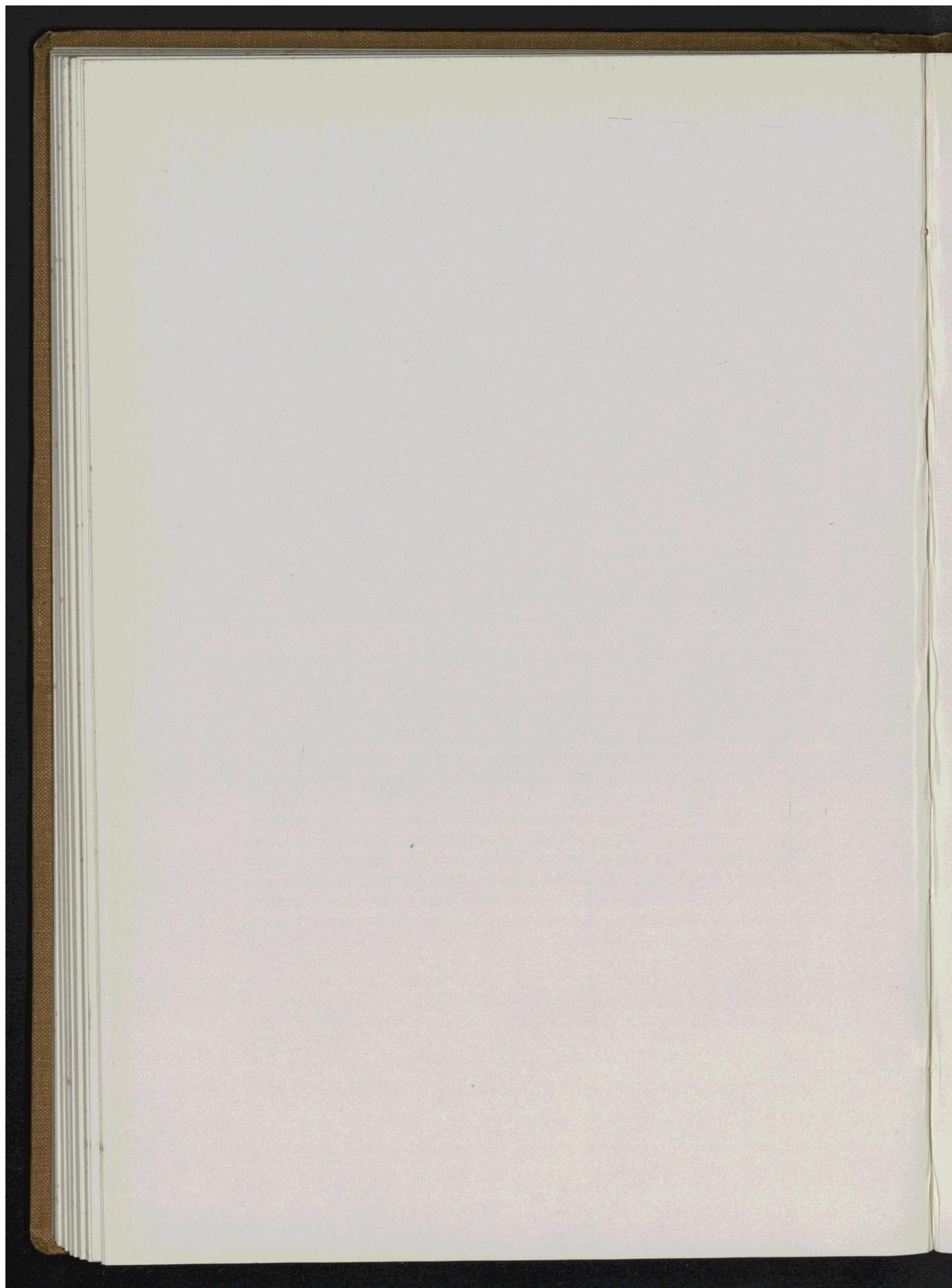
La Russie et le Grand-Duché de Luxembourg ne se signalaient par rien qui relève de la Classe 66.

En ce qui concerne la section allemande, force nous est bien de faire les restrictions les plus sévères en ce qui a trait à l'extérieur même du palais « colossal » qui représentait à Gand la pesante esthétique de la Confédération germanique. Le meilleur vouloir, l'esprit le plus prédisposé à la conciliation ne peut, s'il est sincère, accepter sans protester la rigidité, le parti pris de cette architecture qui révolte le bon sens, indispose la vue et blesse le goût.

Ce n'est point là exprimer un sentiment personnel mais bien plutôt traduire la pensée générale des multitudes qui se pressèrent aux portes de l'Exposition gantoise et furent, autant que nous le fûmes nous-mêmes, heurtées par le caractère hautement, rébarbativement doctrinaire de cette massive construction.

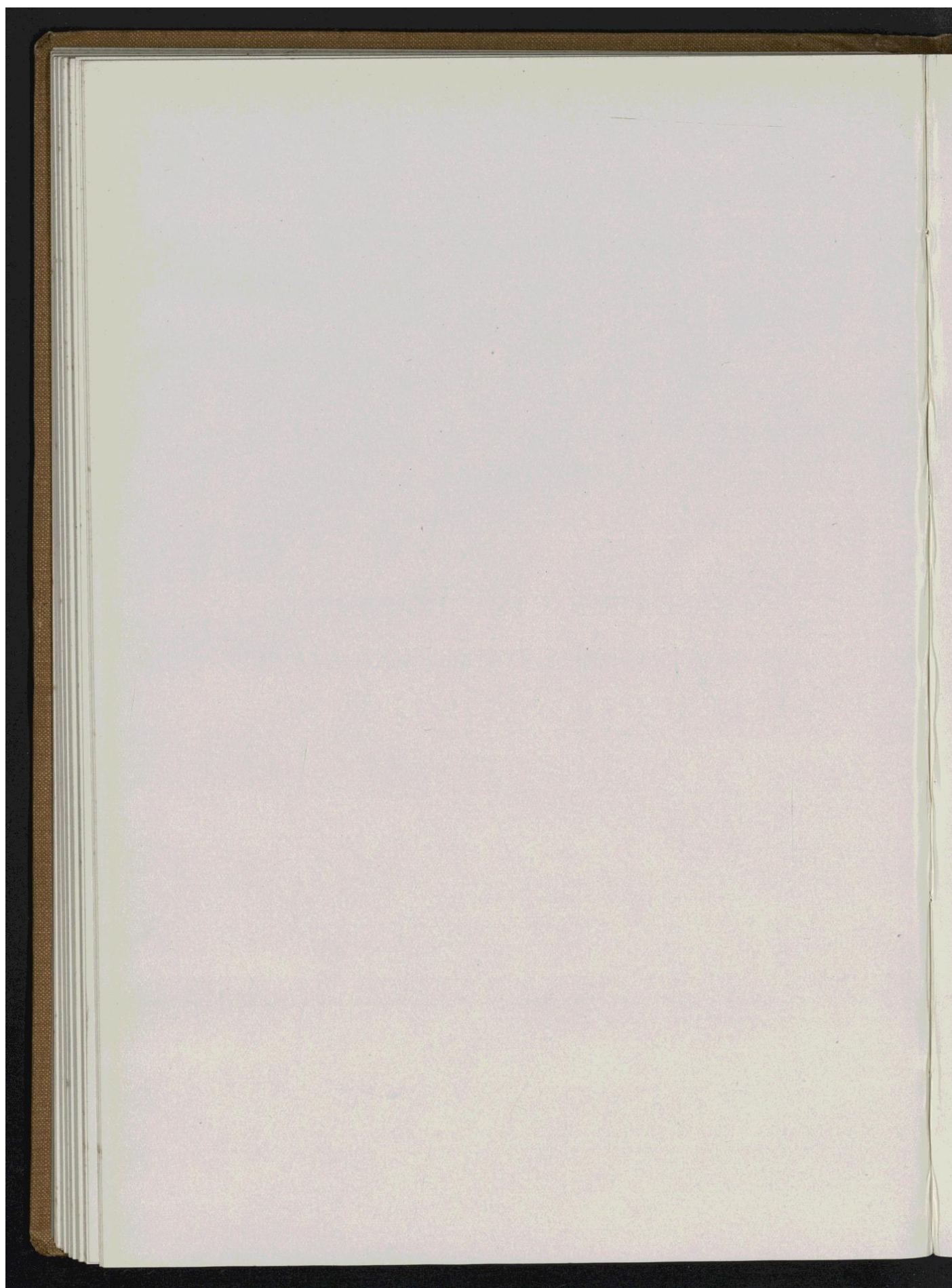
Il serait injuste de dire que l'intérieur répondait à l'extérieur en médiocrité et qu'il n'y avait pas dans la section allemande qui nous concerne, des détails propres à retenir notre attention. La place nous fait défaut pour étudier tout au long cet ensemble. Quoi qu'il en soit nous ne pouvons nous retenir de déplorer l'indéniable erreur d'un peuple qui, déjà, au Salon d'automne de 1910, nous montra, à Paris, en une exposition mémorable, l'étendue de son aberration touchant l'ordonnance des décorations intérieures du *home* moderne. Il y avait notamment à Gand quatre chambres à coucher où les prédominantes couleurs étaient le vert acide et le noir le plus ténébreux. J'ignore si le fait de vivre dans des aménagements aussi singuliers peut contribuer en Allemagne à dissiper le spleen et à égayer le séjour au foyer, mais je sais traduire par avance la pensée de tous les Français épris de lumière et de charme en proclamant que ces appartements, plus qu'à demi-funéraires, correspondent à un goût qui jamais n'obtiendra son droit de cité dans nos murs. Entre de telles conceptions et celles que nous pouvons avoir, fussent-elles les plus extravagantes, il y a antinomie complète et l'abîme qui sépare en ce moment les décorateurs d'Allemagne et ceux de France est assurément aujourd'hui beaucoup plus large et plus profond que ne l'est ce magnifique fleuve du Rhin... qui tint dans notre verre. Qu'on m'excuse de ne pas parler de certain fumoir, au moins aussi baroque dans son arrangement et dans son coloris. Le plus beau compliment que l'on puisse lui faire est de le passer charitablement sous silence.





CHAPITRE IV

ORGANISATION & FONCTIONNEMENT
DU COMITÉ D'ADMISSION
ET D'INSTALLATION DE LA CLASSE 66^B





Le Palais de la Section Française

CHAPITRE IV

ORGANISATION & FONCTIONNEMENT DU COMITÉ D'ADMISSION ET D'INSTALLATION DE LA CLASSE 66^B

LETTRE DU COMITE FRANÇAIS DES EXPOSITIONS
A L'ETRANGER INFORMANT TOUS LES MEMBRES DU COMITE
DE LA PROCHAINE ORGANISATION
EN VUE DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE ET INTERNATIONALE
DE GAND

Paris, le 31 mai 1912.

Monsieur et cher Collègue,

Nous avons l'honneur de vous informer qu'une Exposition Universelle et Internationale s'ouvrira à Gand au mois d'avril 1913.

Placée sous le haut patronage de S. M. le roi des Belges, cette Exposition, qui semble devoir prendre une très grande importance, aura une superficie totale de 100 hectares et est située dans un parc superbe à proximité (500 mètres) de la nouvelle gare, point d'arrêt de tous les trains internationaux.

La plupart des nations Européennes ont déjà donné leur adhésion. Dès le mois d'avril, le Gouvernement de la République annonçait la participation officielle de la France et nommait, en qualité de Commissaire général,

M. Pierre MARRAUD, ancien Préfet, Conseiller d'Etat, Directeur général de l'Enregistrement et des Domaines au Ministère des Finances.

Par décret du 16 mai dernier, le « Comité Français des Expositions à l'Etranger » a été chargé de recruter, d'admettre et d'installer les exposants, sous l'autorité et le contrôle du Commissaire général.

Les Comités d'admission, d'installation et les Jurys seront composés de Membres nommés par le Commissaire Général, sur la présentation du « Comité Français des Expositions à l'Etranger » et ne pourront être choisis que parmi les Exposants.

Dans une récente séance, le Conseil de Direction du « Comité Français des Expositions à l'Etranger » a confié la Présidence du Comité d'organisation de la Section Française à M. Charles LEGRAND, Président de sa Commission de propagande, Président de la Chambre de Commerce de Paris.

Vous serez certainement, Monsieur et cher Collègue, comme notre Conseil de Direction, particulièrement heureux de la nouvelle et haute marque d'estime et de confiance qu'a bien voulu nous accorder le Gouvernement de la République, et nous sommes convaincus que vous n'hésitez pas à nous seconder en vue d'assurer d'une façon brillante la participation de notre pays à cette nouvelle manifestation industrielle et commerciale chez un peuple ami, auquel nous rattachent à la fois tant d'affinités et des intérêts considérables.

Notre intention étant de constituer les Comités d'admission à partir du mois de Juin, nous vous serions très obligés de nous faire connaître, dans le plus bref délai possible, si vous désirez poser votre candidature comme membre de ces Comités. Il reste entendu que, conformément aux usages de notre Association, et aux termes du décret précité, tout membre qui accepte de faire partie d'un Comité s'engage, par cela même, à exposer.

Veuillez agréer, Monsieur et cher Collègue, l'assurance de nos bien dévoués sentiments.

Pour le Conseil de Direction :

Le Secrétaire Général,
G.-ROGER SANDOZ.

Le Président,
EMILE DUPONT,
Sénateur de l'Oise.

N. B. — La Constitution des Comités étant imminente, il est nécessaire que votre réponse nous parvienne par le retour du courrier.

LETTRE DE M. LE PRÉSIDENT DE LA SECTION FRANÇAISE
AUX MEMBRES EXPOSANTS DU COMITÉ
POUR LA FORMATION DES BUREAUX DE LA CLASSE

Paris, le 26 juin 1912.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que les Membres des Comités d'admission de la Classe 66 dont vous faites partie se réuniront le 4 juillet, à 10 h. 15 très précises, à la Chambre de Commerce de Paris, 2, place de la Bourse.

Je vous serais reconnaissant de vouloir bien ne pas manquer d'assister en personne à cette réunion en raison de son importance.

Agréez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Le Président,

CH. LEGRAND.

ORDRE DU JOUR

Constitution du Bureau.

N. B. — *Les Membres des Comités ne sont pas autorisés à se faire représenter aux réunions des Classes, leur mandat étant essentiellement personnel.*

Le 4 juillet 1912, les membres du Comité et de la Classe 66 B furent convoqués sous la présidence de M. le Président Charles LEGRAND, président de la Section Française.

L'ordre du jour comportait la constitution du Bureau.

Ont été élus au scrutin :

Président . . . M. BERGEOTTE (Louis) ferronnier d'art, Vice-Président de la Chambre syndicale des Entrepreneurs de serrurerie et de charpente en Fer de la Ville de Paris et du Département de la Seine, Conseiller du Commerce Extérieur de la France.

Vice-présidents . MM. BROT (Charles), Miroitier, Président de la Chambre syndicale des Miroitiers de la Ville de Paris ;

LARUE (Paul), Sculpteur, ancien Président de la Chambre syndicale des Sculpteurs décorateurs ornementalistes de la Ville de Paris ;

PACHY (Edmond), Granitier, Président du Syndicat des Granitiers de France, Conseiller du Commerce extérieur de la France ;

VAILLANT (Fernand), Fabricant de Quincaillerie de luxe, de la Maison Fontaine et Vaillant.

Secrétaire . . . M. IMBERT (Antoine), Fabricant de Menuiserie d'art, Conseiller du Commerce extérieur, Expert près le Tribunal civil de la Seine.

Trésorier . . . M. GUENNE (Georges), Miroitier, Vice-Président de la Chambre syndicale des Miroitiers de Paris.

LE 25 JUILLET 1912
RECEPTION PAR LE BUREAU DE LA CLASSE 66 B
DE LA CIRCULAIRE RELATIVE
AUX OPERATIONS DES COMITES D'ADMISSION

Paris, le 25 juillet 1912.

Mon cher Président,

Au moment où les Comités d'admission commencent leurs opérations, je crois devoir vous fournir certaines indications essentielles relatives à leur fonctionnement :

Rédaction des Circulaires des Comités de Classes. — *Le texte des circulaires que les Comités de Classes décideront d'envoyer aux exposants devra, avant impression, être communiqué au Président de votre Groupe et, en même temps, m'être adressé, pour visa en double exemplaire, au Siège du Comité d'organisation, 42, rue du Louvre. L'importance de cette mesure, destinée à maintenir l'unité de vues dans la Section Française et à éviter toute erreur d'interprétation des règlements ne saurait vous échapper.*

Demandes d'admission. — *Je vous rappelle que toutes les demandes d'admission sont obligatoirement centralisées au siège du Comité d'organisation, qui détachera et vous fera parvenir directement les duplicata de ces demandes, au fur et à mesure de leur arrivée.*

Le duplicata doit être rempli et signé par l'Exposant, et rester attaché à la demande principale.

Les Comités d'admission devant se transformer en Comités d'installation le 1^{er} octobre au plus tard, il est de toute nécessité que vous soyez fixé avant cette époque sur l'importance éventuelle des emplacements que vous aurez à nous réclamer, et que vous indiquiez également cette dernière date aux exposants comme la limite extrême à laquelle les demandes d'admission devront nous parvenir.

En ce qui concerne les Membres des Comités de Classes, afin de nous permettre de régulariser leur situation et de les présenter officiellement à la nomination de M. le Commissaire Général, je vous prie de les inviter à nous envoyer d'urgence leur demande d'admission, car, je vous le rappelle, les Membres des Comités doivent obligatoirement être exposants.

Documents relatifs aux Expositions antérieures. — *Tous ces documents, notamment les listes des Comités et les listes des Récompenses, sont tenus*

à votre disposition à notre siège social, où vous pourrez en prendre connaissance sur place, en vue de la recherche des exposants à solliciter pour l'Exposition de Gand.

Réunions des Comités, Convocations. — Ces réunions ne pourront avoir lieu à la Chambre ni à la Bourse du Commerce, où nous n'avons pas de locaux disponibles ; il vous appartiendra de les tenir aux lieux, jours et heures à votre convenance. Il est nécessaire, cependant, que je sois avisé, ainsi que le Président de votre Groupe, de chacune de ces réunions et de leur ordre du jour.

Vos lettres de convocations pourront bénéficier de la franchise postale, sous les conditions énoncées plus loin.

Fournitures d'Imprimés. — Lorsque vous aurez besoin de demandes d'admission et autres imprimés, vous voudrez bien les faire retirer au Secrétariat du Comité d'organisation, 42, rue du Louvre.

Fournitures de Papier à lettres et d'Enveloppes à en-tête. — En vue d'éviter l'usage d'en-têtes différents, et pour vous assurer le bénéfice de la franchise postale, nous avons établi un type uniforme de papier à lettres, sur lequel vous aurez, avant de l'utiliser, à ajouter très visiblement l'adresse du siège de votre Comité de Classe.

Vous pourrez vous procurer les quantités de ce papier qui vous seront nécessaires, ainsi que les enveloppes correspondantes, en les envoyant chercher au Secrétariat, 42, rue du Louvre, où elles vous seront délivrées immédiatement en échange d'un bon revêtu de votre signature, et contre remboursement du prix que nous coûtent ces fournitures (papier : 1 fr. les 100 feuilles ; enveloppes : 0 fr. 50 le cent).

Franchise postale. — Le bénéfice de la franchise postale est acquis aux plis concernant exclusivement l'Exposition de Gand, revêtus de la griffe du Commissaire Général du Gouvernement Français, et sous les conditions suivantes :

1° Les lettres, circulaires, etc., seront établies sur du papier dont l'en-tête et le format seront absolument conformes au type convenu ; elles seront insérées dans des enveloppes du modèle adopté ;

2° Ces documents devront être remis au siège de la Section Française, 42, rue du Louvre, chaque jour avant quatre heures ; passé ce délai, les expéditions ne pourront avoir lieu que le lendemain ;

3° L'envoi de chaque Comité de Classe devra être ficelé et porter l'indication du numéro de ladite classe ;

4° S'il s'agit d'un envoi de circulaires, deux spécimens de cette circulaire seront joints au paquet ; s'il s'agit de lettres échangées avec les exposants, fournir un bordereau indiquant les noms des destinataires.

Je saisis cette occasion pour vous demander de vouloir bien rappeler à ceux de vos Collègues auxquels vous croirez devoir remettre du papier et des enveloppes avec en-tête, que, d'une part, la franchise postale, sous les conditions ci-dessus, n'est applicable qu'aux correspondances ayant trait exclusivement à l'organisation de l'Exposition de Gand et que, d'autre part, il convient qu'ils s'abstiennent d'employer, dans leur correspondance personnelle ou d'affaires, du papier et des enveloppes avec l'en-tête du Ministère du Commerce, lors même que ces lettres seraient régulièrement affranchies.

En cas d'urgence, je n'ai pas besoin de vous rappeler qu'il vous serait toujours possible d'expédier directement lettres et convocations par la poste en les affranchissant.

Veillez bien, mon cher Président, m'accuser réception de la présente circulaire et agréer l'assurance de mes sentiments les meilleurs et les plus dévoués.

Le Président,

CH. LEGRAND.

Paris, le 29 juillet 1912.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre circulaire du 25 courant donnant les instructions nécessaires au fonctionnement des Comités de Classes.

Sous peu j'aurai l'avantage de vous faire parvenir, en double exemplaire, une copie de la circulaire rédigée par notre bureau pour être soumise à votre visa avant son envoi aux maisons susceptibles d'exposer dans notre classe.

Veillez, Monsieur le Président, agréer avec mes respectueuses salutations, l'assurance de mon profond dévouement.

L. BERGEOTTE.

Président de la Classe 66 B.

LE 3 AOUT
PRESENTATION A MONSIEUR LE PRESIDENT
DE LA SECTION FRANÇAISE
DU PROJET DE CIRCULAIRE DESTINEE AU RECRUTEMENT
DES EXPOSANTS

Paris, le 3 août 1912.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir, suivant la demande contenue dans votre circulaire du 25 juillet, le projet de circulaire de notre Comité de Classe — et ce, en double exemplaire, — suivant vos instructions.

Je vous serai profondément reconnaissant d'y apporter les modifications que vous jugerez utiles, puis me retourner ce projet afin que notre Comité puisse provoquer le concours des exposants le plus tôt possible.

Monsieur le Président du Groupe a également reçu ce projet en communication.

Veillez, Monsieur le Président, agréer avec mes respectueuses salutations, l'assurance de mon profond dévouement.

L. BERGEOTTE.

Paris, le 3 août 1912.

Monsieur le Président,

Je m'empresse de vous présenter ci-inclus l'épreuve de la circulaire destinée aux exposants de votre classe, revêtue du visa du Comité d'organisation, en vous priant, toutefois, de vouloir bien y apporter les modifications qui ont été notées.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

P^r le Président,

LE DÉLÉGUÉ : CÈRE.

CIRCULAIRE ENVOYÉE PAR LA CLASSE 66 B

Paris, le 10 août 1912.

Monsieur et cher Collègue,

Nous avons l'honneur de vous informer qu'une Exposition Universelle et Internationale s'ouvrira à Gand, le 27 avril 1913, pour une durée de six mois environ.

Placée sous le haut Patronage de S. M. le Roi des Belges, cette Exposition sera d'une importance considérable et laissera loin derrière elle ses devancières qui ont eu lieu dans cet Etat.

La surface totale attribuée à cette manifestation mondiale atteint 115 hectares. Les demandes pour l'édification des Palais des pays étrangers laissent entrevoir que nos concurrents sur le marché du monde sont désireux chacun du plus grand effort.

L'emplacement de cette Exposition a été choisi dans la partie la mieux appropriée à son exploitation à proximité de la nouvelle gare de Gand, point d'arrêt de tous les trains internationaux qui relient directement les grandes villes européennes et qui assureront en outre au très grand nombre de visiteurs leur déplacement extrêmement rapide.

La richesse industrielle et la puissance financière de la Belgique sont les sûrs garants de réussite de ce grandiose projet.

Le Gouvernement de la République Française, soucieux de réserver à ses nationaux un emplacement digne de la réputation de notre pays, a retenu dans l'enceinte même de l'Exposition la surface nécessaire à l'édification d'un Palais sous lequel s'abriteront tous les éléments qui font la réputation de nos produits, de nos arts et de nos industries à travers le monde.

Le choix des hautes personnalités, dont M. le Commissaire général, M. Marraud, conseiller d'Etat, directeur général de l'Enregistrement et Domaines, de M. le Président de la Section Française, M. Ch. Legrand, Président de la Chambre de Commerce de Paris, indique tout l'intérêt que le Gouvernement français attache à la réussite parfaite de cette manifestation.

Nous sommes conviés à faire grand et beau. Les aspirations à ce résultat seront nombreuses, nous n'y faillirons pas, aucun de nos rivaux ne saura entamer les ressources de notre activité et de notre génie national.

Le Comité Français des Expositions à l'Etranger, présidé par M. le sénateur Emile Dupont, donne tout son appui à cette exposition.

Nous avons pour Président de notre Groupe M. Bonnier, architecte en chef du Gouvernement et des services d'architecture de la Ville de Paris. Nous sommes convaincus que sous sa haute et habile direction nous serons guidés pour obtenir le succès que nous désirons tous atteindre.

Nous venons donc, Monsieur et cher Collègue, vous demander votre concours d'exposant, et nous vous prions de nous retourner acceptée, l'adhésion ci-jointe, ne doutant pas que vous soyez désireux de nous apporter votre appui en cette circonstance où il nous faut défendre le renom des Arts décoratifs industriels français.

Par votre adhésion vous augmenterez les résultats déjà acquis antérieurement dans ce pays ami où nos intérêts sont devenus si considérables à la suite des dernières Expositions.

Vous trouverez ci-inclus un double bulletin d'adhésion provisoire que vous voudrez bien remplir, signer et retourner par un prochain courrier à M. le Président de la Section française, 42, rue du Louvre.

Cette adhésion ne constitue pas pour vous un engagement ferme, puisque les conditions vous seront adressées ultérieurement.

Dès maintenant nous pouvons vous faire savoir que des récompenses seront attribuées aux exposants selon l'usage adopté dans toutes les grandes expositions.

Veuillez agréer, Monsieur et cher Collègue, l'assurance de nos sentiments les plus dévoués.

Le Secrétaire,

A. IMBERT.

Le Président,

L. BERGEOTTE.

Vice-Présidents : Ch. BROT, LARUE, PACHY, VAILLANT.

Trésorier : G. GUENNE.

LE 6 AOUT
LE COMITE FAIT PARVENIR A CHACUN DES MEMBRES INSCRITS
AU COMITE FRANÇAIS DES EXPOSITIONS
A L'ETRANGER ET RELEVANT DE LA CLASSIFICATION
DE LA CLASSE 66 B
UN NOMBRE DE 10 CIRCULAIRES A CHARGE A CHACUN D'EUX
DE LES REPARTIR PARMI LES MEMBRES
DES CORPORATIONS A LAQUELLE ILS APPARTIENNENT
SOIT ENVIRON
500 EXEMPLAIRES SOUS ENVELOPPES TIMBRES
UN EXEMPLAIRE EGALEMENT EST ENVOYE
A CHAQUE PRESIDENT DE CHAMBRE SYNDICALE POUVANT
PARTICIPER A L'EXPOSITION

Paris, le 10 août 1912.

Monsieur le Président,

Me conformant à votre circulaire du 25 juillet dernier, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que chacun des 50 membres du Comité de la Classe 66 a reçu, à la date de ce jour, un paquet de 10 enveloppes contenant la circulaire et une demande d'admission avec prière de les adresser comme ma lettre personnelle (dont vous trouverez un exemplaire sous ce pli) le demande aux membres de leur corporation susceptibles de venir exposer dans notre classe.

Je crois, Monsieur le Président, que cette propagande corporative directe et toute personnelle nous donnera les meilleurs résultats.

Veuillez, Monsieur le Président, agréer mes salutations empressées et l'assurance de mon entier dévouement.

L. BERGEOTTE.

Paris, le 10 août 1912.

Monsieur le Président,

Me conformant à la circulaire du 25 juillet dernier par laquelle Monsieur le Président de la Section Française nous demandait de tenir nos Présidents de Groupes au courant des travaux de leurs Comités de Classes, j'ai l'hon-

neur de vous faire savoir qu'à la date de ce jour, chacun des 50 membres du Comité de la Classe 66 B a reçu un paquet de 10 enveloppes contenant la circulaire et une demande d'admission avec prière de les adresser comme ma lettre personnelle (dont vous trouverez un exemplaire sous ce pli) le demande, aux membres de leur corporation susceptibles de venir exposer dans notre classe.

Je crois, Monsieur le Président, que cette propagande corporative directe et toute personnelle nous donnera les meilleurs résultats.

Veuillez, Monsieur le Président, agréer mes bien sincères salutations.

L. BERGEOTTE.

Paris, le 10 août 1912.

Monsieur et cher Collègue,

J'ai l'avantage de vous faire parvenir un certain nombre de circulaires en vous priant de les adresser à ceux des membres de votre corporation susceptibles de venir avec nous participer à l'Exposition Universelle et Internationale de Gand l'année prochaine.

Je pense qu'il serait bon de ne pas limiter à la région parisienne l'effort à faire pour provoquer des adhérents, mais aussi envoyer des circulaires et feuilles d'adhésion à ceux de vos confrères de Province qui ont la réputation de bien faire et dont vous connaissez les noms certainement.

Les villes de Lyon, Bordeaux, Rouen, Nantes, Lille et d'autres encore comptent parmi leurs industries d'art des représentants en tous points dignes de venir augmenter le nombre des exposants de la classe 66 B.

Je compte donc sur votre dévouement à la réussite commune pour faire le nécessaire en cette circonstance.

Je me permets, mon cher Collègue, d'attirer votre attention sur l'efficacité des visites personnelles quand faire se pourra ; vous n'ignorez pas que la démarche d'un membre du Comité qui sait toujours joindre à sa parole la conviction poussée par le dévouement obtient auprès des hésitants un tout autre résultat que la lecture d'une lettre à laquelle, malheureusement, on ne réserve pas toujours un accueil bien profitable au but que l'on se propose d'atteindre.

Je viens donc vous demander de mettre tout en œuvre pour que la promesse faite au nom de votre Comité à Monsieur le Président de la Section Française de faire une classe intéressante ne soit pas une promesse vaine et que nous tenions, à la Classe 66 B, le rang auquel les Industries d'Art français peuvent prétendre malgré l'activité de leurs concurrents étrangers.

Avec mes remerciements anticipés, veuillez, mon cher Collègue, agréer mes bien sincères salutations.

L. BERGEOTTE.

LE 20 AOUT
ENVOI DE LA LETTRE ET DE LA CIRCULAIRE RELATIVES
AUX DEMANDES D'ADMISSIONS
A CHACUN DES MEMBRES DU COMITE DE LA CLASSE 66 B
IL A ETE REMIS 10 EXEMPLAIRES
POUR LEUR PERMETTRE UNE PROPAGANDE PERSONNELLE

Paris, le 20 août 1912.

Monsieur et cher Collègue,

Dans sa réunion du lundi 19 août, votre bureau de la Classe 66 B, en plus d'une lettre qu'il a fait parvenir à Monsieur le Président de la Section française, a décidé d'envoyer à chacun des Exposants que vous avez dû solliciter une circulaire précisant en détail la nature des œuvres à exposer dans notre classe et ce, pour éviter toute confusion de classification au moment de la transformation de notre Comité actuel en Comité d'admission.

A cet effet, j'ai l'avantage de mettre à votre disposition un certain nombre d'exemplaires de cette circulaire en vous priant de bien vouloir faire le nécessaire pour assurer la réussite de l'œuvre entreprise en commun.

Vous voudrez bien insister pour que les demandes d'admissions soient parvenues à leur adresse avant le 20 septembre.

*Avec mes remerciements pour la peine que je vous donne,
Veuillez, mon cher Collègue, agréer mes bien sincères salutations.*

Le Président,
L. BERGEOTTE.

Paris, le 20 août 1912.

Monsieur et cher Collègue,

En prenant connaissance de la circulaire par laquelle nous venions vous solliciter de participer avec nous à l'Exposition Universelle de Gand en 1913, vous avez pu vous convaincre par la lecture des noms des membres du Comité de la Classe 66 B, que nous groupions autour de nous tous les industriels d'Art exécutant des travaux destinés à la Décoration des édifices et

des habitations et ce, suivant la classification officielle qui nous a toujours régis depuis l'année 1900.

C'est donc à la Classe 66 B que tout industriel d'art exécutant et fabricant devra envoyer son adhésion et présenter ses produits pour lui permettre de concourir aux récompenses qu'il serait susceptible d'avoir mérité et éviter tout désagrément au moment du fonctionnement des Comités d'admission.

Veuillez agréer, Monsieur et cher Collègue, l'assurance de nos sentiments dévoués.

Le Président,
L. BERGEOTTE.

Les Vice-Présidents,
Ch. BROT, P. LARUE, E. PACHY, VAILLANT.

Le Secrétaire,
IMBERT.

Le Trésorier,
G. GUENNE.

- I. — *Plans, dessins, modèles d'exécution de décoration fixe.*
 - II. — *Charpenterie, plans en relief de charpentes, charpentes apparentes de voûtes, pans de bois.*
Menuiserie décorée, portes, fenêtres, panneaux, parquets, buffets d'orgues, stalles d'églises.
 - III. — *Décoration fixe en marbre, pierre, plâtre, carton-pâte, carton pierre.*
Sculpture ornementale.
 - IV. — *Ferronnerie et serrurerie appliquée à la décoration fixe : grilles et portes en fonte, fer forgé, portes et balustrades en bronze, décoration des toitures en plomb, cuivre, zinc, lucarnes, épis, poinçons, girouettes, crêtes et faîtage divers.*
 - V. — *Peinture décorative sur pierre, sur bois, sur métal, sur toile, sur enduits divers.*
 - VI. — *Mosaïque de pierre ou marbre en revêtement du sol, mosaïques d'émail pour les murs et les voûtes.*
Applications diverses de la céramique à la décoration des édifices publics et des habitations.
-

LE 25 SEPTEMBRE
LETTRE DE MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA SECTION
FRANÇAISE
ANNONÇANT QUE LES COMITES
D'ORGANISATION
SERONT TRANSFORMES EN COMITES D'ADMISSIONS

Paris, le 23 septembre 1912.

Mon cher Président,

Un certain nombre de Membres du Comité de votre Classe ne m'ont pas encore fait parvenir leur demande d'admission : il est indispensable qu'ils remplissent cette formalité dans le plus bref délai.

Notre Commissaire général ayant l'intention de convertir les Comités actuels en Comités d'installation à partir du 10 octobre, je vous serais très reconnaissant d'inviter, d'urgence, vos Collègues à régulariser leur situation.

Je vous informe que c'est également à cette dernière date du 10 octobre qu'il est nécessaire que vous m'indiquiez, aussi approximativement que possible, la superficie éventuelle que vous estimez devoir être attribuée provisoirement à votre Classe.

Ce renseignement m'est indispensable en vue de procéder au lotissement de la Section française et pour vous permettre également d'évaluer les cotisations à réclamer à vos exposants.

Je vous indiquerai prochainement la redevance à payer par les Classes au Comité d'organisation.

Veuillez agréer mon cher Président, l'assurance de mes sentiments dévoués.

Le Président,

Ch. LEGRAND.

LE 21 SEPTEMBRE
LETTRE DE RAPPEL
DE M. BERGEOTTE, PRESIDENT DE LA CLASSE 66 B
AUX EXPOSANTS DONT L'ADHESION
N'EST PAS ENCORE PARVENUE AU COMITE

Paris, le 21 septembre 1912.

Monsieur et cher Collègue,

Je n'ai pas le plaisir de voir figurer votre adhésion au nombre de celles qui ont été envoyées à Monsieur le Président de la Section française, 42, rue du Louvre.

Je vous serai personnellement reconnaissant de bien vouloir l'envoyer sans retard afin de pouvoir procéder aux travaux préparatoires d'organisation de notre Classe.

J'insisterai également auprès de vous pour bien vouloir accomplir cette même démarche auprès de ceux de vos confrères auxquels vous avez envoyé les circulaires que je vous ai fait parvenir à cet effet.

Merci encore pour le dérangement que je vous occasionne, mais il s'agit de la réussite de l'œuvre à laquelle vous avez bien voulu apporter votre concours à la première heure.

Le Président de la Classe 66 B.

L. BERGEOTTE.

DU 1^{er} OCTOBRE A FIN JANVIER 1913
REUNIONS FREQUENTES AU SIEGE DU COMITE DU BUREAU
DE LA CLASSE 66 B
POUR EN ASSURER L'ORGANISATION
ET LE FONCTIONNEMENT

LETTRE DE MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA SECTION
FRANÇAISE
RELATIVE AUX PRIX DES EMPLACEMENTS

Paris, le 11 octobre 1912.

Mon cher Président,

Je m'empresse de porter à votre connaissance la décision prise au sujet des prix d'emplacement, qui fut, vous vous le rappelez, de 65 francs à Turin 1911, et de 55 francs à Bruxelles 1910.

En raison des dépenses élevées qui incombent à Gand à la participation française, en vue de maintenir la suprématie vis-à-vis des nations étrangères, la redevance des classes a été fixée à 60 francs le mètre carré brut, y compris les frais de gardiennage général, de manutention et d'emmagasinage des caisses vides, la manutention des colis ne dépassant pas 2.000 kilos, y compris également l'installation des conduites principales et les services d'eau, de gaz et d'électricité. Les raccords, prises, compteurs et dérivations pour les stands restent à la charge des exposants.

Je vous serais obligé, mon cher Président, de vouloir bien établir votre propre budget, d'après ces indications, et de me faire connaître le plus tôt possible, la valeur de l'emplacement qui vous sera éventuellement nécessaire.

Veuillez agréer, mon cher Président, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Le Président,
Ch. LEGRAND.

Paris, le 17 octobre 1912.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre circulaire du 11 courant, par laquelle vous me demandez de bien vouloir établir le propre budget

de notre Classe et de vous faire connaître le plus tôt possible la valeur de l'emplacement qui nous serait éventuellement nécessaire.

Bien que les demandes d'adhésions avec les surfaces indiquées commencent à nous arriver, il y a encore tellement d'exposants hésitants dont la promesse verbale nous est donnée sans que nous puissions en obtenir la signature, que je ne puis me conformer encore à votre désir.

Je vous demande donc, Monsieur le Président, de bien vouloir m'accorder quelque temps pour vous présenter un budget complètement arrêté et une demande de surface définitive.

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que le Comité de la Classe 66 B a chargé M. Majou, architecte du Gouvernement, membre du Comité français des Expositions à l'Etranger, de la direction des travaux de la Classe.

Veuillez, Monsieur le Président, agréer mes bien respectueuses et empressées salutations.

Le Président,

L. BERGEOTTE.

LE 11 NOVEMBRE
LETTRE DE MONSIEUR LE PRESIDENT DU GROUPE XII
CONVOQUANT EN SON BUREAU
A L'HOTEL DE VILLE DE PARIS LES MEMBRES DU BUREAU
DE LA CLASSE 66 B

Monsieur Albert SCHWARTZ, Vice-Président du Groupe XII, a fait l'honneur aux Membres du Bureau de les accompagner.

Monsieur BERGEOTTE, Président, déclare avoir :

34 adhésions fermes d'exposants
4 — éventuelles,

qu'un emplacement de 350 à 400 mètres carrés sera nécessaire en raison des grandes surfaces demandées par les exposants.

LE 14 NOVEMBRE
MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA SECTION FRANÇAISE
INFORME LE BUREAU DE LA CLASSE
QUE LE 25 NOVEMBRE
AURA LIEU LA RECEPTION DES ORGANISATEURS
DE LA SECTION FRANÇAISE
PAR LE COMITE EXECUTIF BELGE DE L'EXPOSITION
DE GAND

Pour le Président de la Classe 66 B, empêché, ont été délégués, pour assister aux cérémonies, MM. LARUE, Vice-Président, et IMBERT, Secrétaire.

La visite des Bâtiments eût lieu au cours de l'après-midi, la plupart des Palais sont en cours d'achèvement et nous pouvons affirmer qu'à l'étonnement de tous les invités, l'Exposition paraissait vouloir ouvrir ses portes fin novembre 1913. Nos amis les Belges ont, une fois de plus, démontré qu'il n'y a jamais rien de pressé, il suffit seulement de s'y prendre et de travailler à temps.

LE 30 NOVEMBRE
LETTRE DE RAPPEL AUX EXPOSANTS

Paris, le 9 décembre 1912.

Monsieur le Président,

Conformément à votre circulaire en date du 25 juillet dernier, j'ai l'honneur de vous faire parvenir un duplicata d'une circulaire que notre bureau a décidé d'envoyer à tous les exposants de notre Classe 66 B pour activer l'installation de la Classe et presser le plus possible la mise au point de notre organisation.

Veuillez, Monsieur le Président, agréer mes bien sincères et respectueuses salutations.

L. BERGEOTTE.

Paris, le 30 novembre 1912.

Monsieur et cher Collègue,

J'ai l'avantage de porter à votre connaissance qu'à la suite du voyage fait à Gand, par le Bureau, il est certain que, dès maintenant, le Comité belge est en mesure de faire face à ses engagements et que les locaux destinés à notre Classe seront terminés bien avant l'époque fixée.

L'inauguration officielle définitive aura lieu irrévocablement le samedi 26 avril prochain (1913), pour coïncider avec la Grande fête quinquennale des Florales donnée par la Ville de Gand, et il est indispensable que dès maintenant vous preniez vos dispositions pour être prêt et installé à cette époque.

Vous voudrez bien me faire parvenir sans retard le dispositif que vous désirez donner à votre exposition, de façon que le Bureau de votre Classe, d'accord avec son architecte, M. G. Majou, 41, rue Laffitte, puisse établir un plan d'ensemble de répartition qui sera présenté ultérieurement à tous les exposants convoqués à cet effet.

J'insiste tout particulièrement pour que vous n'apportiez aucun retard à m'envoyer ce renseignement, attendu que le Comité français des Expositions à l'Etranger nous presse pour procéder à sa répartition générale, laquelle ne peut se faire sans que nous lui fassions connaître les emplacements qu'ils nous demande et qui nous sont nécessaires.

Croyez, mon cher Collègue, à mes sentiments les meilleurs et les plus dévoués.

L. BERGEOTTE.

LE 1^{er} FEVRIERLETTRE DE M. LE PRESIDENT DE LA SECTION FRANÇAISE
RELATIVE A L'ACHEVEMENT DES INSTALLATIONSParis, le 1^{er} février 1913.

Mon cher Président,

L'inauguration officielle de l'Exposition de Gand étant fixée au 26 avril, et les installations devant être terminées le 15 avril, il y a lieu d'envisager dès maintenant la délivrance aux exposants de leurs certificats d'admission définitive, dont la production est, vous le savez, indispensable pour obtenir des chemins de fer français et belges les réductions de tarif applicables aux marchandises devant figurer à l'Exposition.

A cet effet, je vous remets sous ce pli des formules de bordereaux que vous aurez à me retourner après les avoir remplies en double exemplaire en vous conformant très exactement aux indications portées en tête de chaque colonne.

Vos exposants devront être inscrits dans l'ordre alphabétique dans chaque bordereau isolé ou chaque groupe de bordereau envoyé simultanément. J'appelle toute votre attention sur la nécessité absolue et capitale de veiller à la rigoureuse exactitude des noms, raisons sociales et adresses des exposants ; les certificats étant copiés sur les indications fournies par vos bordereaux, vous comprendrez aisément l'intérêt qui s'attache à ce que vous remettiez des documents précis.

Si vous avez des collectivités, il est essentiel d'indiquer pour chacune d'elles, dans la colonne réservée à cette mention, s'il s'agit d'une collectivité d'installation dans laquelle chaque participant concourt pour une récompense individuelle et par conséquent distincte, ou bien d'une collectivité d'ensemble à laquelle n'est attribuée qu'une récompense unique et où chaque participant ne reçoit par conséquent, qu'une récompense collective.

Vous n'avez, bien entendu, à nous demander de certificats que pour ceux de vos exposants éventuels, dont l'adhésion sera devenue ferme, soit par le versement entre les mains de votre Trésorier du montant de leur emplacement, soit par un engagement formel de s'en acquitter à une date déterminée.

Afin d'éviter toute perte de temps, je ne saurais trop vous recommander de m'adresser, dès à présent, vos demandes de certificats pour les exposants

qui ont régularisé leur situation à l'égard de vos classes et de me les faire parvenir ensuite au fur et à mesure de leur inscription définitive ; cette façon de procéder par demandes échelonnées nous permettra de vous donner satisfaction dans le plus bref délai, en empêchant l'accumulation de bordereaux qui se produirait au Secrétariat de la Section française si les classes attendaient que tous leurs exposants fussent en règle pour faire établir simultanément leurs certificats.

Dans le cas où les imprimés ci-inclus ne suffiraient pas à vos besoins, vous voudrez bien en faire rectifier, 42, rue du Louvre, la quantité qui vous est nécessaire.

Veillez agréer, mon cher Président, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le Président,

Ch. LEGRAND.

LE 18 FEVRIER 1913

LETTRE DE MONSIEUR LE PRESIDENT DU GROUPE XII A

Paris, le 18 février 1913.

Monsieur le Président et cher Collègue,

J'ai l'honneur de vous rappeler que Monsieur le Président Legrand a demandé que vous lui fassiez connaître les noms et qualités des personnes auxquelles votre Comité se dispose à confier un mandat à l'Exposition de Gand, comme architectes, entrepreneurs, représentants ou agents.

Je vous serais tout à fait obligé de bien vouloir lui faire parvenir de toute urgence ces renseignements pour que ces propositions soient présentées à l'agrément de Monsieur le Commissaire général.

Veuillez agréer, Monsieur le Président et cher Collègue, l'assurance de mes sentiments dévoués.

Le Président du Groupe XII,

L. BONNIER.

LETTRE DE M. BERGEOTTE, PRESIDENT DE LA CLASSE 66 B
A MONSIEUR LE PRESIDENT DU GROUPE XII

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir les renseignements que vous me demandez :

Monsieur Majou, architecte diplômé par le Gouvernement, a été chargé de l'installation de la Classe 66 B avec les concours de :

Monsieur Mousseaux, 233, boulevard Voltaire à Paris, entrepreneur de menuiserie ;

Monsieur Larue, sculpteur ornemaniste, 86, rue Lecombe ;

Monsieur Le Feuvre, peintre décorateur, 1 rue Jacob, au Mans, et 117, rue Notre-Dame-des-Champs, à Paris.

Monsieur Dupré, 93, rue Dareau, à Paris, a été agréé en qualité d'agent et représentant de la Classe 66 B.

Veillez, Monsieur le Président, agréer nos bien sincères et respectueuses salutations.

L. BERGEOTTE.

LETTRE DE MONSIEUR LE COMMISSAIRE GENERAL
DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS
A MONSIEUR LE PRESIDENT DU GROUPE XII A

Paris, le 8 mars 1913.

Monsieur le Président,

Lors de mon récent voyage à Gand, j'ai pu me rendre compte de l'achèvement complet des bâtiments destinés à recevoir l'exposition de la Section française.

D'un autre côté, j'ai pu constater également que les travaux de séparation et de lotissement des Classes sont presque terminés.

Je crois que le moment est venu, dans ces conditions, de vous renouveler l'expression de ma ferme volonté de voir l'installation des Classes et des exposants complètement prête pour le 26 avril prochain (vingt-six), date fixée pour l'inauguration officielle par les Souverains belges.

Il m'est agréable pour atteindre ce but de pouvoir compter, Monsieur le Président, sur votre pressante action sur tous les exposants de votre Groupe.

Désireux de m'entretenir avec vous à ce sujet, ainsi qu'avec Messieurs les Présidents et les membres de vos bureaux de Groupe et de Classes, je vous prie de vouloir bien les convoquer et leur demander de se rendre avec vous mercredi 12 mars prochain, à 3 heures 1/2, au Ministère du Commerce, salle des Commissions, 80, rue de Varenne.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, les assurances de mes sentiments les meilleurs.

Le Commissaire général,

Signé : MARRAUD.

LETTRE ET RAPPORT DE MONSIEUR BERGEOTTE
PRESIDENT DE LA CLASSE 66 B
TRANSMIS A MONSIEUR LE PRESIDENT DU GROUPE XII A

Paris, le 11 mars 1913.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 8 mars.

Le bureau de la Classe 66 B sera exact au rendez-vous de M. le Commissaire général, demain mercredi, à 3 heures 1/2, au Ministère du Commerce.

Notre Classe est complètement organisée et les entrepreneurs assurent être prêts en temps voulu.

Il faudrait cependant que la voie de chemin de fer traversant notre Classe soit supprimée le plus tôt possible, afin de nous permettre l'installation de nos salons, sinon nous allons avoir un retard considérable, ce qui ne sera pas de notre chef.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, mes respectueuses et sincères salutations.

L. BERGEOTTE.

RAPPORT
ADRESSÉ A M. LE PRÉSIDENT DU GROUPE XII

Nombre d'exposants : 30.

Représentant installateur : M. A. Dupré, 93, rue Dareau, à Paris.

Transporteur : MM. Gontrand frères, à Paris.

Marche du Travail d'organisation.

1° Remise du Plan général de la Classe par M. l'architecte en chef de la Section française, le 10 février.

2° Mise au point de l'ensemble de la Classe par M. Majou, architecte, et acceptation par le Comité, le 15 février.

3° Acceptation des emplacements par les exposants et études définitives de la décoration, le 28 février.

4° Plans définitifs après vérifications, le 4 mars.

5° Adjudications avec les entrepreneurs et signatures des cahiers de charges, le 6 mars.

Les cahiers de charges prévoient l'achèvement des travaux d'installation des stands et salons pour le 6 avril au plus tard, à condition toutefois que le Comité belge enlève, avant le 20 mars, la voie ferrée dans toute sa longueur.

Nous attirons respectueusement l'attention de Monsieur le Commissaire général, sur ce cas particulier qui pourrait, si nous n'obtenions pas gain de cause, entraîner un retard dont nous ne serions nullement responsables.

Nous demandons également à Monsieur le Commissaire général de quelle façon il lui serait possible d'appuyer la démarche que nous avons l'intention de faire dans ce sens, à Gand, auprès du service compétent, du 16 au 20 mars.

Le Président de la Classe,

L. BERGEOTTE.

CIRCULAIRE RELATIVE A L'INAUGURATION OFFICIELLE
DU 26 AVRIL 1913

Messieurs les exposants sont informés que l'inauguration officielle de l'Exposition de Gand aura lieu samedi 26 avril, à 2 heures de l'après-midi.

Cette cérémonie sera présidée par LL. MM. le Roi et la Reine des Belges.

M. A. Massé, ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et Télégraphes, et M. Clémentel, ministre de l'Agriculture, nous feront l'honneur d'assister à cette cérémonie.

Tout naturellement, l'idée nous était venue de réunir en un Banquet les exposants français présents à Gand à cette date ; mais il est matériellement impossible d'organiser ce Banquet pour ce jour, et c'est cette dernière considération qui nous fait ajourner à l'époque des opérations du Jury, conformément aux précédents, la réunion en un Banquet des exposants français.

Messieurs les exposants sont invités, au nom de M. le Commissaire général du Gouvernement français et de M. le Président du Comité d'organisation de la Section française, à assister à cette cérémonie officielle d'inauguration : ils devront, obligatoirement, être munis de leur carte d'exposant et du présent avis pour pénétrer, le 26 avril, dans la Section française. (Tenue de ville.)

LETTRE DE M. LE PRÉSIDENT DE LA SECTION FRANÇAISE
RELATIVE AUX CATALOGUES FRANÇAIS

Paris, le 3 mars 1913.

Mon cher Président,

Nous avons l'honneur de vous informer qu'avec l'approbation de M. le Commissaire général du Gouvernement français, nous avons traité, au nom du Comité d'organisation, l'impression d'un catalogue spécial de la Section française avec la Maison Devambez, 63, passage des Panoramas, Paris.

Aux termes de ce traité, l'éditeur assure à chaque exposant 6 lignes gratuites réservées à l'insertion de sa raison sociale, de son adresse et de la désignation sommaire des objets exposés. Ces indications seront fournies par nos soins en nous basant sur les renseignements portés sur vos bordereaux de certificats d'admission définitive.

M. le Commissaire général ayant décidé que le catalogue devait paraître avant l'ouverture de l'Exposition, il ne vous sera pas envoyé de texte en épreuve pour corrections ; celles-ci seront faites directement par les soins de l'imprimeur et reportées, s'il y a lieu, à une seconde édition du volume.

Notre convention avec l'éditeur stipule également la faculté pour les exposants de faire insérer à notre catalogue, à l'exclusion de tout cliché, et suivant tarif qui vous sera ultérieurement communiqué, des lignes supplémentaires ou des pages de publicité à la fin du volume, d'après le libellé fourni par les exposants ; ceux-ci devront, à cet effet, s'entendre directement avec la Maison Devambez, le Comité d'organisation n'ayant à s'immiscer en aucune façon dans cette publicité et déclinant de ce chef toute responsabilité.

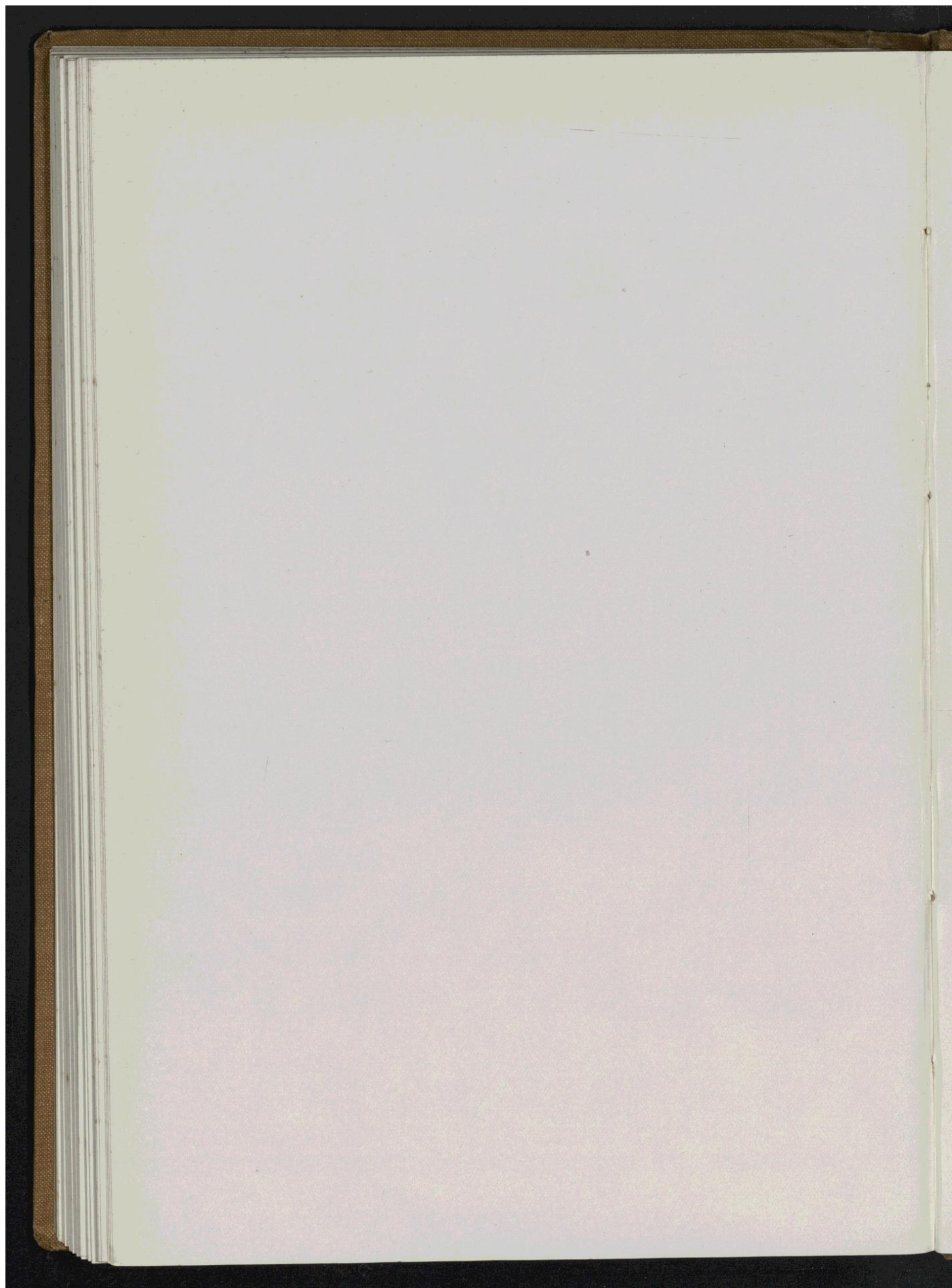
Nous vous saurions gré, mon cher Président, de nous accuser réception de la présente communication et de la porter sans retard à la connaissance des exposants de votre Classe, et nous vous prions d'agréer l'assurance de nos meilleurs sentiments.

Le Président,

Ch. LEGRAND.

CHAPITRE V

LE JURY





CHAPITRE V

LE JURY

Le Bureau fut constitué le 3 juin 1913 et les opérations commencèrent aussitôt sous la présidence de M. François Carnot, député.

LE BUREAU :

Président : M. François CARNOT, député (France).

Vice-Présidents : MM. BRUNFAUT Jules (Belgique).

UTTINI (Italie).

OSTHAUS (Allemagne).

Secrétaire rapporteur : M. MORTIER Etienne (Belgique).

Secrétaire et rapporteur de la Classe 66 B : M. IMBERT Antoine (France).

Etaient membres du Jury pour la France :

MM. BERGEOTTE Louis, à Paris.

BOUVARD Roger, à Paris.

CARNOT François, député, Paris.

DAUSSET Louis, à Paris.

DUPUY Charles, à Paris.

LAUZANNE G., à Paris.

De MONTARNAL Jean, à Paris.

NARJOUX André, à Paris.

Jurés suppléants pour la France :

MM. DUTHOIT Adrien, à Paris.
GUENNE Georges, à Paris.
IMBERT Antoine, à Paris.
STOULLIG Charles, à Paris.
BESDEL Albert, à Paris.

Belgique : Jurés titulaires :

MM. BRUNFAUT Jules.
MORTIER Etienne.

Jurés suppléants :

MM. ROOMS.
WAERNYK.

Italie : Jurés titulaires :

MM. GIACCONINI.
UTTINI.

Juré suppléant :

M. MONAMI.

Allemagne : Juré titulaire :

M. OSTHAUS.

Expert :

M. ALFASSA Paul (France).

Le Jury décida de procéder préalablement à une visite générale dans chacun des Palais.

A la suite de cette visite, rendez-vous est pris pour le lendemain 1^{er} juillet, dans le Grand Salon d'honneur de la Section Belge, pour commencer l'examen en détail de chaque exposant.

Les opérations s'effectuèrent dans l'ordre suivant :

La Belgique, la France, l'Italie, l'Allemagne, les Pays-Bas, la Russie et le Grand-Duché de Luxembourg.

RÉCOMPENSES DE LA CLASSE 66^B**Décoration fixe des édifices publics et des habitations.**

Exposants qui, par l'article 4 du règlement du Jury, sont mis hors concours en leur qualité de Jurés :

BERGEOTTE Louis-Jules, à Paris.
GUENNE Georges, à Paris.
IMBERT Antoine, à Paris.

DIPLOMES DE GRAND PRIX

BIGAUX Louis, à Paris.
BROT Charles, à Paris.
CORTOLEZZIS, à Paris.
CHEVALIÉ Joseph, à Paris.
FONTAINE et VAILLANT, à Paris.
FOURNERY Félix, à Paris.
GONOT G., fils aîné, à Paris.
HUVÉ L., à Paris.
KOVACS André, à Paris.
LARUE Paul, à Paris.
LECŒUR-MORQUAND Veuve et Cie, à Paris.
LE FEUVRE Arsène père, à Paris.
LOICHEMOLLE Henri, à Paris.
PACHY Edmond, à Paris.
PASSEGA Alexandre, à Paris.
PAVILLON DE LA VILLE DE PARIS.
ROUSSELET et FILS, à Paris.
SCHWARTZ et MEURER, à Paris.
SOCIÉTÉ d'ENCOURAGEMENT à l'ART et à l'INDUSTRIE, à Paris.
VINANT G., à Paris.

DIPLOMES D'HONNEUR

CHONION Antoine, à Paris.

DERUDDER et fils jeune, à Paris.

JOUANNET L.-J., à Paris.

DIPLOMES DE MEDAILLE D'OR

LE FEUVRE Arsène, fils, à Paris.

LUCAS et DIGUET, à Paris

RONTAIX Auguste, à Paris.

TRIBEL J., à Paris.

DIPLOMES DE MEDAILLE D'ARGENT

BIÈS Ferdinand, à Paris.

MOUSSEAUX L., à Paris.

RÉCOMPENSES DES ARTISANS D'ART

MEDAILLE D'ARGENT

DEBARLE Ferdinand, à Paris.
FERLET A., à Paris.
FOGARASSY E., à Paris.
LAFAYE André, à Paris.
MIHATSEC Charles, à Paris.
OUTHWAITE Louis, à Paris.
PAIN Henri, à Paris.
PIRON R.-L., à Paris.
REGIUS et RUFFIN, à Paris.
VAUTRIN J.-B., à Paris.

MEDAILLE DE BRONZE

BINET Paul, à Paris.
BLACHE Paul, à Paris.
CHANDAVOINE Pierre, à Paris.
DALSTEIN Jean, à Paris.
FLAMAND Georges, à Vincennes.
FRAYSSES Auguste, à Suresnes.
VIROT Jean, à Paris.
WALDMANN Oscar, à Paris.

MENTION HONORABLE

HOBIER, à Coignières.
LE LEZEC A., à Saint-Ouen.
PECHE A.-M., à Paris.
ISELIN, non jugé (renvoyé aux Beaux-Arts).

ÉTAT RÉCAPITULATIF EN QUANTITÉ DES RÉCOMPENSES DE LA CLASSE 66 B

NATIONS	Grands Prix	Diplômes d'Honneur	Médailles d'Or	Médailles d'Argent	Médailles de Bronze	Mentions Honorables
France	20	3	4	12	8	3
Belgique	9	15	11	16	11	3
Italie	1	4	2	1	»	»
Allemagne	2	1	2	»	»	»
Pays-Bas	1	»	»	»	»	»
Russie	»	»	»	»	»	2
Duché de Luxembourg . .	»	»	»	»	»	»

CLOTURE DE L'EXPOSITION

Retour des objets exposés.

L'Exposition de Gand ferma ses portes le 3 novembre 1913.



TABLE DES MATIÈRES

Comité Exécutif	5
Commissariat général Belge	6
— Français	6
Comité d'organisation de la Section Française	6
Préface	11
CHAPITRE PREMIER. — Considérations générales	15
La Classe 66 B	21
CHAPITRE II. — Description et Etude particulière relative aux Exposants	27
CHAPITRE III. — Historique des principaux Métiers	79
Serrurerie et Ferronnerie d'Art	79
Menuiserie et Menuisiers	81
Miroiterie	85
Marbrerie	86
Papiers peints	87
Chauffage des Habitations	88
Pavillon de la Ville de Paris	91
Les Sections Etrangères	93
CHAPITRE IV. — Organisation et fonctionnement du Comité d'admission et d'installation de la Classe 66 B. — Lettres et Circulaires	103
CHAPITRE V. — Le Jury	135
Récompenses de la Classe 66 B.	137
Récompenses des Artisans d'Art	139
État récapitulatif des Récompenses	140
Table des Gravures	143

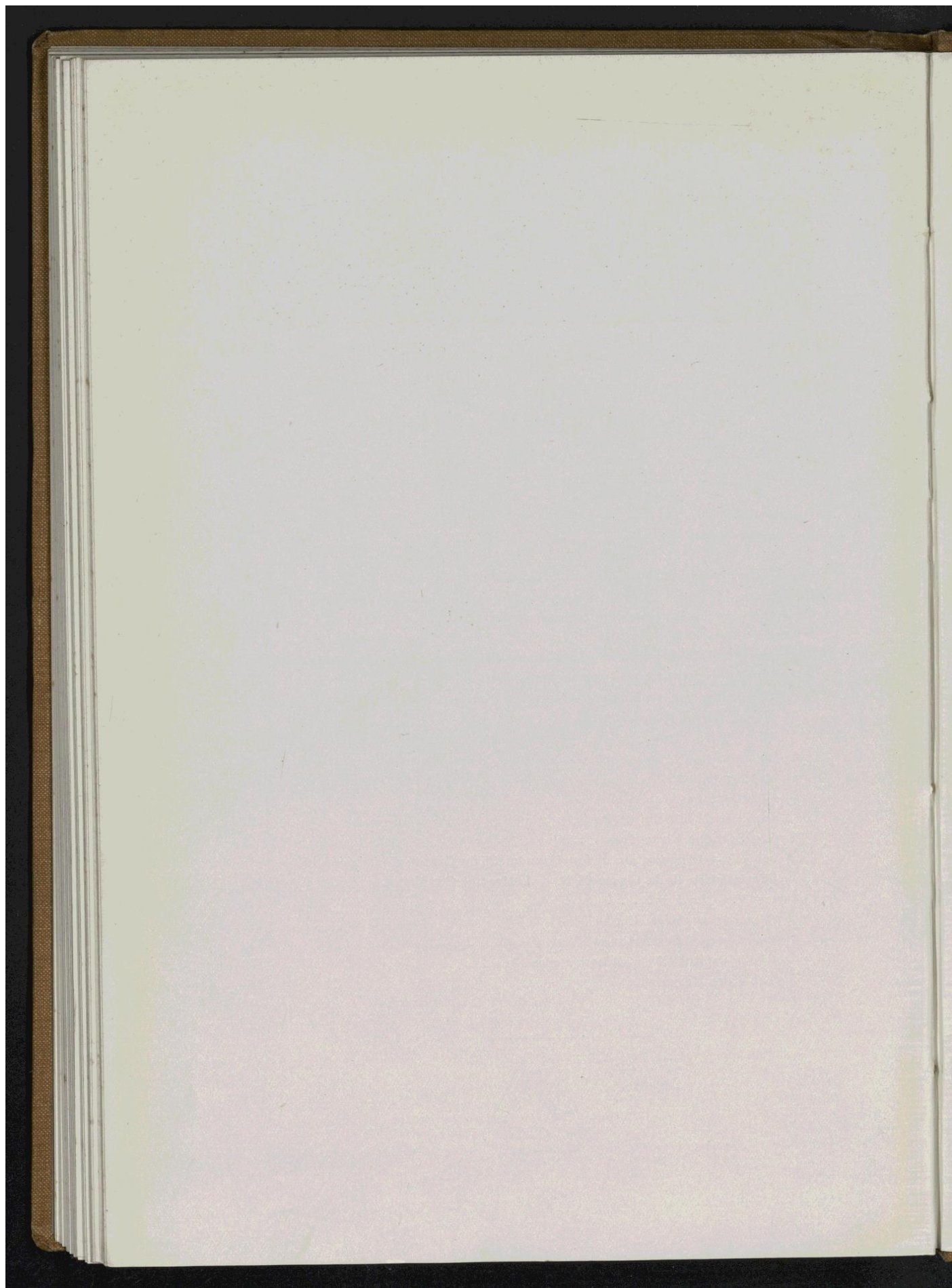


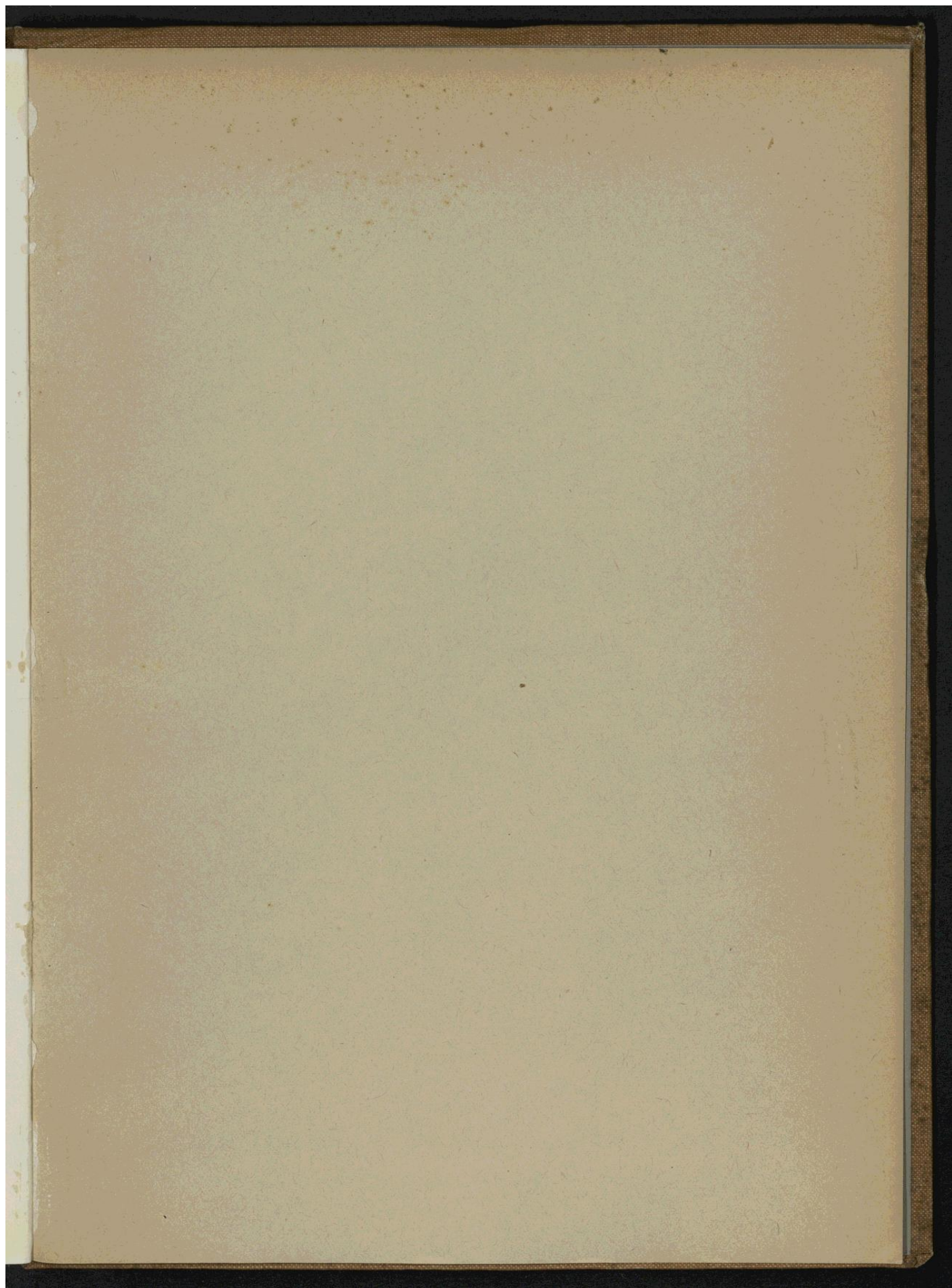


TABLE DES GRAVURES

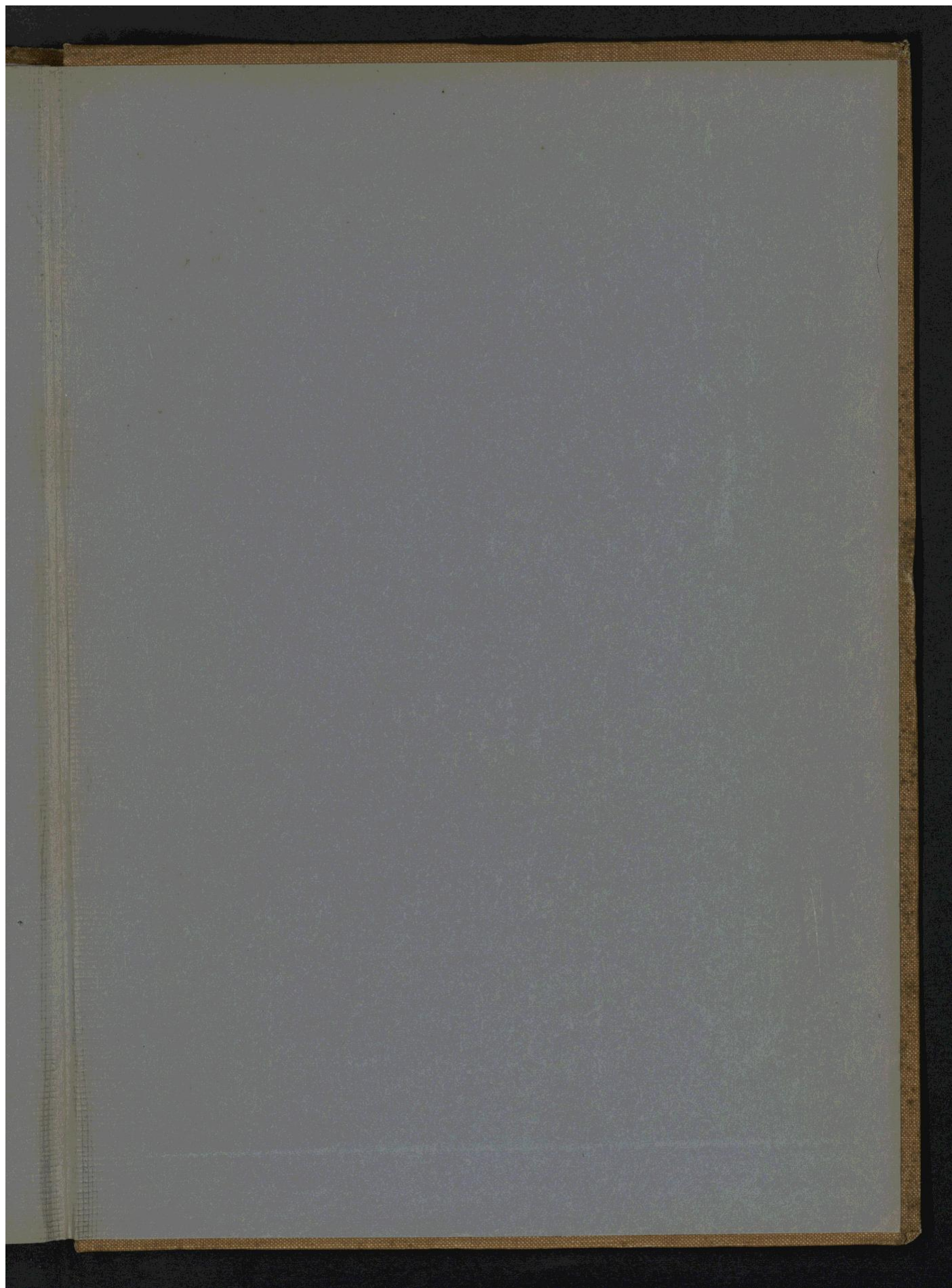
Le Château d'Eau.	15
Plan de la Classe 66 B	19
Vues de la Classe 66 B	21-22
Exposition de la Maison LARUE.	30
— — Charles BROU.	32
— des Maisons GUENNE et HUVÉ.	34
— de la Maison LOICHEMOLLE	36
— — BIÈS	39
— — FONTAINE et VAILLANT.	41-42
— de la Société Anonyme des Etablissements G. VINANT	44-45
— — — SCHWARTZ et MEURER et BERGEOTTE réunis.	47-48
— de MM. LE FEUVRE père et fils	50
— de la Maison LECOEUR, MORIQUAND et C ^{ie}	53
— — CHONION.	55
— — PASSEGA.	57
— — PACHY.	59
— — JOUANNET	63
— — GONOT.	71
— — BERGEOTTE	73
— — IMBERT	75
Pavillon de la Ville de Paris	90
Le Palais de la Section Française	103
Porte du Rabet à Gand.	144

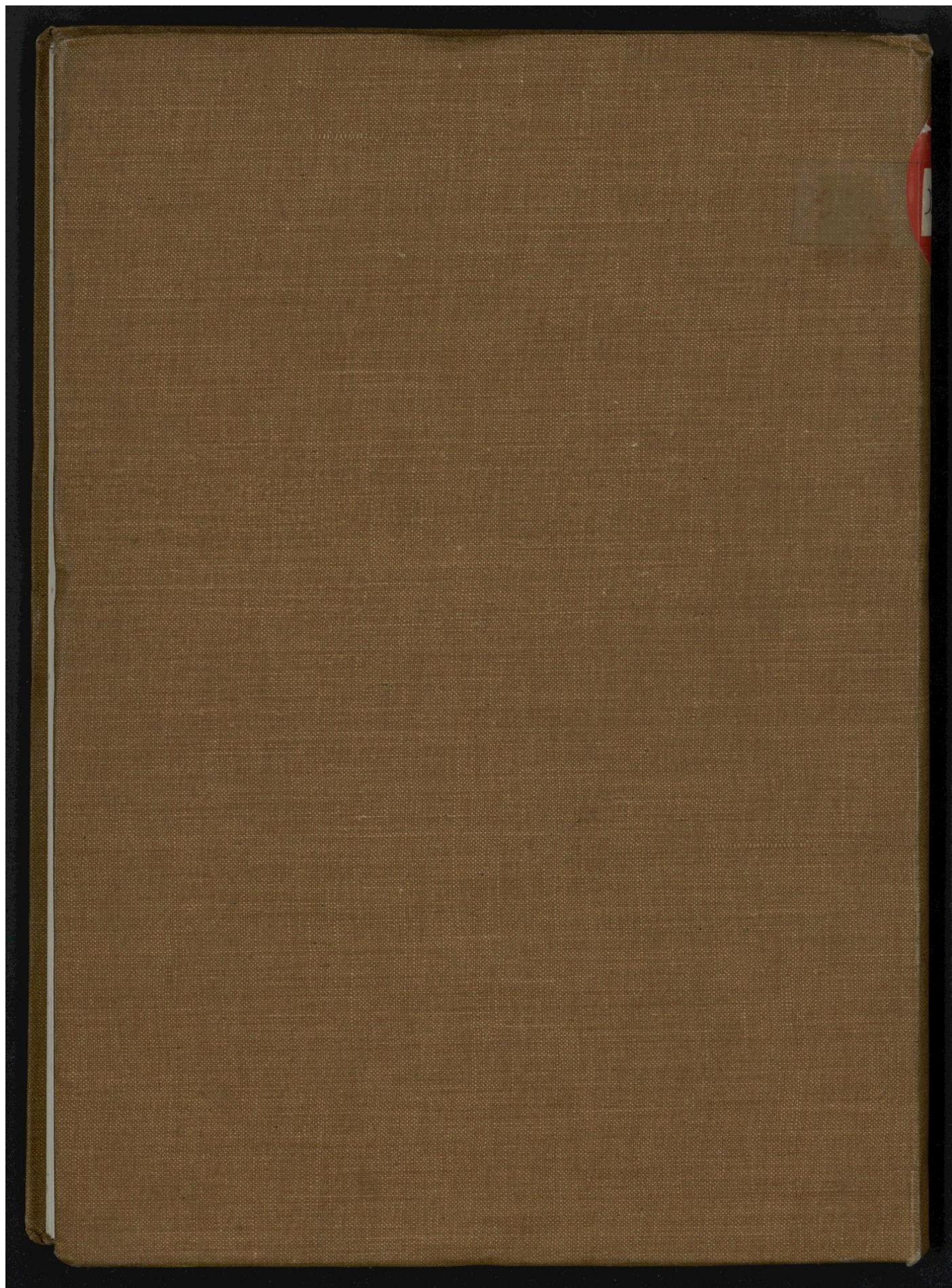


La Porte du Rabot, à Gand









Droits réservés au [Cnam](#) et à ses partenaires